

# L'AGRICULTURE...

...De notre communauté rurale vue sur la base des quelques documents d'archives illustrées: la betterave à sucre & râperie de Cramaille, les travailleurs saisonniers et enfin les fermes.



La production intensive de la betterave sucrière avant la mécanisation de l'agriculture utilise une main-d'œuvre nombreuse et saisonnière. Il est fait appel à des travailleurs étrangers à notre communauté. Ces hommes et femmes, sans travail dans leur propre pays, émigrent là où il y en a . En témoigne le registre communal des immatriculations des étrangers : Belges, Luxembourgeois, Polonais, Suisses, Italiens à partir de 1923 et Yougoslaves en 1930.



24/7-31 Prefecture	Chinghova nie Bojstava	Maria	Schlesische	Jourdain agricole
<del>21/10-14/11</del>	<del>Golecki nie</del>	<del>Maria</del>	<del>Polonaise</del>	<del>Jourdain agricole</del>

Maria Golecka (i) future Mme Ducamp



**vers 1938. La fenaison :**

Ouvriers agricoles de la ferme de François Mahieu ( l'ancienne ferme seigneuriale ) de Rugny . Sont parmi eux, Maria Golecka ( Golecki pour un garçon) le grand-père et grand-mère de Régine et Roger Thomas de Rugny .

En espérons ,sincèrement, un jour retrouver les noms de tous!

DÉPARTEMENT  
de l'Orne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
de Saignes

N° 33

COMMUNE  
d'Arcy-Sainte-Restitue

# REGISTRE D'IMMATRICULATION

En exécution de la loi du 8 août 1893, par-devant nous, Maire de la commune  
d'Arcy-Sainte-Restitue, s'est présenté la Sibonne :

Nom et prénoms : Golecka Maria  
Lieu de naissance : Bonyezowka (Pologne)  
Date de la naissance : 13 octobre 1901  
Nationalité : Polonaise  
Filiée de

Marié ou veuf  
Marié à <sup>(1)</sup> Olympe Stephan

- Enfants <sup>(2)</sup> :
1. \_\_\_\_\_
  2. \_\_\_\_\_
  3. \_\_\_\_\_
  4. \_\_\_\_\_
  5. \_\_\_\_\_
  6. \_\_\_\_\_

lequel nous a déclaré être arrivé le 31 Octobre 1924 dans cette commune  
pour y exercer <sup>(3)</sup> rien

Il a justifié de son identité conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la loi,  
en produisant à l'appui de sa déclaration <sup>(4)</sup> une carte d'identité

**Extrait du registre communal d'immatriculation des étrangers.**



Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 191\_\_

Le Maire,

Signature du déclarant :

DEPARTEMENT  
de l'Arcy

ARRONDISSEMENT  
de Soissons

COMMUNE  
de Arcy-S<sup>te</sup> Restitue

demande carte d'identité  
pour étranger  
préfecture  
Paris  
N° 18

REPUBLIQUE FRANÇAISE

### REGISTRE D'IMMATRICULATION

En exécution de la loi du 8 août 1893, par-devant nous,  
de Arcy-S<sup>te</sup> Restitue, s'est présenté le Sieur :

Nom et prénoms : Magnus Adolf

Lieu de naissance : Hester (Brabant)

Date de la naissance : 19 Décembre 1879

Nationalité : Belge

Fils de Guislichum Magnus

et de Rodahe Decrents

Marie ou veuf :

Marie

Enfants (9) :

1. Rosalia
2. Jeanne-Françoise
3. Germaine Adela
4. Josephus
5. Jeanne-Baptista
6. Victor-Guittel

7. Bertha-Paulina
8. Ludovicus-Philippus

lequel nous a déclaré être arrivé le 20 Mars 1920 dans cette commune  
pour y exercer la profession d'ouvrier agricole

Il a justifié de son identité conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la loi,  
en produisant à l'appui de sa déclaration

un livret de famille

Fait à Arcy-S<sup>te</sup> Restitue le 21 Mars 1920.

Le Maire,  
Le Secrétaire  
Raguets

Certains noms de famille de ses ouvriers saisonniers venant avec femmes et enfants nous sont devenus familiaux.



Dans le monde rural, le secrétariat de mairie était souvent confié à l'instituteur (trice).  
M. Raguets est l'instituteur d'Arcy avant et après la guerre 1914-18.

**Adolf Magnus** veuf arrive avec 8 de ses 9 enfants à Servenay.  
O.A. ouvrier agricole à la ferme Babé de Foufry.  
Rosalia, l'aînée des enfants épousera un Denizot vieille famille d'Arcy et des environs.

**Recommandations importantes****MESURE ET PRUDENCE**

Malgré les efforts incessants de la C.G.B. et de l'Interprofession, le plan betteravier soumis au Gouvernement n'est pas encore approuvé.

De ce fait à la veille des emblavements, ni les superficies à semer en betteraves, ni les conditions générales de fixation du prix de règlement de la récolte ne sont déterminées et les industriels de la betterave déclarent catégoriquement que si ces conditions claires, nettes et précises n'étaient pas établies à très bref délai : « **ILS SE TROUVERAIENT DANS L'IMPOSSIBILITE D'ASSURER LA**

**PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA RECOLTE 693 ».**

C'est pourquoi le Syndicat Betteravier demande formellement aux planteurs prêts à faire ce qu'il sera possible pour maintenir des emblavements normaux de betteraves dans le département, de faire preuve de bon sens et de solidarité professionnelle en n'emblavant pas un are de betteraves de plus qu'ils n'en ont emblavé en 1951, faute de quoi, celui-ci ne peut s'engager à défendre ces producteurs qui risquent de voir leurs betteraves excédentaires payées 1.000 ou 1.500 francs la tonne.

**Main-d'Œuvre Betteravière****Bretons**

En raison du nombre limité d'ouvriers bretons disponibles, nous conseillons aux Planteurs qui souscrivent des contrats anonymes, d'éviter de porter une date trop tardive de commencement des travaux ou de retarder la date d'arrivée des ouvriers. Il est, en effet, à craindre dans ces deux cas, que les ouvriers fassent défaut au dernier moment.

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CONTRATS : 14 MARS.**

Le montant du forfait a été ramené à :

1.000 fr. par travailleur venu sous contrat.

**Belges**

Le nombre de belges, dont nous pourrions disposer pour les binages, est très inférieur à celui de l'an dernier ; il est le résultat des négociations difficiles qui se sont tenues tout récemment à Paris, en raison du coût de cette main d'œuvre et du déficit de notre balance des comptes.

Il est probable, dans ces conditions, que seuls les utilisateurs habituels pourront obtenir des saisonniers belges.

Le montant du forfait d'introduction reste inchangé :

1.150 frs sans bon de transport

3.730 frs avec bon de transport.

**Date limite de dépôt des contrats : 19 mars.**

**Italiens**

Le contingent de travailleurs italiens mis à notre disposition est inférieur à celui de l'an dernier, ceci pour les mêmes motifs que ceux ayant amené une réduction de main d'œuvre belge.

Priorité sera donnée aux planteurs ayant déjà employé des saisonniers italiens.

Le montant du forfait d'introduction n'est pas encore fixé. Dès qu'il le sera nous le ferons connaître.

**Date limite de dépôt des contrats :**

**19 Mars** (mais il est recommandé de souscrire les contrats d'urgence sans attendre cette date limite).

Voici quelques précisions concernant la main d'œuvre saisonnière italienne.

La responsabilité de l'O.N.I., en ce qui concerne les Italiens incapables d'exécuter les travaux betteraviers pour lesquels ils se sont engagés par suite, soit de leur état de santé, soit de leur inaptitude professionnelle, s'établit comme suit :

a) ouvriers italiens recrutés par contrat anonyme :

Le délai de responsabilité de l'O.N.I. est de 15 jours à compter de l'arrivée du travailleur sur l'exploitation.

Cette Administration doit prendre en charge le rapatriement du travailleur, qu'il soit médicalement ou professionnellement inapte.

b) Ouvriers italiens recrutés sur contrat nominatif.

Chaque cas d'inaptitude médicale fera l'objet d'un examen particulier de l'O.N.I. qui peut prendre en charge le rapatriement, si toutefois la demande à cet effet est présentée dans le courant du délai de responsabilité.

Aucun rapatriement par l'O.N.I. ne peut être envisagé si l'ouvrier **nominatif** se révèle inapte professionnellement.

**Compte tenu des réductions qui seront opérées cette année sur l'introduction de la main d'œuvre étrangère**, nous demandons instamment aux planteurs de bien vouloir, dans la mesure du possible, limiter leur demande concernant cette main d'œuvre.

Par ailleurs, nous invitons les agriculteurs à bien vouloir observer les recommandations importantes suivantes, comme suite au désir exprimé par le ministère du Travail et auquel nous avons cru devoir accéder, à savoir que les agriculteurs, faisant appel à de la main d'œuvre étrangère, ne devront pas licencier les ouvriers français durant la période des travaux betteraviers.

NUMERO DU DOSSIER	DATE DE LA DEMANDE de carte d'identité.	NOM	PRÉNOMS	NATIONALITÉ	PROFESSION
36	13. 7. 49	Zimmomony Blumy	Maria	Yugo	Saut
37	5.	Blumy	Antoine	Yugo	maisonnier
38	27. 7. 49	Gajak Jean	Jean	Polonais	"
39	25. 7. 49	Gajak	Kozimiera	"	bonne
40	1. 10. 49	Senczak			
41	5. 10. 49	StOSTAK Stanislava	Stanislava	"	"
42	8. 10. 49	StOSTAK Konstanty	Konstanty	"	ouv ag
43	6. 1. 50	Mioniadumski Halina	Halina	Polonaise	Saut
44	6. 1. 50	Ribi Mildo	Mildo	Italien	"
45	6. 1. 50	Ribi	Quinto	"	"
46	6. 1. 50	Ribi	Bruna	"	"
47	6. 1. 50	Ribi	Rina	"	domestique
48	13. 1. 50	Janczko Julia	Julia	Pol	Saut
49	8. 1. 50	Borchway Ernest	Ernest	Yugo	ouv ag
50	5. 7. 50	HOFFNER Eva	Eva	Yugo	"
51	5. 7. 50	"	Antony	"	"
52	5. 7. 50	"	Karl	"	"
53	5. 7. 50	"	Rosalie	"	"
54	5. 7. 50	"	Maria	"	"
55	12. 8. 50	Jani andriac andriac	andriac	"	"
56	12. 8. 50	Jani nee Siviger Mava	Mava	"	"
57	20. 8. 50	SZOSTAK Konstanty	Konstanty	Polonais	ouv ag
58	20. 8. 50	" Senczak			
59	20. 8. 50	" Stanislava			
60	17. 9. 50	Ribi Lelio	Lelio	Italien	ouv ag
61	17. 9. 50	Ribi	Sino	"	"
62	17. 9. 50	Ribi	Bruna	"	ouv ag
63	17. 9. 50	Ribi	Quinto	"	ouv ag
64	17. 9. 50	Ribi	Mildo	"	"
65	17. 1. 51	Degezelle Marie bb	Maria bb	Belge	Saut
66	22. 5. 51	Heijter Johan	Johan	Yugo	ouv ag
67	17. 7. 51	Ribi Ribi	Ribi	Yugo	Saut

Une page du registre des années mi-1949, 1950 et début 1951.

L'inscription, l'immatriculation des étrangers en résidence dans la commune est obligatoire. Le témoignage illustrant les photos suivantes est celui de **Bruna Ribbi**, Italienne (épouse Fortier Henry d'Arcy). Nom fléché sur la liste.



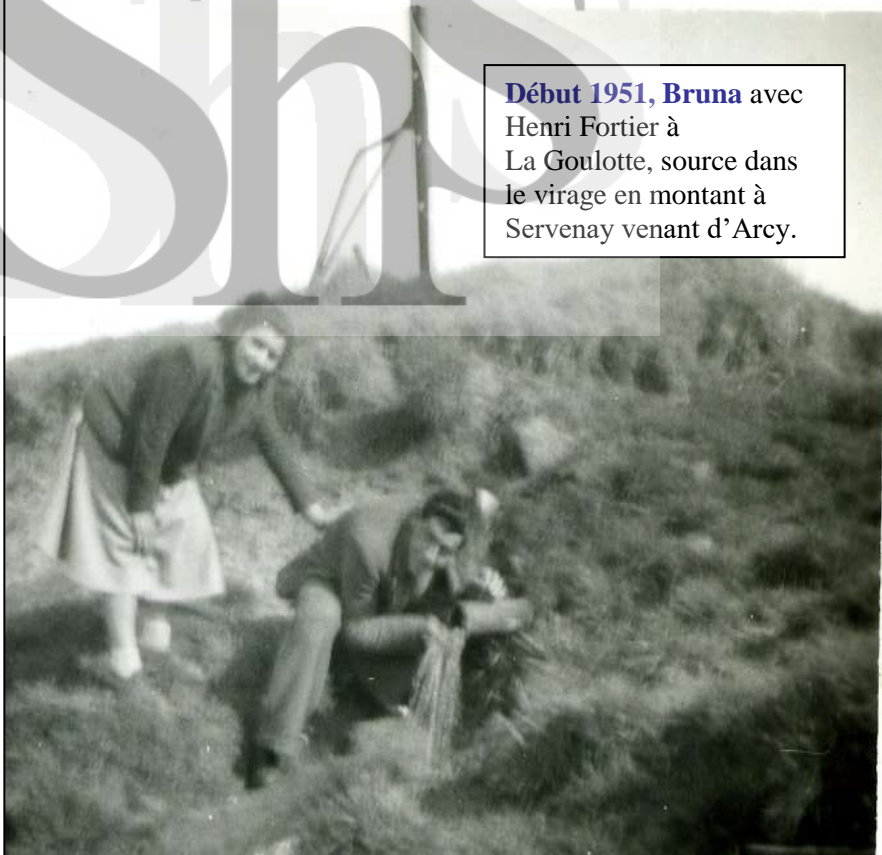
**1960, ferme Pascard de Servenay.** Départ au champ pour ramassage des pommes de terre. Dans le camion Dodge 6/6 de 17 CV, de g. à d. fichu sur la tête Mme Boudé, son frère André Barny, debout Jean Janesco, Berozowsky Michel et Robert ; devant Duval Philippe et 3 ouvrières saisonnières ; l'une d'elles titille les rares cheveux de M. Rousselle, debout le long du camion et premier charretier de la ferme qui pour l'occasion de la photo a osé ôter sa casquette ! Sont avec les chevaux, Germain Billard, Lucien Larne et René Boudé. Ces ouvriers sont logés dans les maisons ouvrières à Servenay ou au plus loin à Arcy, comme ce fut le cas pour Bruna et ses frères lors du premier contrat. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils quittent famille et pays natal !

**Voici donc le témoignage de Mlle Bruna Ribì, future Mme Henri Fortier.**

Née à Borgo-Tossignano près de Bologne, la famille s'installe pendant la guerre à cologna-veneta, près de Vérone en Italie.

« En 1948, mon frère Nildo et moi nous nous sommes inscrits pour venir travailler en France ; là-bas il y avait du travail et en Italie après la guerre, les soldats italiens qui avaient été prisonniers de guerre avaient la priorité d'embauche. Je me souviendrai toujours de ce long voyage de 3 jours en train ; notre groupe de 6 avait un accompagnateur tout au long du voyage...

**Début 1951, Bruna** avec Henri Fortier à La Goulotte, source dans le virage en montant à Servenay venant d'Arcy.



Et chacun avait sa valise et une couverture, je me rappelle qu'après Modène, nous avons trouvé moyen de nous allonger pour dormir un peu. Arrivés en gare de l'Est à Paris, nous avons pris un train pour Meaux où, arrivés à une heure tardive, il n'y avait plus de train pour continuer sur Fère-en-Tardenois . Nous sommes donc tous revenus à Paris pour reprendre un train le lendemain matin jusqu'à destination finale.»



ARCY-SAINTE-RESTITUE. - Ancien Prieuré

« Au café de la gare nous tombons par hasard sur M. Bianchi (de Branges) et c'est en italien que la conversation s'établit ; il téléphone donc chez M. Viard pour le prévenir de notre arrivée. Notre groupe fut logé à Arcy-Ste-Restitue dans la maison dite du 'perron'\* n°1 rue de Rugny. La maison où logèrent tant d'ouvriers saisonniers offrait de pauvres conditions de confort même minimum... »

\*Cette maison, l'ancienne boulangerie Gagnon avant la guerre 1914-18, passa entre les mains de plusieurs propriétaires exploitants agricoles qui y logeaient leurs ouvriers. Le fournil avec four et sol en terre battue y existait encore en 1978 (la petite fenêtre). La toiture endommagée en 1918 avait été réparée sommairement avec des tôles ondulées (toujours visible en 1978) ! Les soucis de conservation du patrimoine étaient des moindres et le contrôle de l'usage des indemnités de dommages de guerre assez laxiste ! Comme s'en lamentait M. le maire Guyot Louis ( de 1920 à 1944).

« Je travaillais à l'arrachage des betteraves, en coupais les feuilles, les portais au tas où les hommes les chargeaient sur les tombereaux pour le silo que le petit train de la râperie desservait ; et entre autre tâche étant la seule femme du groupe, j'assumais la préparation du repas du midi pour notre groupe, que les hommes soient à travailler dans les champs ou à la ferme.

C'est ainsi que mon frère Nildo et moi firent notre première saison de betteraves chez les Viards de septembre à Noël 1948 et ce ne fut pas la dernière. Le printemps 1949 suivant nous étions de retour chez les Viards pour la saison de binage, nous, mes frères Nildo et Quinto et ma sœur Rina et moi. Cette fois-ci nous logions tous ensemble à Servenay dans la maison à côté de M. Bussy, berger à la 'ferme d'en haut' chez les Pascard.»

« En 1950, nous nous retrouvons 6 des 9 enfants Ribi à travailler à Servenay toujours chez les Viard : moi, bien-sûr et ma sœur Rina (qui épousa André Hénault, fils des épiciers- bouchers sur la place à Arcy), mes frères Nildo (qui épousa Marguerite Couvreur de Branges), Lelio, Lino et Quinto. Nous logeons alors dans la maison louée à M. Danteny par les Viard au n°15 rue de Rugny. Cette année-là, nous remplaçons même le vacher qui vient de quitter les Viard.»

**TAUPINS**  
Contre les et les maladies des céréales et des betteraves par simple poudrage des semences

**CEREGAM**  
A BASE DE MERCURE ET D'ISOMERE GAMMA (ISOGAM SOWAY)

contre les maladies seulement:  
**SOPRASAN**

*Meilleurs résultats... produits*

★ Documentation gratuite sur demande  
**SOPRA, 1, RUE TAITBOUT - PARIS-9<sup>e</sup>**

AGENT GÉNÉRAL : S<sup>rs</sup> DES PRODUITS CHIMIQUES ET ENGRAIS D'AUBY

**" LE PERCHERON "**  
(Système LANZ)

Le plus économique des tracteurs : 60 Fra de carburant à 1H. régime lent, 1 seul cylindre, pas de soupape, par d'arbre à came, pas de magnéto. Prise de force, poulie de battage, voie réglable, relevage, 6 vitesses, construit prochainement à Soissons. Agent pour le département :

**AISNE-NORD-AGRICOLE**  
LA FERRE - Téléch. : 216





**1951.** A Servenay, **Bruna** et sa sœur **Rina** au volant de la voiture d'un ami d'André Héneaux (épicerie-boucherie d'Arcy).

« En 1951 la famille se trouve presque au complet à Arcy avec la venue de la femme de Lelio et de leur fillette Franca âgée d'un an puis des parents et des deux plus jeunes Lina et Orientina âgées de 14 et 16 ans ; j'ai dit presque au complet car l'aîné des garçons n'est venu qu'une seule fois, pour faire une longue saison de 7 mois ; sa femme ayant un travail stable en Italie, il choisit de rester vivre là-bas.

Deux mois après l'arrivée des parents, je me marie avec Henri Fortier devant le curé d'Arcy, l'abbé Margerin du Metz. J'ai fait la connaissance de mon mari à un bal masqué au café Petit d'Arcy où l'on dansait ce jour-là sur la musique venant d'un tourne-disque. J'y étais allée avec Mme Dematra (belge mariée à Maurice Denizot) parce qu'elle ne voulait pas y aller seule. Nous étions toutes les deux déguisées et au bal elle me choisit Henri Fortier comme cavalier.

La famille Fortier arrivée en 1929 à Arcy, vivait dans la maison des Levêque, oncle des Figus (au n°11 rue de Servenay, la dernière sur la g.). Mais après le mariage de Mlle Hélène Turgy avec le fils Figus), ils louèrent la maison Demoury (n° 3 rue de Branges).

Je garde un bon souvenir de la famille de M. Viard et des enfants Alain, Claude, Guy, Yves, Didier et Colette. On leur a fait une infidélité en 1953, en allant chez les Mahieu à Rugny comme vacher. » **Témoignage de Mme Bruna Ribî-Fortier.**



**Juin 1951**, après le repas du mariage au café Héneaux, la famille fait un p'tit tour... Ici, devant le portail d'entrée de la belle demeure 'Le château Vert' de l'industriel parisien Liotard (Primagaz- butagaz), rue de Branges.

Photo de droite : De g. à d. Lino Ribî, Françoise femme d'Eugène Fortier, Quinto, Henri Fortier et Bruna, Marcel Fortier, Nildo, Lina, Antoinette et Lelio et sa petite Franca.



**Mariage de Bruna Ribí (née en 1927) et d'Henri Fortier (1924, ouvrier métallurgie).**

Photo prise dans la cour de la maison des Fortier n° 3 rue de Branges . Belle demeure bourgeoise (construite en 1840) avec porte d'entrée vitrée, sculptée et marquise vitrée au-dessus du perron , appartenant à la famille Guyot (agriculteur à Servenay ferme d'en bas depuis la fin des années 1880), puis aux Demoury qui la loue aux Fortier . Ils quittent cette maison en août 1951 pour une retraite à Braine .



**Photo de ce jour de noce:**

A g. des mariés, les beaux-parents Eugénie et Henri Fortier et la grand-mère Juliette, le garçonnet Gérard, le fils de M.Th. Brocheton épouse de René Fortier et Michèle sa cousine, fille de Gisèle et Emile Fortier.  
A d. Françoise la fillette de M.TH. Fortier, papa Mario et maman Christina Ribí et la grand-mère maternelle de Henri Fortier.

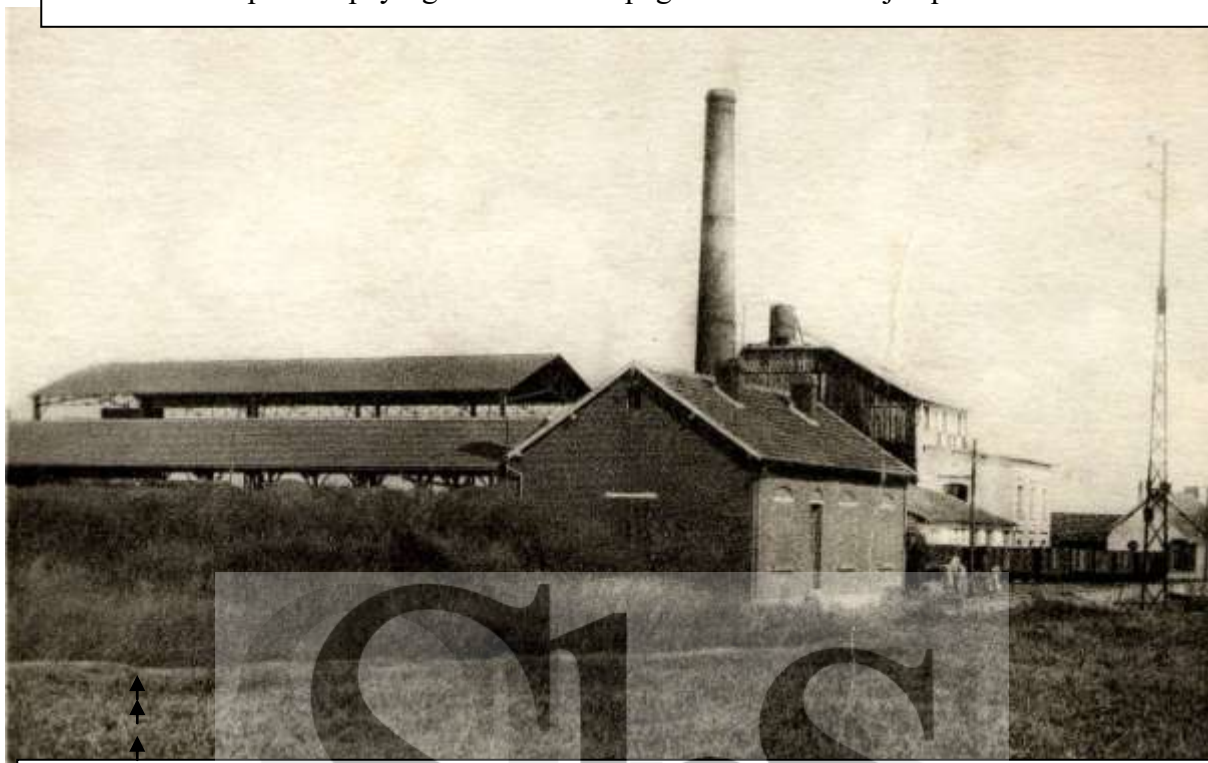
Debout avant la rampe du perron : à g. Rina Ribí, André Héneaux, Françoise et Eugène Fortier, Gisèle et Emile Fortier, Marie-Thérèse et René Fortier, Antoinette et Lélío Ribí et leur fille Franca.

Après la rampe de g. à d., Mme M. Héneaux, Mme Costeaux (de Braine ; son fils Gaston sera maire de Braine) , Marcel Fortier, Lina Ribí, Quinto Ribí, Josiane une cousine Fortier, Nildo, Lino et Orientina (Lina), la marraine de Henri Fortier Mme Amélie Colpaert et son mari et Suzanne mère de la cousine Josiane.

Photo de gauche : Les 'Heureux Nouveaux Epoux', ici dans la cour du café Héneaux où après le repas, la noce se retrouve pour finir la journée en dansant

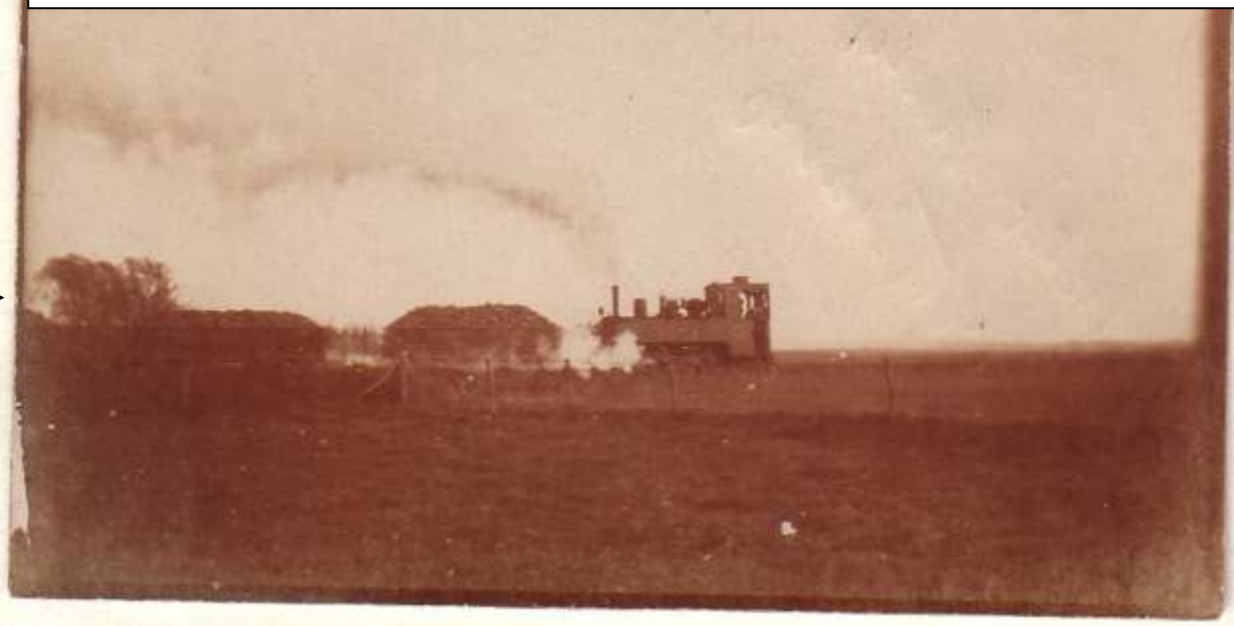
## LA RAPERIE DE CRAMAILLE .

Construite en 1873 à l'époque du 'boom' de la betterave sucrière, son fonctionnement a assujéti non seulement l'activité de notre communauté parmi tant d'autres aux alentours mais aussi l'aspect du paysage de notre campagne environnante jusqu'en 1968.



La route actuelle D 2 n'existe pas encore ; c'est un sentier piéton reliant la râperie à Cramaille, un raccourci tracé par les ouvriers se rendant, par exemple, au café Lépaillard au village.

Imaginez dans le paysage un petit train toussotant ou sifflant lorsque vous vous promenez à pieds passées les dernières maisons du village rue de Branges ou rue de Bucy à Arcy! Pendant tout la période de l'occupation, C'est l'appréhension de Mlle Gisèle la fille des boulangers Molitor d'Arcy lorsqu'elle va livrer le pain quotidiennement à Branges en carriole attelée ; le bruit de la locomotive a le fâcheux effet d'énerver Mimile le baudet et le conducteur de la loco. semble y prendre un malin plaisir en la faisant souffler et siffler !



## Main-d'Œuvre Betteravière

### Bretons

En raison du nombre limité d'ouvriers bretons disponibles, nous conseillons aux Planteurs qui souscrivent des contrats anonymes, d'éviter de porter une date trop tardive de commencement des travaux ou de retarder la date d'arrivée des ouvriers. Il est, en effet, à craindre dans ces deux cas, que les ouvriers fassent défaut au dernier moment.

### DATE LIMITE DE DEPOT DES CONTRATS : 14 MARS.

Le montant du forfait a été ramené à :

1.000 fr. par travailleur venu sous contrat.

### Belges

Le nombre de belges, dont nous pourrions disposer pour les binages, est très inférieur à celui de l'an dernier ; il est le résultat des négociations difficiles qui se sont tenues tout récemment à Paris, en raison du coût de cette main d'œuvre et du déficit de notre balance des comptes.

Il est probable, dans ces conditions, que seuls les utilisateurs habituels pourront obtenir des saisonniers belges.

Le montant du forfait d'introduction reste inchangé :

1.150 frs sans bon de transport

3.730 frs avec bon de transport.

**Date limite de dépôt des contrats : 19 mars.**

### Italiens

Le contingent de travailleurs italiens mis à notre disposition est inférieur à celui de l'an dernier, ceci pour les mêmes motifs que ceux ayant amené une réduction de main d'œuvre belge.

Priorité sera donnée aux planteurs ayant déjà employé des saisonniers italiens.

Le montant du forfait d'introduction n'est pas encore fixé. Dès qu'il le sera nous le ferons connaître.

### Date limite de dépôt des contrats :

**19 Mars** (mais il est recommandé de souscrire les contrats d'urgence sans attendre cette date limite).

Voici quelques précisions concernant la main d'œuvre saisonnière italienne.

La responsabilité de l'O.N.I., en ce qui concerne les Italiens incapables d'exécuter les travaux betteraviers pour lesquels ils se sont engagés par suite, soit de leur état de santé, soit de leur inaptitude professionnelle, s'établit comme suit :

a) ouvriers italiens recrutés par contrat anonyme :

Le délai de responsabilité de l'O.N.I. est de 15 jours à compter de l'arrivée du travailleur sur l'exploitation.

Cette Administration doit prendre en charge le rapatriement du travailleur, qu'il soit médicalement ou professionnellement inapte.

b) Ouvriers italiens recrutés sur contrat nominatif.

Chaque cas d'inaptitude médicale fera l'objet d'un examen particulier de l'O.N.I. qui peut prendre en charge le rapatriement, si toutefois la demande à cet effet est présentée dans le courant du délai de responsabilité.

Aucun rapatriement par l'O.N.I. ne peut être envisagé si l'ouvrier **nominatif** se révèle inapte professionnellement.

**Compte tenu des réductions qui seront opérées cette année sur l'introduction de la main d'œuvre étrangère, nous demandons instamment aux planteurs de bien vouloir, dans la mesure du possible, limiter leur demande concernant cette main d'œuvre.**

Par ailleurs, nous invitons les agriculteurs à bien vouloir observer les recommandations importantes suivantes, comme suite au désir exprimé par le ministère du Travail et auquel nous avons cru devoir accéder, à savoir que les agriculteurs, faisant appel à de la main d'œuvre étrangère, ne devront pas licencier les ouvriers français durant la période des travaux betteraviers.

Le développement de la production sucrière affecta durablement non seulement la vie agricole mais aussi la vie sociale et économique de notre village et de ses habitants.

Cette industrie est à l'origine de la venue d'une main-d'œuvre ouvrière étrangère composée tout d'abord de Bretons, Belges, Polonais, Italiens dont nombreux de nos citoyens d'aujourd'hui sont les descendants.

Ils devaient tous se faire enregistrer à la mairie. Bien que seul le registre d'immatriculation du 4 juin 1914 au 16 octobre 1930 subsiste, il y en avait forcément d'autres avant depuis l'ouverture de la râperie en 1867.

DÉPARTEMENT  
*de l'Aisne*  
 ARRONDISSEMENT  
*de Soissons*  
 COMMUNE  
*d'Arcy-Sainte-Restitue*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 34

## REGISTRE D'IMMATRICULATION

En exécution de la loi du 8 août 1893, par-devant nous, Maire de  
*Arcy-Sainte-Restitue*, s'est présenté *l'asidome*  
 Nom et prénoms : *Resselin Philomène*  
 Lieu de naissance : *Mobeg (Hainaut)*  
 Date de la naissance : *4 Décembre 1891*  
 Nationalité : *belge*  
 Fils de *Louis Joseph Resselin*  
 et de *Maria Adéline Haustraete*  
 Marié ou veuf :  
 Marié à (1) *François Jean Baptiste Hilaire Detemmermann*  
 Enfants (2)  
 1. *Roger Jean Hilaire Detemmermann* - 13 ans  
 2. *Robert Hilaire François Louis* - 11 ans

lequel nous a déclaré être arrivé(e) *8 juillet 1921* dans cette comm  
 pour y exercer (3)

Il a justifié de son identité conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la  
 en produisant à l'appui de sa déclaration (4)  
*livret de famille et anc. carte d'identité*

Fait à *le 26 / 1921*  
 Signature du déclarant : \_\_\_\_\_  
 Le Maire : \_\_\_\_\_

Cachet  
 de la Maire

### Concrits classe 1932.

Robert (à g.) et Roger (à d.) de Detemmermann.



Les travailleurs saisonniers sont logés dans les maisons ouvrières des fermes. Les chargeurs sont logés dans les maisons-dortoirs avec pièce commune pour la cuisine, construites en face la râperie. Leurs quelques heures de repos sont consacrées avant tout à des tâches basiques comme apporter leur linge sale à Mme Guillaume Suzanne de Cramaille et passer quelques heures de convivialité chez elle ou au café Lépolard puis retour au dortoir avant de replonger dans la cadence infernale de charger les betteraves, qu'il pleuve, qu'il vente et qu'il gèle... dans ce cas le tas de betteraves est attaqué à la pioche comme il se fait pour casser un bloc de pierre! Aux postes permanents de contre-maître, de mécanicien, de chauffeur de la chaudière, de conducteur de la locomotive du petit train se retrouvent les gens habitant dans les villages voisins comme les Rondin, Ducamp, Moreau, Maugras etc. d'Arcy.

Ouvriers agricoles à la ferme Guyot Louis à Servenay, le père et les garçons créent leur propre entreprise de moissonnage battage, sur la place de l'église (maison des menuisiers Simonnet).

Tous, agriculteurs et ouvriers agricoles travaillaient directement ou indirectement pour la râperie installée à Cramaille (à l'emplacement de l'actuelle casse automobile S.P.D.O.). Même le paysage témoignait de cette activité par la présence d'un réseau ferroviaire privé pour la collecte des betteraves sucrières.

L'usine de Cramaille dépendait de la sucrerie de Neuilly st Front : « Celle-ci fondée en 1866, entre au début du siècle dans le giron de la Sté Say, alors en pleine expansion ; cette fusion se fait à l'occasion de l'intégration de la Sté des anciennes sucreries Fives-Lille dans le groupe belge. La râperie de Cramaille (1873-1968) alimente Neuilly en jus depuis 1897.

L'intense concurrence qui règne entre les sucreries de l'Aisne, pousse les industriels à attirer les planteurs par tous les moyens ; l'une des stratégies adoptées, déjà à cette époque, est l'établissement de réseaux de chemin de fer à voie de 60 cm qui pallient le faible rendement des charrettes et la fragilité des chaussées empierrées.

En 1907, les râperies de Ternynck à Chauny, Aubineau à Ciry-Salsogne et bien d'autres dans l'Aisne et les Ardennes ont déjà installé leurs propres réseaux.

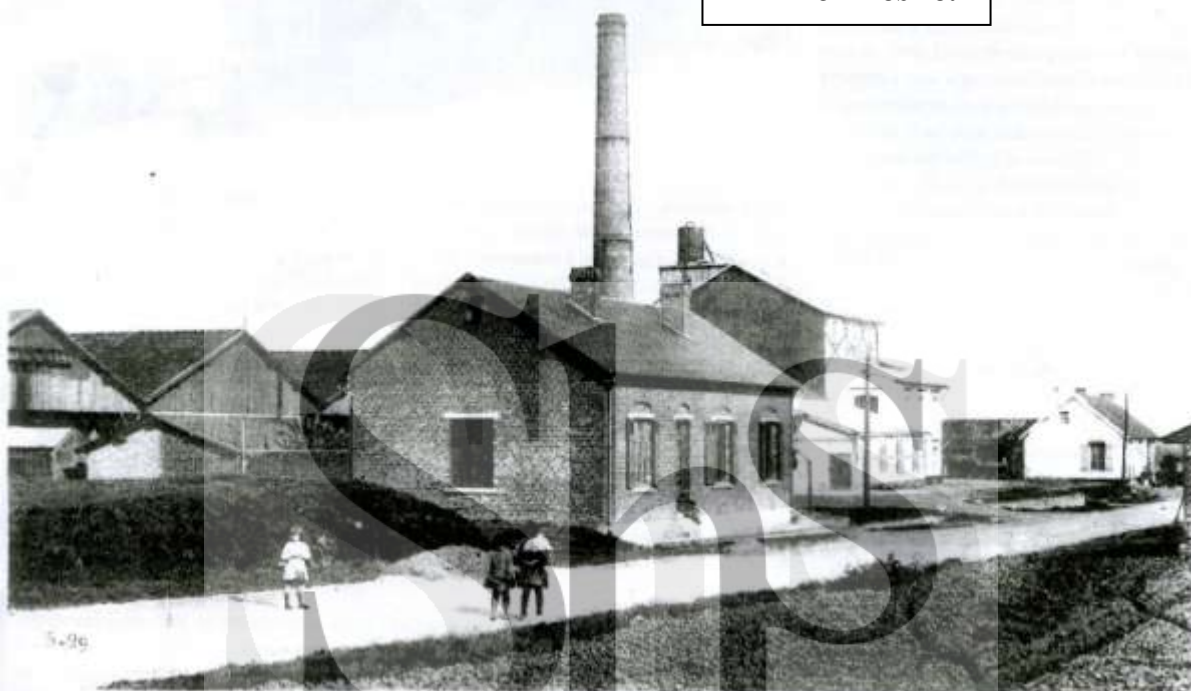
Pour l'établissement de ces lignes à voie de 60, la Sté Say fait appel à la société anonyme des anciens établissements Orenstein & Koppel, émanation de la société allemande éponyme.

La grande sidérurgie vient du bassin minier et métallurgique de la Ruhr (Thyssen, Krupp).»

Texte d'Eric Fresné.

# La râperie de Cramaille

D'Eric Fresné.



## 60 ans de voie de 60

Texte : ERIC FRESNÉ

POUR PRODUIRE DU SUCRE DE FAÇON INDUSTRIELLE, IL FAUT TRAITER UNE ÉNORME QUANTITÉ DE BETTERAVES ET POUR CELA, LES INDUSTRIELS DE LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE ONT EU RECOURS AUX CHEMINS DE FER À VOIES ÉTROITES. ERIC FRESNÉ NOUS PRÉSENTE LE RÉSEAU FERROVIAIRE D'UNE SUCRERIE DE L' AISNE.

(Suite) « Une firme allemande libre de faire des relevés topographiques dans une région qui risque d'être le théâtre d'un conflit européen déjà en germe, doit susciter l'intérêt des stratèges de l'empereur allemand Guillaume II!

Il n'est donc pas interdit de penser qu'Orenstein & Koppel ait eu quelques arrières-pensées lors de l'exécution du contrat ; toujours est-il que la première ligne est installée en 1907 entre Cramaille et la bascule de Housse\* ; la seconde entre Cramaille et Beugneux est construite 3 ans plus tard en 1910. »

**Le carrefour de la cabinette** des cantonniers est celui dans la plaine entre le bois de Rugny et Fère en Tardenois, au croisement de la D 6 et de D 21 celle qui vient de Cramaille et va à Fismes par le pont de Vaux.

La photo. (Vers 1940) est celle de la cabinette à l'angle de la D 22 et de la D 83 route allant à Branges . En face il y a le hangar de Housse ; le petit train passait en dessous pour y pesait aussi les wagons.

A vélo Mlle Gisèle, fille des boulangers Molitor d'Arcy.



A propos du **hangar de Housse\*** et de Beugneux.

Extrait de « Chez nous après les boches » de F. Moreau-Nélaton .

A Fère-en Tardenois, Lucien Broche archiviste du département accompagné de l'abbé Delorme (futur vicaire général Monseigneur) curé de St Gobain réfugié à Château-Thierry, invitent Moreau-Nélaton et lui proposent de suivre leur mission. Il s'agit d'aller sauver les archives de l'évêché que les Allemands ont ravi de leur refuge à Oulchy et sont allés les mettre sous un hangar de la ferme de Beugneux, en vue d'un grand départ... (Suite) **Le 12 septembre 1918**, ils se rendirent à Beugneux sous la pluie torrentielle de l'après-midi.

Puis un autre dépôt de papier susceptible d'intéresser mes compagnons leur ayant été signalé dans les environs **d'Arcy-Ste-Restitue**, ils entendent pousser jusque là leur tournée investigatrice.

Nous mettons cap sur ce nouveau village, un des moins éprouvés que j'aie rencontré et dont l'église est presque indemne. Nous le dépassons pour découvrir le butin en question sous un **hangar\*** en pleins champs au bord de la route de Soissons. Les Allemands ont accumulé là, le fruit d'énormes déprédations, tout en papier qu'en linge, en chiffons et en autres matériels ; mais nulle dépouille d'archives ne se mêle à ce pot-pourri de brigandage. »

**N.B.** : Le nom de Housse vient de celui du petit bois de l'autre côté de la D 6 en face du hangar.

Il est bon de rappeler que le hangar est construit sur la parcelle cadastrale dite **de la maladrerie** où il y avait avant le XVIII<sup>ème</sup> la maison en pierre de la maladrerie alors que les baraques en bois des malades étaient dans le bois de Housse en face.

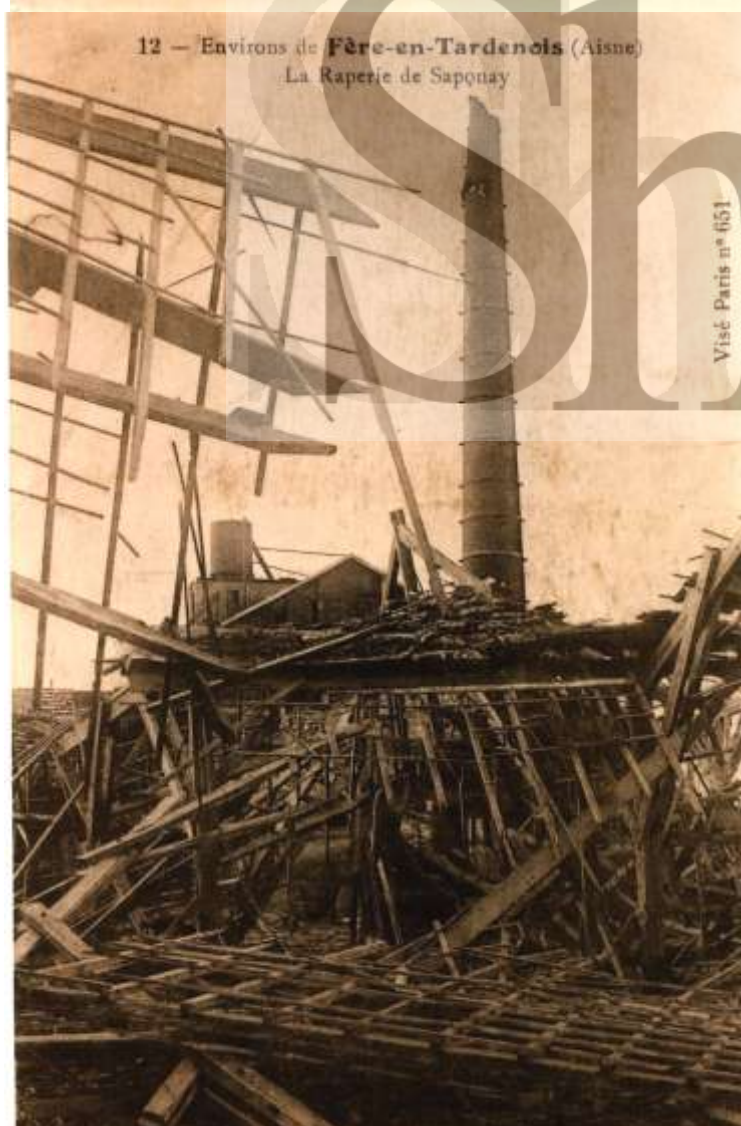
A ce croisement, existent encore sous terre les vestiges d'habitations romaines. Ce chantier archéologique bien connu des professionnels a été ré ouvert en 2019-2020 par suite du projet de construction d'un méthaniseur sur son emplacement par un groupement d'agriculteurs locaux .



CRAMAILLE (Aisne). — La Raperie.

après la guerre 1914-18

Edition Déchery.



12 — Environs de Fère-en-Tardenois (Aisne)  
La Raperie de Sapouay

Visé Paris n° 651

**LE RESEAU :** « Etablie la première en 1907, la ligne de Housse quitte la râperie par le g.c.21 vers l'est, un kilomètre et demi plus loin, **au carrefour de la cabINETTE\*** elle bifurque vers le nord en direction de Soissons, passant alternativement en site propre et en accotement de route elle atteint **le hangar de Housse\*** au bout de 8 km. »

\***Le hangar de housse** avec bascule était immense et couvrait l'emplacement actuel de cette aire de terre battue à l'embranchement de la route D 83 de Branges et la D22 .

Cet espace est utilisé plus ou moins comme parking aujourd'hui et séparé des premiers labours par une haie de ronces sauvages.

La ligne de Cramaille à Beugneux s'embranche sur une voie préexistante partant vers le sud ; le hangar de Beugneux est atteint après 5 km en accotement.



Fondée en 1866, la sucrerie de Neuilly-Saint-Front entre au début du vingtième siècle dans le giron de la société Say, alors en pleine expansion. Cette fusion se fait à l'occasion de l'intégration de la société des anciennes sucreries Fives-Lille dans le groupe belge. La râperie de Cramaille alimente Neuilly en jus depuis au moins 1897. L'intense concurrence qui règne entre les sucreries de l'Aisne pousse les industriels à attirer les planteurs par tous les moyens. L'une des stratégies adoptées, déjà à cette époque, est l'établissement de réseaux à voie de 60 qui pallient le faible rendement des charrettes et la fragilité des chaussées empierrées. En 1907, Ternynck à Chauny, Aubineau à Ciry-Salsogne et bien d'autres dans l'Aisne et les Ardennes ont déjà installé leurs propres réseaux. Pour l'établissement de ces lignes à voie de 60, la société Say fait appel à la société anonyme des anciens établissements Orenstein et Koppel, émanation de la société allemande éponyme. Une firme allemande libre de faire des relevés topographiques dans une région qui risque d'être le théâtre d'un conflit européen déjà en germe doit susciter l'intérêt des stratèges de Guillaume III! Il n'est donc pas interdit de penser qu'Orenstein & Koppel ait eu quelques arrière-pensées lors de l'exécution du contrat. Toujours est-il que la première ligne est installée en 1907 entre Cramaille et la bascule de Housse. La seconde, entre Cramaille et Beugneux, est construite trois ans plus tard en 1910.

### Le réseau

Les voies sont posées, sur leur plus grande longueur, en accotement de route ou directement sur la chaussée. Le rail utilisé pèse 9,5 kg par mètre et est riveté sur traverses métalliques à raison de 8 par bout de 5 mètres. Un document, datant de 1910 environ, laisse voir une voie très bien posée sur un lit de ballast fort épais. Par la suite, toutes les lignes nouvelles ont été établies en voie lourde, sans doute américaine, sur traverses en bois. Lors de son entretien, la ligne principale a également bénéficié de ce traitement. Etablie la première en 1907, la ligne de Housse quitte la râperie par le GC 21 vers l'est. Un kilomètre et demi plus loin, au carrefour de la CabINETTE, elle bifurque vers le nord en direction de Soissons. Passant alternativement en site propre et en accotement de route, elle atteint le hangar de Housse au bout de 8 km. La ligne de Cramaille à Beugneux s'embranche sur une voie préexistante partant vers le sud. Le

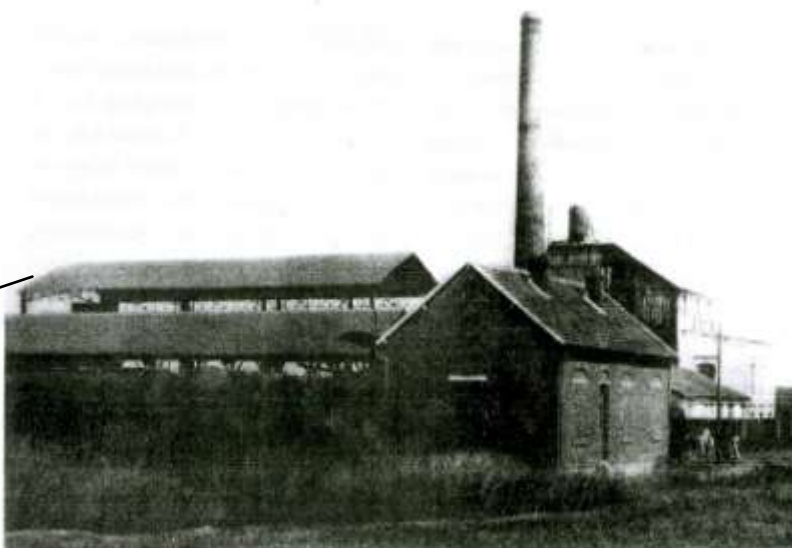


hangar de Beugneux est atteint après 5 km en accotement. En 1914, à la déclaration de guerre, le réseau de Cramaille est, avec Ciry-Salsogne et Maizy, l'un des trois réseaux betteraviers à voie de 60 existant dans la zone militaire française. Toute culture de betteraves ayant disparu de la zone de combats, ils sont, bien entendu, réquisitionnés et intégrés dans le réseau de l'artillerie, comme l'attestent des documents militaires. A l'occasion de l'offensive du Chemin des Dames, l'armée française a établi une immense régulatrice en gare de Fère-en-Tardenois. La voie de 60 part de ses emprises pour rejoindre 1 km plus loin le réseau de la râperie de Cramaille. Après l'Armistice, la sucrerie de Neuilly-Saint-Front et sa râperie ne sont pas

*Pogo de gauche: A la fin de la Grande Guerre, la râperie de Cramaille se trouve sur la route de la grande offensive allemande de l'été 1918. Même si le bâtiment de la râperie ne semble pas avoir trop souffert, les hangars en bois n'y ont pas résisté (Photo: XI/Coll.: Deleplanque).*

*Ci-dessus: Une vue générale de l'usine. Les racines y entrent par l'arrière pour être râpées. Le bâtiment le plus haut abrite les diffuseuses qui récupèrent le jus sucré. La grande cheminée marque l'emplacement de la chaudière et l'avant placé à droite abrite la cour des pulpes. Au second plan, vous pouvez distinguer le bâtiment de la bascule qui marque l'entrée de la ligne dans la cour (Photo: XI/Coll.: Deleplanque).*

*Ci-dessous: Sur cette vue plus récente (années 20 ou 30), une rampe de nombreux stationnements devant le bâtiment de la râperie. Le hangar le plus haut abrite un pont roulant (Photo: XI/Coll.: Deleplanque).*



# Société des Raffineries & Sucreries Say

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 96.775.000 FRANCS

Sucrerie de Neuilly-St-Front (Aisne)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

à M<sup>l</sup>e le Directeur  
DE LA SUCRERIE

RAFFINERIE DE CREMILLES  
Neuilly-St-Front, le 6 Juin 1923

6 juin 1923

accepté

Monsieur le Maire  
d'Arcy-S<sup>te</sup> Restitue

Dans le but de faciliter la culture de la betterave et selon le désir de nombreux cultivateurs de cette commune, La sucrerie de Neuilly-St-Front consentirait à prolonger sur 700 mètres environ, la voie de 60 mètres installée derrière le clos à Arcy.

Ce tronçon traverserait le chemin vicinal d'Arcy à Broy, le Broy au lieu dit; La Croix Picot et suivrait sur 200 mètres l'accotement gauche du dit chemin.

La redevance ou annuelle due par la sucrerie pour occupation temporaire de sol serait de 1 franc.

J'ai l'honneur de vous prie d'inviter votre Conseil municipal à statuer sur la proposition et me faire connaître la décision prise.

Recevez Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée

Le chef de raffinerie  
Say

**En juin 1923**, une demande est faite à la commune d'Arcy- Ste Restitue pour :  
« Prolonger dans l'intérêt de la culture de la betterave, la voie de 60 installée ' derrière le clos ' à Arcy . Le nouveau tronçon traverserait le chemin vicinal de Lannoy à la Croix Picot et suivrait sur une longueur de 200 mètres l'accotement gauche dudit chemin. La Sté Say offre une redevance annuelle de 1 franc. Le C.M., vu l'utilité que présenterait l'établissement de cette voie, accepte la proposition. »

Espace vide de la ferme Lebeau détruite en 1918 devenu l'actuel parking de l'église.

L'ancien café, puis la COOP à l'angle des rues de Rugny/Servenay.



#### **Vue de la cour intérieure de la ferme de la famille Baillet Constant Pornon Dupuis**

( pour ne nommer que 4 des 7 générations d'agriculteurs de cette ferme)

De g. à d. le père **Henri Fortier** (arrivé à Arcy en 1929, père d'Emile, résistant et maire d'Arcy), le père **Marlette** Edmond (né en 1881 à Nont-Notre-Dame, bourrelier à Arcy depuis 1911 et locataire à la ferme ), dans la partie qui correspond à l'ancienne auberge Turgy rachetée par Mme Vve Constant en 1906) et l'agriculteur **Francis Joseph Pornon** (né en 1889 en Saône & Loire, marié à la fille Constant) ; les 3 amis font la corvée des betteraves fourragères pour l'alimentation des vaches en hiver.

Mme Constant devient veuve à 25 ans ; son mari meurt d'une insolation !

Un autre témoignage en plus de la très complète monographie de **M. Eric Fresné**, témoignage important parce que vécu.

C'est celui de **M. Willaume Jacques** de Cramaille, ancien conducteur de locomotive à la râperie de Cramaille.

De la râperie aujourd'hui, rien de la cheminée ou des maisons ouvrières ou des installations mécaniques ne subsiste ; cassé par l'installation progressive de la S.P.D.O. dite la casse de Cramaille occupante de nos jours les lieux.

**M. J. Willaume** né le 29 mai 1922 à Bruyères sur Fère est arrivé âgé de un an à Cramaille ; ses parents travaillent comme ouvriers agricoles à la ferme de la famille Pinta.

Son copain d'enfance était Armand le fils de M. Berthonnet contremaître et conducteur de locomotive et logé à la râperie.

En 1939, une bonne part des employés et ouvriers est mobilisée ; aussi pour pallier ce manque de main-d'œuvre, M. Berthonnet engage et forme son fils Armand et Jacques le copain à conduire les locomotives. Cela n'empêche pas ces jeunes gens d'être pris pour le travail obligatoire en Allemagne en mai 1943 ; prisonnier M. Willaume est ouvrier dans une usine de papier à Stettin sur l'Oder ; à 150 km à l'est de Berlin et cette ville de 300 000 habitants est 2 fois bombardée aux bombes au phosphore par les alliés ; puis conquise par les Russes, les ouvriers prisonniers sont libérés en avril 1945. Période noire dans la vie laborieuse de M. Willaume et ce n'est pas sans émotion qu'il parle de tous ces cadavres calcinés qu'il aida à charger par camions après les

#### **Voici donc le témoignage de M. Jacques Willaume :**

« M. Brelivet était le directeur ; il le devint au décès de M. Herbin en 1934 ; il travaillait auparavant à la sucrerie de Neuilly St Front ; c'est lui qui m'a donné tous ces renseignements généraux sur la râperie. La râperie fut construite en 1873 et fonctionna jusqu'en 1968. La hauteur de la cheminée était de 18 mètres et la chaudière marchait au charbon... »

**M. Jacques Willaume.**

Sur la voie au-dessus de Branges à la 'Butte aux Cailloux' en 1948.

En cote américaine achetée aux américains qui passaient en camion vendre du surplus selon le plan Marshall ; le linge était vendu en ballot :  
1 chemise, 1 pantalon,  
1 veste etc.



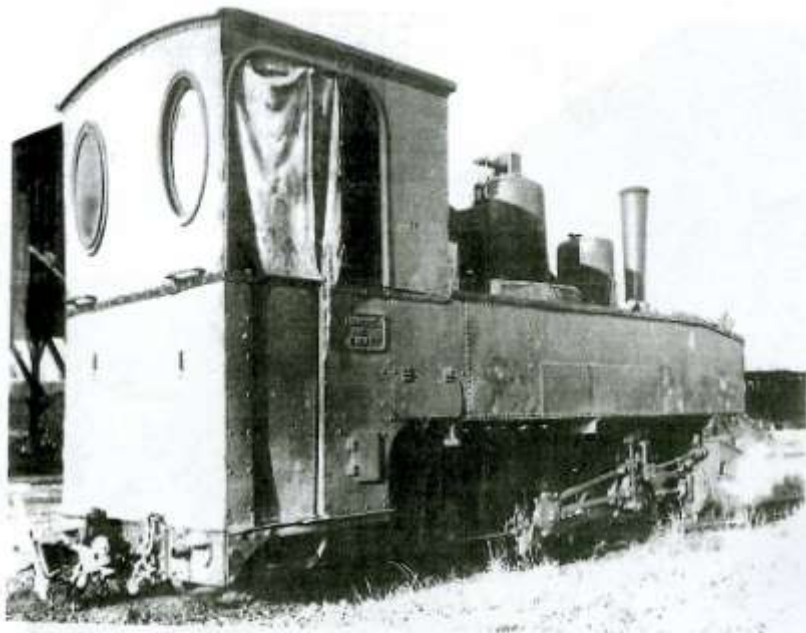
« Le circuit de ramassage des betteraves était de 45 km à une seule voie.

Pour aller à la gare de Fère en Tardenois chercher le charbon, il fallait passer par la route de Fère à Soissons pour revenir derrière Saponay, traverser au calvaire pour aller sur le quai militaire du côté de la sablière où par le plus pur hasard il y avait aussi le point d'eau à hauteur des wagonnets de notre train (Installé pour donner à boire aux chevaux transportés par rail pendant la guerre 14-18).

L'approvisionnement en charbon de la râperie se faisait bien-sûr hors saison de betteraves. Le train allait à Branges, à Maast et Violaine, au pont de Vaux, jusqu'au hangar de M. Remy, aux fosses à pulpes jusqu'à Vallée par le chemin de Reims et à Beugneux jusqu'au bois Caron »



Le prisonnier M. Willaume portait en Allemagne un pantalon râpé et une veste militaire allemande ... Mais quand les Russes arrivent à Stettin, il n'ose plus porter la veste. Il est rentré en France avec que ce pantalon à se mettre !



totalemment détruites et la production reprend assez rapidement. En 1919, la société projette de réutiliser le raccordement militaire entre la Cabinette et la gare de Fère-en-Tardenois. Ce sera chose faite deux ans plus tard, mais avec une modification du tracé. A partir de 1920, la société Say va entreprendre une série d'extensions vers puis autour du village

de Maast, situé au nord de Cramaille. Dans un premier temps, la voie venant de la râperie et aboutissant à la bascule de Housse est prolongée au-delà de cette bascule. Ce nouveau tronçon aboutit à un hangar appartenant à un agriculteur, dans une zone jouxtant le plateau d'Acy, sur lequel la S.D.S. (Société des Sucreries et Distilleries du Sois-

sonnais) possède elle aussi un vaste réseau à voie de 60. Il est donc fort probable que ces nouveaux embranchements de Say sont établis dans le souci de contrecarrer l'expansion du réseau de la S.D.S., en fournissant à de nouveaux planteurs la possibilité d'évacuer leur production. En tout état de cause, cela n'a pas les résultats escomptés, comme en témoigne l'histoire d'un planteur. En 1927, une série d'embranchements est établie à partir de la nouvelle tête de ligne, à la demande de monsieur Pottier, dans le but d'évacuer sa production et de recevoir des pulpes. Ces mêmes installations se retrouvent sur un plan du réseau S.D.S. (collection R. Bataille) datant de 1944. L'aire de chargement et la fosse à pulpes y sont répertoriés sous le numéro 28 et apparaissent dans les tableaux de marche des trains. Il est donc clair que ce Pottier a fait une grosse infidélité à la société Say au cours des années 30 et qu'il s'ensuit l'installation d'un raccordement entre les réseaux d'Acy et de Cramaille. Une convention entre la S.D.S. et Say permet sans doute aux machines d'Acy d'emprunter les voies de Cramaille, jusqu'à Maast. Par la suite, le réseau de Cramaille, qui survit au-delà de 1951 à celui de la S.D.S., n'évolue plus et garde la même physionomie jusqu'en 1963.



## Un réseau betteravier, à quoi ça sert ?

Depuis son avènement, au dix-neuvième siècle, l'industrie betteravière est confrontée au problème du transport de sa matière première. Pour être rentable, une sucrerie doit traiter des quantités considérables de betteraves. Cela implique donc une zone d'approvisionnement très étendue : plusieurs milliers d'hectares au début du vingtième siècle et l'équivalent d'un département à l'heure actuelle. Ce sont donc des milliers de tonnes de racines brutes qui doivent être acheminés en un temps limité sous peine de les voir pourrir sur place. Dans cet exercice, la traction animale a vite montré ses limites sur les routes mal entretenues d'une France encore très rurale. En 1874, Paul Decauville et son concept de chemin de fer "léger" arrivent donc à point nommé pour pallier ces difficultés et les premières voies ferrées betteravières naissent dès 1892. Le principe de ces réseaux, au cours de leurs 80 ans d'existence, est toujours resté plus ou moins le même. Les lignes dessinent grossièrement une toile d'araignée dans la zone d'approvisionnement de l'usine. Régulièrement, le long de la voie et à ses extrémités, l'usine prend soin de faire établir des aires pavées, parfois équipées d'une bascule de pesage (d'où leur nom) destinées au stockage des racines. Dans le même ordre d'idées, les agriculteurs creusent des fosses maçonnées qui reçoivent les "pulpes" (résidus de betteraves) utilisées comme ensilage pour le bétail. "Point nodal" du réseau, l'usine reçoit donc les

betteraves. Encore faut-il prendre le terme d'usine dans un sens très large, car l'installation peut revêtir des formes très diverses. Souvent, il s'agit en fait d'une râperie, établissement destiné uniquement à réduire les betteraves en "cossettes" (sortes de copeaux) et à en extraire le sucre expédié ensuite à la sucrerie sous forme d'un jus. Ce sirop est préalablement chaulé pour éviter la fermentation et conduit par de véritables pipe-lines. Deuxième cas, très fréquent dans l'Aisne, le réseau est situé sur un plateau et l'usine au fond d'une vallée. Un transporteur aérien prend alors le relais de la voie ferrée pour descendre les racines et remonter les pulpes. Dernier cas, la voie de 60 aboutit à la sucrerie qui prend alors en charge les betteraves pour tout le processus de fabrication. Dans tous les cas, l'activité ferroviaire se concentre sur les quelques mois de l'automne et du début de l'hiver. Partant de l'usine, les wagons sont vides ou chargés de pulpes. Le travail des équipes de conduite consiste alors à les répartir le long des lignes dans les aires, les fosses et aux bascules. Au retour, les wagons, pleins, sont repris et acheminés à l'usine. Parfois, un embranchement vers une gare des grands réseaux ou un canal permet l'approvisionnement en charbon et en chaux nécessaires au traitement des betteraves. Le reste de l'année, les mécaniciens travaillent en atelier et seuls quelques trains de travaux sont engagés à la demande. Texte : ERIC FRESNÉ

« Il y avait 4 locomotives appelées simplement par leur numéro : la 1, la 2 ....., environ 32 tombereaux-wagonnets dont 16 en tôle et 29 wagons allemands.

Une seule des locomotives existe encore de nos jours à Froissy (Somme), qui fait le circuit de la baie de la Somme ; elle est marquée CRAMAILLE.

Le rythme quotidien était de 4 voir 5 trains par jour par loco. jusqu'à Maast et Violaine et 6 voir 7 par temps très sec.

De Branges à la râperie, le trajet se faisait en 1 h environ et encore il fallait s'arrêter pour l'eau au silo d'Arcy-Ste-Restitue, près de chez ' Moreau l'épicier . De la loco, un tuyau aspirait l'eau du ru Chouy au lieudit les Roises, grâce à la basse pression de la vapeur ; l'eau se prenait à travers un regard avec filtre. Chaque ligne avait ses difficultés et particularités : celle de Branges finissait au silo à pulpe dessinant un Y ; ce qui permettait avec l'aiguillage de manœuvrer l'aller-retour.

De la croix Labbé, sur la ligne de Maast et Violaine-Muret-Les Croûtes, il y avait une courte dérivation permanente qui grimpait dans les champs et le retour se faisait en marche arrière jusqu'à la croix Labbé pour ainsi rejoindre la ligne principale...»

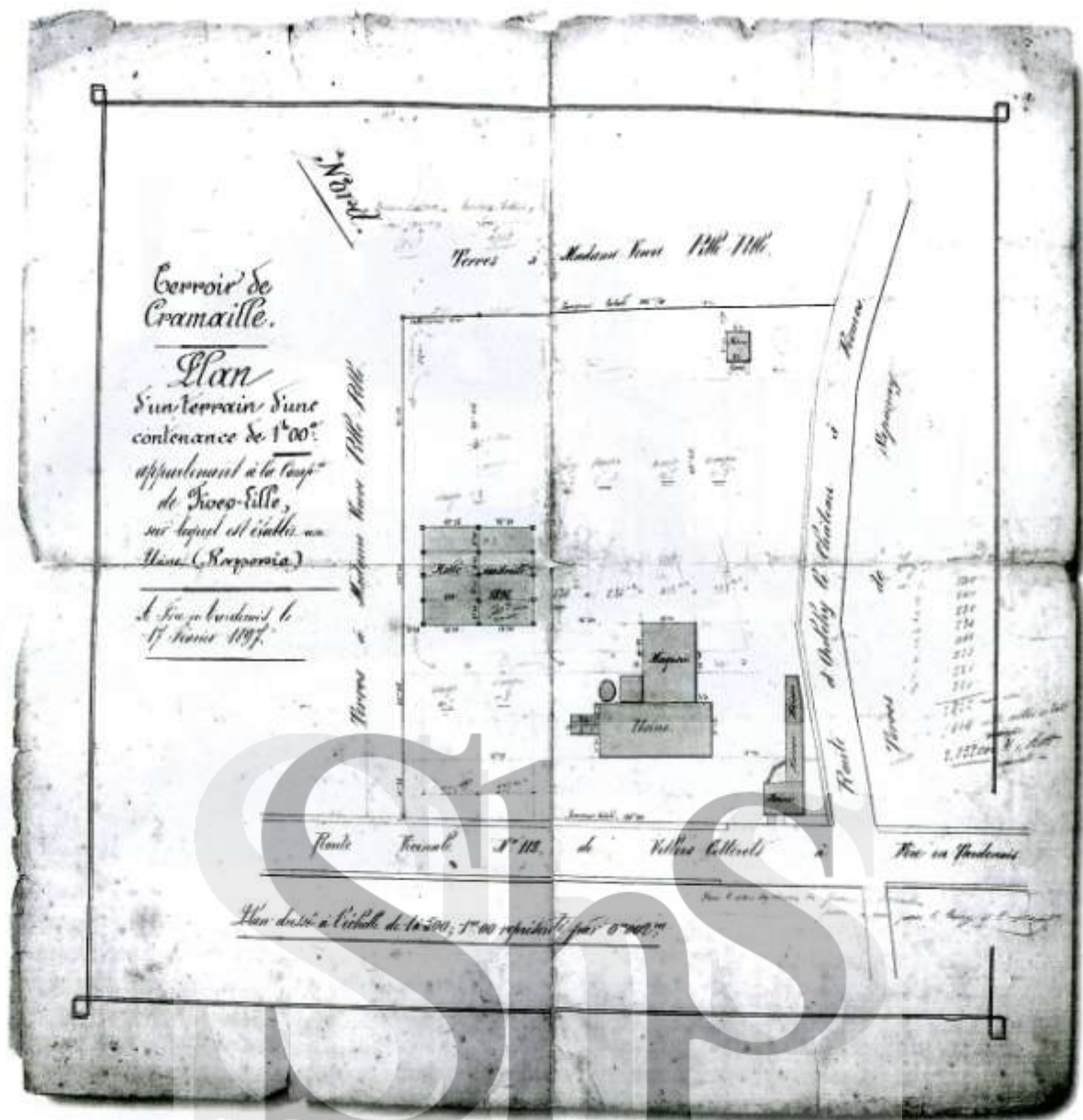
**Réfection de la voie .** Sur Beugneux les rails sont longs de 5 m sur travers de bois, ceux de la râperie sont de 12 m . L'équipe des 6 hommes de g. à d., Angelo Faro ; Jacques Willaume (né en mai 1922), Robert Laratte de Rugny, René Billot (il s'est suicidé après guerre en se jetant sous une Micheline au pont de la gare de Fère-en-Tardenois), Moreau Valère, Petit Jean.



« Au début (1939 pour M. Willaume) il y avait les Belges et ensuite en 1945 le chargement se faisait par les Bretons. Chacun recevait bottes et imperméable.

Ma femme et moi nous nous souvenons bien de certains comme les 2 frères Kervolen avec leurs sabots de bois, les 2 frères Kras qui en Bretagne élevaient des chevaux, et même M. Mahieu, propriétaire exploitant à Rugny allait leur en acheter.

Ces ouvriers étaient logés dans les maisonnettes ouvrières de l'autre côté de la rue, face à la râperie. Ils apportaient leurs linges à laver à ma femme et c'était bien souvent leur seul moment de détente qu'ils prolongeaient avec un arrêt au café Lépolard sur le chemin de retour à la râperie. Il y avait 24 chargeurs en 4 équipes de 6 hommes, soient 2 équipes de 12 heures. Au début il fallait 150 personnes et à la fin, 60 personnes : 3 équipes de 20. Les ouvriers venaient d'Arcy-Ste-Restitue, de Villeneuve sur Fère, Coincy, Cramaille...»



### La râperie et les bascules

Avant la guerre de 14, le plan de voie de la râperie est des plus simples. La voie venant du carrefour de la CabINETTE longe le GC 21 et se termine dans la râperie par deux voies de réception, prolongées par un tiroir servant aux manœuvres de la machine. Une voie en boucle autour du bâtiment permet le déchargement manuel des wagons. En 1910, la voie venant de Beugneux vient se brancher sur la boucle. Vers 1935, l'installation d'un système de déchargement hydraulique entraîne d'importantes modifications du plan de voie de la râperie. Chaque hangar est équipé de portiques sur lesquels sont installées des lances à pression (les "mitrailleuses"). Les betteraves sont sorties des wagons par la force

de l'eau et tombent dans des caniveaux. Elles flottent ensuite tranquillement vers les fosses de stockage. La voie décrit une large boucle, non plus autour de la râperie, mais en partie sous les hangars. Une seconde voie, également couverte, vient doubler une partie de la boucle et une impasse dessert le parc à charbon. Un ajout intervient en 1944, non pas sur la râperie, mais à son entrée, avec l'aménagement d'une cour de stockage traversée par deux voies de déchargement sur le terrain jouxtant l'atelier du matériel roulant. En 1946, le démontage des anciens hangars datant de 1906 et l'installation de nouveaux bâtiments dans la cour nécessite quelques aménagements mineurs, entre autres l'ajout d'une petite boucle secondaire à l'intérieur de la pre-

*Page de gauche: Archétype du matériel de traction des réseaux bettenviers, la DFB n° 4 se trouve en 1962 à la râperie. Notez la grande plaque du revendeur Couthon apposée sur l'abri (Photo: Guy Laforgerie/Coll.: Bruno Duchesne).*

*Ci-dessus: Plan de la râperie de Cramaille datant du 17 février 1897. La râperie est alors propriété de la Société Fives-Lille et les livraisons se font par charrois. L'organisation générale de l'usine restera la même tout au long de son activité.*

mière. A cette occasion, le système de déchargement hydraulique est complété par un pont roulant établi en prolongement du bâtiment de la râperie. Le dernier changement intervient en 1951, à l'entrée de la râperie: il s'agit de l'aménagement d'un nouveau bassin de décantation, qui nécessite le remanie-

**M. Jacques Willaume** : « La campagne de ramassage des betteraves durait environ 90 jours, de fin septembre juste après le dimanche de la fête à Cramaille jusqu'à mi-janvier voir fin février ; en 1939 on y travailla jusqu'en février ; cette année-là, il y avait 2 équipes de Belges qui chargeaient et sur Beugneux c'était des Français. Le rendement était de 340 tonnes par 24 heures et pour l'obtenir la cadence était souvent inhumaine et le travail soutenu par n'importe quel temps qu'il grêle, gèle ou que le soleil brille, sans samedi ni dimanche. Je m'en souviens bien de ces jours pénibles de ces années sans Noël en famille, de ces tours de nuit, 15 jours jusqu'à minuit puis les tours de jour de 1 h du matin à 18 h le soir ou les coups de bourre de pleine saison quand il fallait pour une raison ou une autre, rattraper le temps perdu, alors c'était des 18 heures à la file...! Avec les cendres qui volaient du foyer de la loco. Quand le chauffeur chargeait le charbon dans la chaudière, les hommes en descendaient blancs comme des corbeaux » Dixit M. Willaume



**Jacques Willaume** le conducteur du petit train betteravier et son équipe de chargeurs. Le même de 17 ans, en 1939, conduit la locomotive à la place des adultes réquisitionnés pour le S.T.O. (travail obligatoire en Allemagne) et travaille avec une équipe de bretons ; il garde de ces gars un souvenir admiratif « Les Bretons sont des brutes du travail ! » A partir de ce temps-là, il appelle amicalement «un breton » tout chargeur quelque soit son origine !

« Il y avait quelques rails pour rallonger la ligne et faciliter les chargements en plein champs si besoin et si les conditions du terrain ou du temps le permettaient. Nous le faisons assez souvent au-dessus du village de Branges ; Mais, sur cette ligne, par très mauvais temps les chargeurs apportaient les betteraves avec les chevaux, jusqu'au hangar de la bascule du bois de Housse. Les Bretons (M. Willaume désigne ainsi familièrement et affectueusement tous les chargeurs) étaient payés à la tonne et faisaient pression pour maintenir une cadence rapide laissant tout juste aux hommes de la loco le temps de manger leurs gamelles ! Aucune intempérie ne les arrêta : ces Bretons chargeaient à la main les gros blocs de betteraves gelées qu'ils avaient découpés à coups de pioche. Les raisons de retard ne manquaient malheureusement pas lorsque le travail est tiré jusqu'à extrême limite : en mauvaise saison de pluies, les voies se détrempeaient et s'affaissaient et les déraillements nombreux devenaient part des imprévus prévisibles. Sur Beugneux, les rails de 12 m étaient avec traverses en fer, ailleurs les rails de 5 m avaient des traverses en bois... »





*Ci-contre, de haut en bas:*

*- En octobre 1957, les DFB n° 3 et n° 4 posent pour la postérité à l'entrée du bâtiment de dépôt (Photo: DR/Coll.: Eric Fresné).*

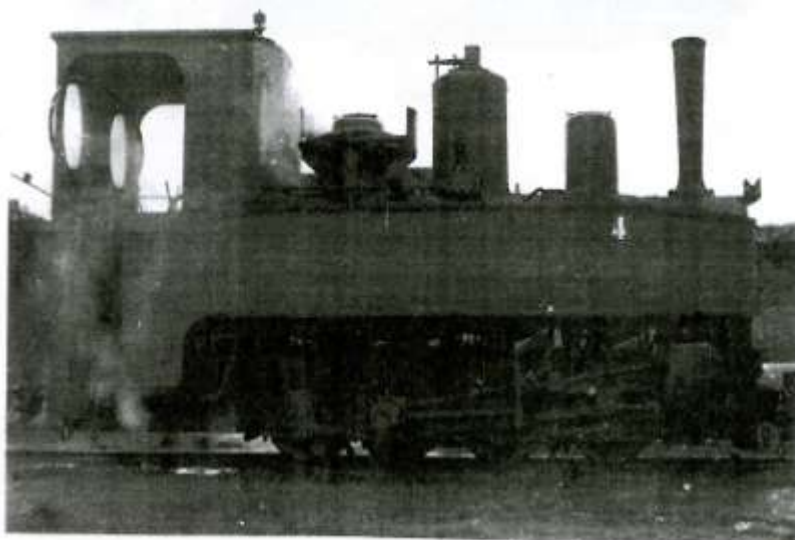
*- En octobre 1957, une DFB vient de partir de la bascule de Housse, visible à l'horizon, et se rend à la râperie en tête d'une rame de tombereaux métallisés, sans doute d'origine anglaise (Photo: DR/Coll.: Eric Fresné).*

*- La DFB n° 4, en chauffe, sur la voie du dépôt (Photo: DR/Coll.: Eric Fresné).*

*Page de droite: La DFB n° 2, reconnaissable à ses phares électriques, tracte un train de tombereaux vides. Au début des années soixante, le matériel remorqué, déjà âgé, est dans un état de délabrement assez avancé... (Photo: Guy Laforgerie/Coll.: Bruno Duchesne).*



ment de la cour de stockage, raccourcie mais élargie. Les voies de déchargement sont cette fois établies en courbe. La râperie de Cra-maille dispose également de deux bascules, disposées aux extrémités de la ligne principale et complétées par des aires de chargement. La bascule de Housse occupe un vaste triangle coincé entre deux routes. La voie principale longe ce chemin et se termine par une demi-lune et un tiroir. Trois voies de chargement largement espacées s'en détachent et se répartissent sous un hangar. Le seul bâtiment fermé est celui qui abrite la bascule. A l'autre extrémité du réseau, la bascule de Beugneux possède, du moins sur le plan d'origine, deux voies couvertes plus deux voies à l'air libre. La ligne parvient au hangar en passant par un faisceau de réception à trois voies parallèles. La construction de deux fosses à pulpes étant prévue, un embranchement est censé quitter la voie principale à l'entrée du terrain. Dans les années vingt, seules les deux voies couvertes subsistent et une troisième voie se prolonge au-delà du hangar vers le village de Beugneux.



### **Le dépôt**

Le plan d'origine (1907) ne laisse apparaître aucun bâtiment de garage pour les machines, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existe pas un dès cette époque. Par contre entre les deux guerres, une remise à une voie sur fosse est installée à l'extrémité de l'impasse située derrière les hangars. Ce tout petit dépôt est même allongé de 5 mètres dans les années trente. Toutefois, il est incapable d'accueillir les quatre DFB du parc et il doit laisser la place, en 1944, à un grand atelier à deux voies, dont l'origine est reportée au-delà de l'aiguille d'entrée de l'usine, vers Housse.

Lueur d'un jour nouveau, sur les épaules de M. Brélivet, directeur pendant 24 ans à la râperie.



« La nuit les étincelles qui passaient par la boîte à fumée se voyaient ; lors des échappements des fumées, cela tirait le feu et projetait des étincelles qui même invisibles le jour restaient une cause de risque permanente et cela, je ne l'oubliais pas le jour où je passais avec le train à proximité de la meule de paille érigée près de la voie à Saponay, sans respecter les distances de sécurité de 6 m de la voie.

Toute la paille de la moisson de l'agriculteur M. Jacques Fontaine formait cette belle meule traditionnellement et artistiquement construite.

De retour à la râperie, je fis part de mes craintes à M. Billard, alors directeur succédant à M. Brélivet .

La noria incessante des trains alimentant le ventre de la râperie continua et mon train repassa devant cette meule une fois de plus ou une fois de trop !

Ce ne fut qu'un peu plus loin avant d'arriver au petit bois qu'on aperçut l'épaisse fumée venant de la meule de paille ; il faisait si sec, tout brûla.

Les hommes étaient aussi à la merci d'accidents : M. Brélivet directeur avant M. Billard eut la jambe cassée par une pierre qui tomba d'un wagonnet... »

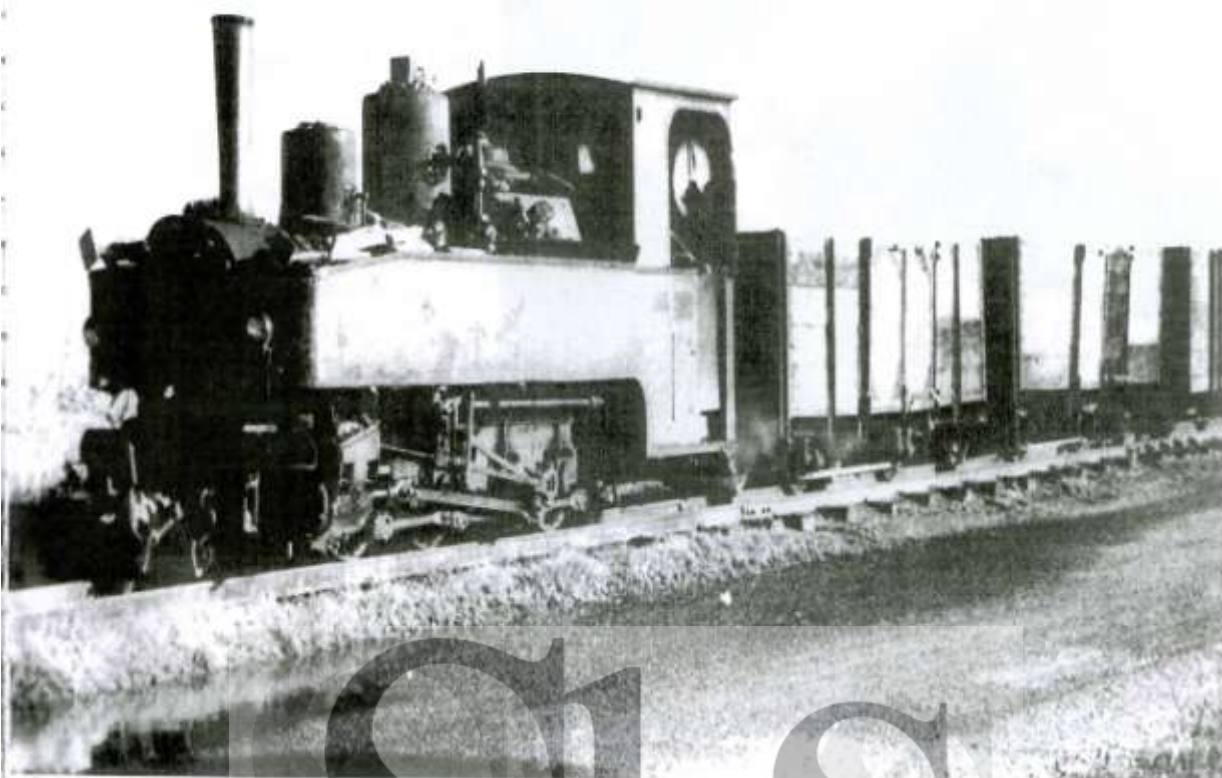


« Le site à Cramaille était la râperie, alimentant par canalisation la sucrerie de Neuilly-st-front, distante de 18 km . Il sortait 180 tonnes de pulpe par 24 h des 60% du poids brut des betteraves déchargées au pont roulant . Le jus était mélangé avec du lait de chaux pour éviter la fermentation au cours de son écoulement qui durait 18 h .

M. Remi agriculteur à Cramaille leur avait vendu 6 hectares de terrain jouxtant la râperie pour le bassin de décantation.

Cette fosse recueillait toutes les eaux sales des lavages et les pulpes ; une fois décantées ces eaux étaient re-pompées dans le cycle de lavage des betteraves.

Au laboratoire d'analyse du jus travaillaient M. Jalki et Mme Brélivet . Il y avait aussi les gratteuses de betteraves pour faire les échantillons ; ces femmes nettoyaient une quantité donnée de betteraves pour pesée et estimation du % terre / betterave... »



### Le matériel roulant

Comme c'est souvent le cas pour les chemins de fer betteraviers, seul le matériel de traction est assez bien connu. Avant 1914, la seule machine utilisée semble être la 020 T n° 4085 fournie par Orenstein & Koppel au moment de la construction de la ligne. Il est pratiquement acquis que cette machine n'a pas survécu à la Grande Guerre. Les quatre années d'interruption ont dû, comme cela s'est passé ailleurs, disperser le matériel tout le long du front au gré des utilisations militaires. Après les hostilités, la société Say fait l'acquisition d'au moins deux 040 T DFB (Deutsche Feldbahn - en langue allemande, littéralement "chemin de fer de campagne", le terme "campagne" étant à prendre dans son sens militaire) auprès de la société Couthon qui procède peut-être également à l'établissement des nouvelles voies. Ce sont des machines relativement récentes (1917 ou 1918) construites par Henschel (n° 15256/DFB 1517 et n° 15271/DFB 1532). Elles reçoivent les numéros 1 et 2 (peints au pochoir sur les caisses à eau). La numéro 3 figure à l'inventaire depuis les années vingt, mais aucune information n'existe sur son origine.

Dans les années 50, il existe une quatrième machine, une Krauss (n° 7373/DFB 1599) livrée par Couthon plus tardivement, sans doute à la fin des années trente et logiquement immatriculée "4". Ces quatre engins ont conservé leurs tampons militaires et leur système d'attelage avec ressorts de rappel. Toutefois, les plateaux de tampons sont largement agrandis, ce qui permet d'atteler aussi bien les wagons "brigade" que les tombereaux civils à essieux, dont la hauteur de tamponnement est largement supérieure à celle du matériel allemand. L'attelage se fait avec une maille horizontale qui traverse le tampon. Au moins deux des machines ont conservé leur système d'alimentation d'eau par aspiration et son tuyau enroulé sur la sablière arrière. La numéro 2 possède un éclairage électrique, constitué de deux phares fixés au bout des caisses à eau et deux autres enchâssés dans la tôle arrière de l'abri. En l'absence de tout état numérique précis, seules les photographies permettent d'établir un semblant de typologie du matériel roulant. Une photographie de catalogue datant de 1910 environ montre très clairement la 020 T Orenstein et Koppel en tête d'une rame de tombereaux.

Ces wagons, construits également par O & K, sont des tombereaux à essieux de 4,5 mètres cubes. La caisse, en bois et cornières métalliques, est renforcée par deux arceaux en ogive assez caractéristiques. Il est établi que ces wagons ont été utilisés, en compagnie de wagons Pétolat provenant de la sucrerie de Ciry-Salsogne et de matériel militaire, sur le réseau de l'artillerie situé au sud du triste Chemir des Dames. La réquisition des wagons Cramaille paraît assez logique et ils n'ont pu résister à la dernière année de guerre, au cours de laquelle cette région fut le théâtre de la dernière offensive de l'armée allemande. Après la guerre de 14, le matériel présent à Cramaille est beaucoup plus disparate. Les premières unités sont des tombereaux à caisse débordante, montée sur deux essieux suspendus par des ressorts à boudins. La caisse elle-même est en planches et cornières. L'attelage est du type tulipe, comme celui qui est en usage sur le T.P.T. Les autres tombereaux à essieux visibles sur les documents datant de la fin de l'exploitation présentent un châssis à longerons extérieurs. Un exemplaire de cette série a été préservé et restauré sur le petit train de la Haute Somme. Ils portent des numéros

Correspondances n° 3 - 66

La Râperie de Cramaillé 14-12-31

Monsieur Le Maire  
Arcy St. Restitue

En réponse à vos très honorables lres du 5 et  
12 d. concernant <sup>l'incident</sup> votre V.P. de Bucy et  
le V.P. de Jouffry, veuillez noter que je  
ferais l'impossible pour vous donner satis-  
faction dès que les betteraves seront exlovées.

Recevez Monsieur, je vous prie les assu-  
rances de ma considération distinguée

Le chef de râperie  
Herbier

12 Dec 31

M. Herbier

Je suis navré de voir des  
camions venir enlever  
des betteraves au bord de  
ruie et du croup Picot  
(Route de Bucy).

Où a ravagé la route  
à y en a des betteraves à  
bord de ruie (de Jouffry).  
On va à nouveau le faire  
poids camions pas les enlever  
Je vous enverrais de constater  
ce que je fais faire par le  
Canton et la qu'on ce  
fais moi.

Quand le va et vient des  
camions remplace celui  
des tombereaux tirés par  
les chevaux, la  
détérioration des chemins  
et de la voirie est une  
conséquence directe et  
inévitable.

**Echange de courrier en  
décembre 1931**

entre le chef de la râperie  
et le maire d'Arcy à  
propos d'un tas de  
betteraves au bord du ru  
Chouy à la Croix Picot /  
route de Bucy ; les  
camions qui viennent les  
enlever détériorent et  
apportent des nuisances.

DÉPARTEMENT  
DE L'AISNE

Commune à Arcey Sainte- Restitue

ARRONDISSEMENT  
de Soissons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil Municipal

CANTON  
de Oulchy-le-Château

Séance du 28 avril 1936

28 avril 1936

N° 561

L'An mil neuf cent trente six, le vingt-huit avril  
à 19 heures du \_\_\_\_\_, le Conseil Municipal de cette Commune s'est  
réuni en la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Guyot Louis, maire

OBJET:  
Subvention  
industrielle de  
la sucrerie de  
Neuilly-St-Front

Présents: MM. Philippon, Tascard, Rondin,  
Legros, Brocheton, Guyot Charles, Vriet,  
Dantery

Absents: MM. Demoury.



Monsieur le Maire dépose sur le bureau  
une proposition de règlement amiable  
de subvention industrielle pour dégrada-  
tions extraordinaires causées aux chemins  
vicinaux ordinaires de la commune en  
1935, par M. Marie, directeur de la suc-  
rie de Neuilly-St-Front, agissant pour le  
compte de la société des sucreries et raffineries  
Say et ce montant à 105 francs. Le Conseil  
accepte la proposition pour lesdites dégrada-  
tions ainsi que l'offre de 105 <sup>fr.</sup>

Fait et délibéré en séance, les jours,  
mois et an susdits et ont signé au  
registre les membres présents.

Et le coût de ses  
dégradations est  
réglé à l'amiable  
sous forme de  
subvention  
industrielle payée  
aux communes  
concernées par la  
sucrerie de  
Neuilly-St-Front.

PRÉFECTURE DE L'AISNE

3<sup>e</sup> Division - 2<sup>e</sup> Bureau

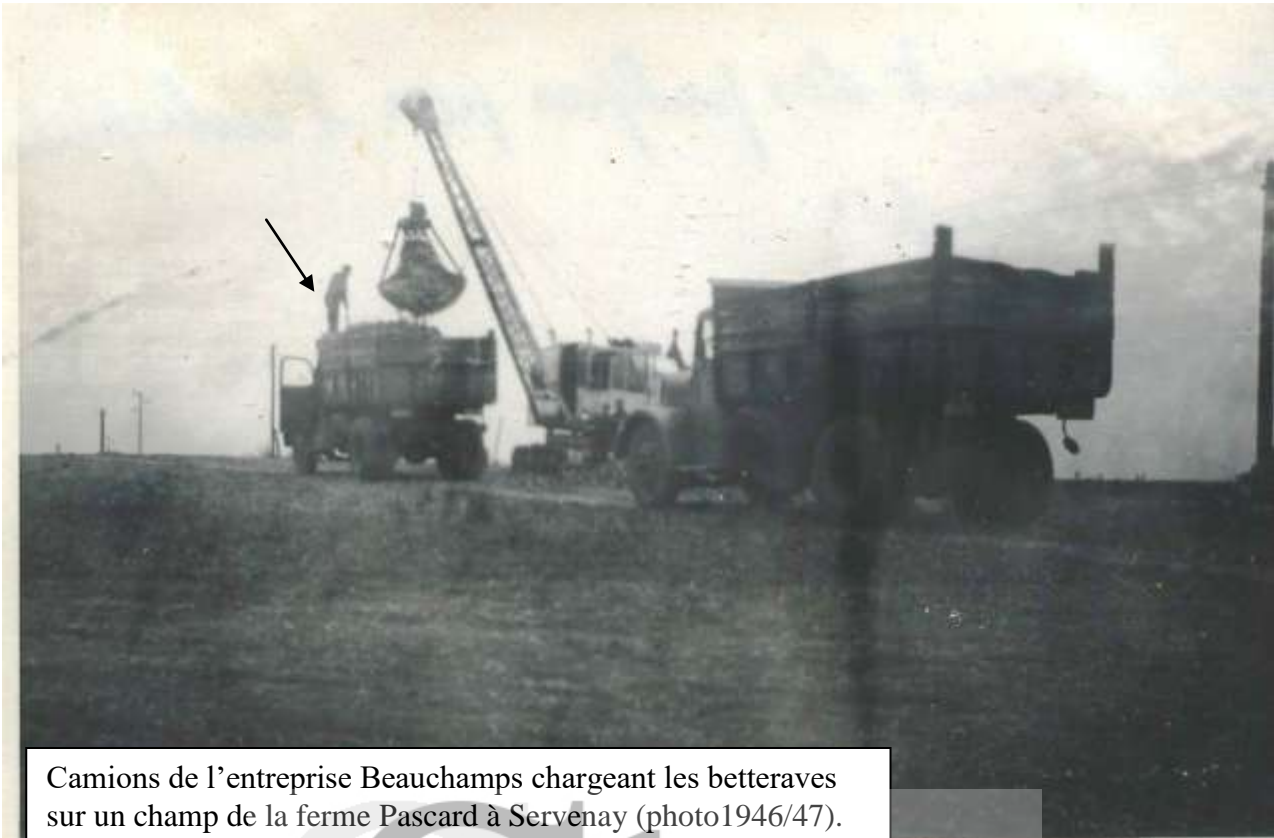
Vu pour être annexé à la Décision de la  
Commission Départementale en date de ce jour

LAON, le 15 JUN 1936

POUR LE PRÉFET  
CHIEF DE DIVISION DÉLÉGUÉ



Pour copie conforme,



Camions de l'entreprise Beauchamps chargeant les betteraves sur un champ de la ferme Pascard à Servenay (photo 1946/47).

« L'après-guerre voit la première mécanisation du chargement des betteraves ; c'est d'abord une chargeuse tirée par un tracteur de 30 CV ; en temps pluvieux, il fallait aider un peu ! Alors on attelait la CV 2 Citroën devant le tracteur ! Les fermes de Servenay dépendent encore de la râperie de Cramaille, puis sont rattachées à la sucrerie de Bucy-le-Long qui envoie camions et grue à chenille. Les camions y déchargent les betteraves et ramènent la pulpe dans les silos de la ferme. »

## Planteurs de Betteraves

Le Conseil Economique Interministériel a décidé que le prix de la betterave pour la campagne 1953 sera fixé suivant la méthode du cadre du prix dans la mesure où les surfaces ensemencées n'excéderont pas 400.000 ha et où la production totale sera inférieure à 12 millions de tonnes. En vue de diminuer la production d'alcool au profit de la production de sucre, il sera accordé une garantie d'écoulement du sucre produit en excédent des besoins. Cette garantie sera subordonnée à diverses conditions, en particulier à la réduction de la production d'alcool des sucreries-distilleries.

La production de betteraves devra être inférieure à 12 millions de tonnes. Si ce contingent était dépassé, le gouvernement se réserve le droit de dénoncer ce « contrat ».

Le gouvernement entend inciter les producteurs à limiter les ensemencements de betteraves et invite les utilisateurs à diriger les betteraves vers les sucreries et non plus vers les distilleries.

On a envisagé une subvention pour que les prix obtenus par les producteurs soient rentables.

M. J. Willaume : « Après 1945, il fallait chercher l'eau à l'Ourcq en passant par Saponay en suivant la propriété de M. Picot ; derrière, en face M. Billard, on descendait à l'Ourcq où une pompe refoulait l'eau (40 m-cube à l'heure) au lieu dit 'les corbeaux' ; en plus on prenait l'eau qui descendait de Cramaille.

Quant aux hommes, je me souviens de Mrs Berthonnet Abélard, Berton Maurice conducteur de loco lui aussi, Bernardon André et René (entretien du matériel), Adrien Bernard maréchal, Jean Billard au pont tournant, Paul Landrieux homme de cour, chauffeur à la chaufferie, André Lenfant chef de batterie, Georges David basculeur, Brelivet le directeur, Ducamp conducteur de loco d'Arcy-Ste-Restitue (mari de Solange), Cyprien Héneaux fils du boucher d'Arcy) occasionnellement conducteur de loco et le père Philippe, beau-père de Paul Landrieux qui venait chercher avec son tombereau, la terre du silo de la râperie; dans les silos à pulpe, les agriculteurs entassaient couches de pulpe, couches de feuilles des betteraves pour alimenter le bétail en hiver. De ces hommes, seul M. Bernardon René est encore vivant, il vit à Soissons.»

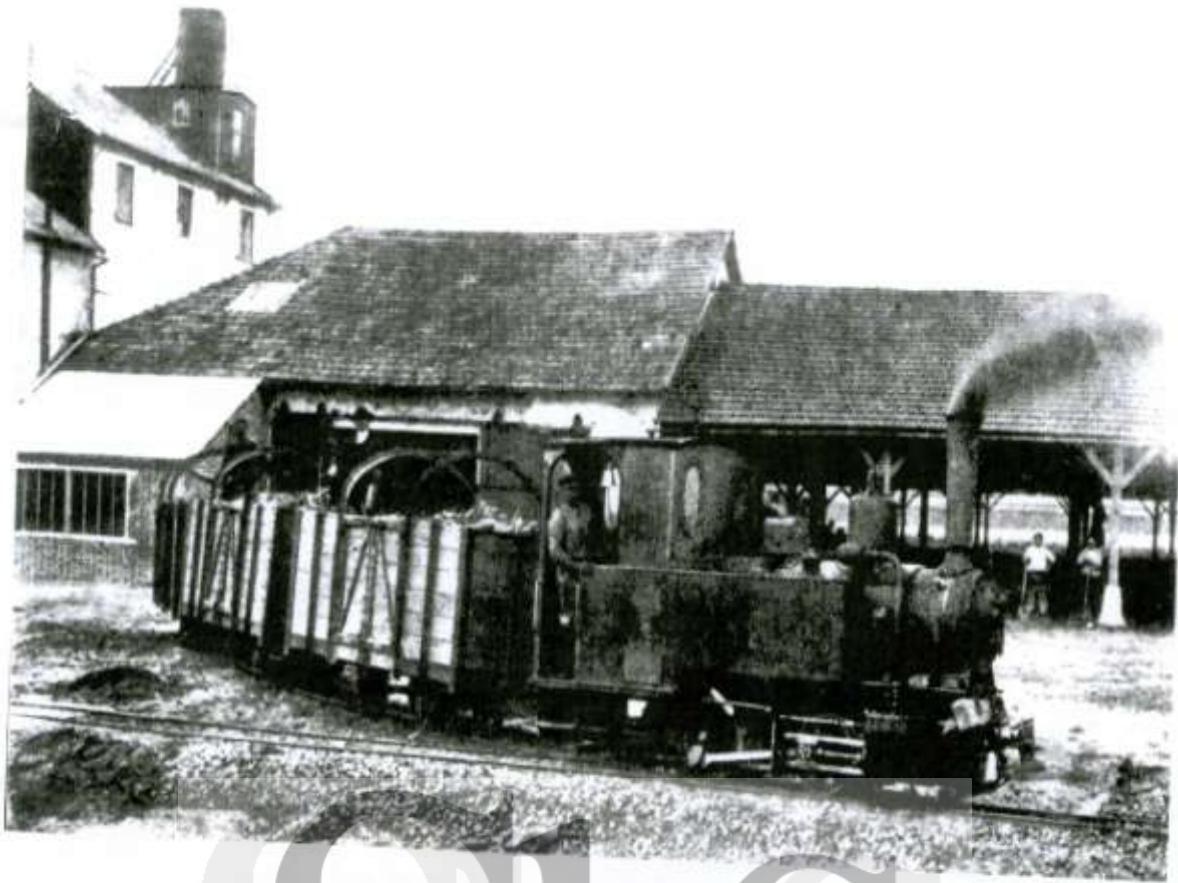
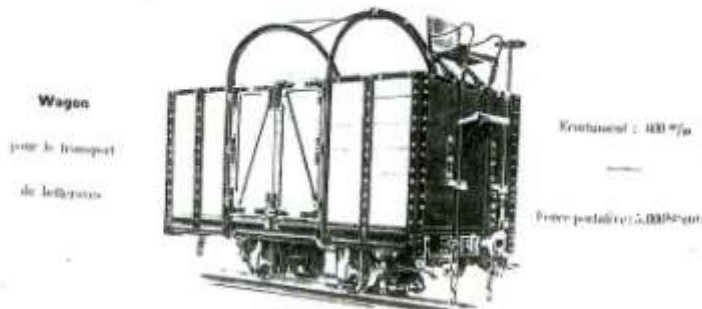


Fig. 121.  
Wagon spécial pour le transport de betteraves, pommes de terre, etc.



Fig. 122.  
Le même wagon avec le pareil de décroire-à-baisser horizontalement, celle de devant entièrement rabattue



Wagon  
pour le transport  
de betteraves

Kraftwagen : 400 97/a

Preis postfrei 2.000 Mark

Fig. 123

Ci-dessus: Un document exceptionnel! Tiré d'un catalogue Orenstein & Koppel de 1910, il représente la 020 T livrée avant 1914 à la Société Soy et utilisée à Cramaille. L'ouvrier grimé sur l'un des wagons porte un costume typiquement... breton. Jusque dans les années 1980, nombre d'ouvriers agricoles originaires de l'Ouest ont travaillé dans l'Aine lors des campagnes betteravières (Photo: DR/Coll.: Alain Duchesne).

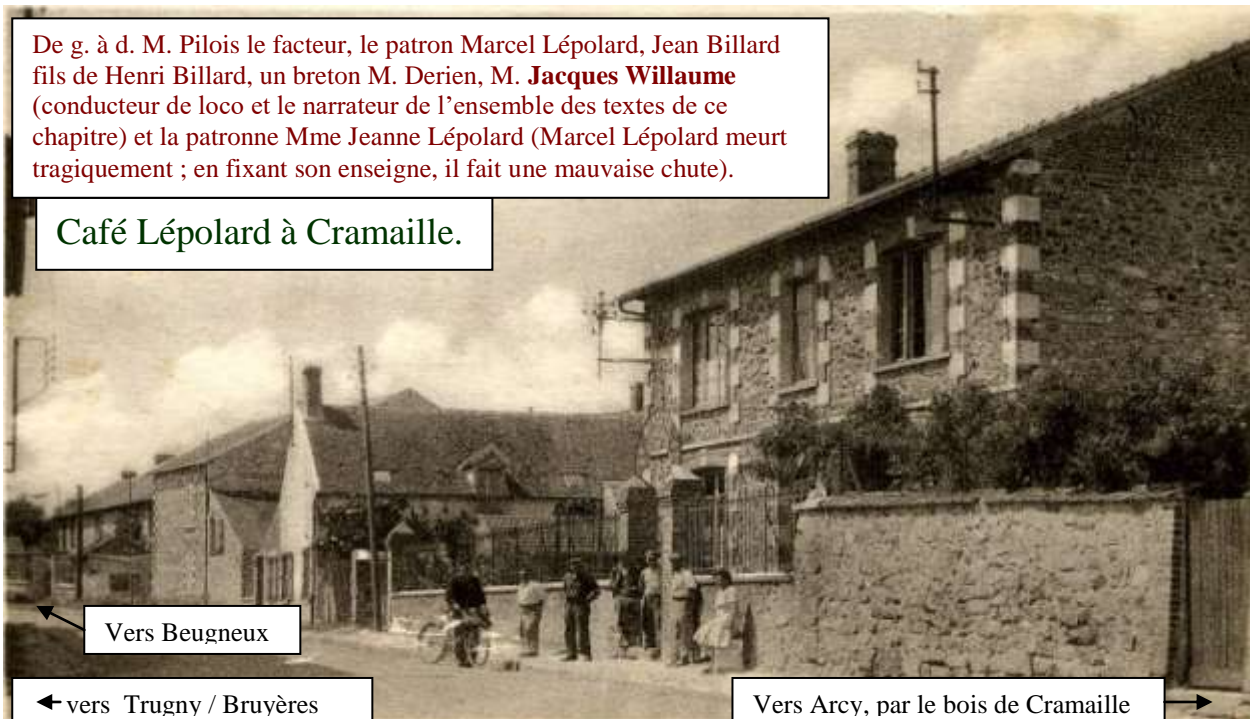
Ci-contre: Les tombereaux à arceaux, livrés par Orenstein & Koppel à Soy, sont illustrés dans le catalogue de 1910, leurs deux arceaux ogivaux sont caractéristiques de ce constructeur (Photo: DR/Coll.: Alain Duchesne).

allant au moins de 30 à 60. Le réseau de Cramaille possède également des caisses à bords abattants, montés sur des bogies allemands "Feldbahn". Les caisses d'origine ont été sérieusement renforcées et équipées de charnières permettant leur ouverture sans avoir à déposer les bords. Dernier type identifiable, des caisses métalliques montées sur trucks. Il doit s'agir de matériels allemands transformés, mais cela reste à confirmer. La fermeture du réseau est intervenue en 1963; fort heureusement, le matériel resta assez longtemps sur place et put être ainsi sauvegardé sur de nombreuses lignes musées. ■

Merci à Raymond Duton, Alain et Bruno Duchesne qui m'ont confié leurs documents. Merci également à Madame Pradayrol qui a bien voulu mettre à ma disposition les documents réunis par son mari Jacques.

De g. à d. M. Pilois le facteur, le patron Marcel Lépolard, Jean Billard fils de Henri Billard, un breton M. Derien, M. **Jacques Willaume** (conducteur de loco et le narrateur de l'ensemble des textes de ce chapitre) et la patronne Mme Jeanne Lépolard (Marcel Lépolard meurt tragiquement ; en fixant son enseigne, il fait une mauvaise chute).

### Café Lépolard à Cramaille.



← Vers Beugneux

← vers Trugny / Bruyères

Vers Arcy, par le bois de Cramaille →

« La plus haute toiture abritait le pont roulant avec des crapauds (grues avec câbles) qui roulaient sur des rails de chaque côté. La cabine de commande suspendue est la tache noire visible sur la carte postale. Les wagonnets vides retournaient dans les voies de garage pour les trains suivant. Les crapauds déchargeaient les betteraves sur les trémies qui les entraînaient au lavoir ; puis une chaîne à godet les transportait au coupe-racines. Les betteraves râpées appelées les cossettes allaient remplir les 18 grosses marmites ; le moment venu, le chef de batterie avec ses 2 hommes de main ouvrait les diffuseurs de vapeur, ce qui faisait monter le jus qu'une pompe poussait dans les canalisations jusqu'à Neuilly-St-Front. Les bas des marmites s'ouvraient et la pulpe allait dans la fosse par une vis sans fin. La cheminée de 18 m de haut est celle de la chaufferie qui produisait la vapeur sous pression. La roue de la turbine avait 4 m de diamètre. Dans la maisonnette à droite logeaient un italien conducteur de loco et M. Berthonnet & sa famille. A gauche, la maison du directeur et derrière le talus cachant la fosse de décantation des eaux sales et celle des pulpes. »

**Témoignage de M. Jacques Willaume.**



La râperie ferme en 1968 . La casse automobile s'installe en 1977 et la cheminée est détruite en 1980. Le café Lépolard n'y survit pas !





**Coupe de bois sur le territoire d'Arcy**

La présence des rails laisse penser qu'une scierie volante soit installée à proximité. Il y avait une scierie Gentier à Fère en Tardenois.  
Les hommes 'cassent la croûte' ; parmi eux, seraient l'ouvrier Thomas (nom de famille) et Franz Magnus celui dont l'œil est marqué par un point blanc.

## Les fermes.

En France, la première décennie d'après guerre 1939-45 a vu disparaître les fermiers c- à- d. les agriculteurs exploitants non-proprétaires et lentement ensuite les petits exploitants propriétaires de leurs maisons fermières et de terres.

Notre région n'échappe pas à la règle, même s'il semble que la pratique du fermage s'estompe dans notre communauté dans la décennie qui suit la Révolution de 1789 ; cela signifie que la famille exploitante accède assez rapidement à la propriété de sa ferme ou de quelques parcelles de terre au fur et à mesure des possibilités d'achat : disponibilité des Biens Nationaux communaux et des terres de défrichages attribuées aux communes et décès des propriétaires rentiers (non exploitants).

De nos jours, il ne reste au village proprement dit que la ferme de la famille Guyot (de Servenay), gérée par un de leurs descendants actuelle Ancellin au bout de la rue du Tarn .

Puis les 2 fermes au hameau de Servenay, la ferme Mahieu à Rugny, les écarts de Bucy -le Bras et de la ferme du Moulin à la sortie d'Arcy.



Vue 1997



Tout en haut à g. la ferme Ancellin et en face, l'ancienne ferme de la famille Brocheton- Fortier.

Rue de Bucy, la ferronnerie serrurerie Laly était la ferme Ban avant 1928.

En bas de la photo avec sa façade donnant sur la place de l'église, l'ancienne ferme Baillet, Constant, Pornon, Dupuis ; bref pour ne citer que 4 des 7 générations de la même famille d'agriculteurs dans la même ferme ! Le départ à la retraite, fin 1980, de Mme Vve M.Th. Dupuis qui l'exploitait en partenariat avec son fils Alain met fin à cette activité. La maison fermière est toujours habitée par la famille .

Enfin la petite ferme de l'ancien prieuré-cure confisquée et vendue à la Révolution (là où il y a la pastille bleue d'une piscine).

Le parking en face de l'église est construit sur l'emplacement de la ferme de la famille Lebeau détruite en 1918 (acheté par la commune avec les dommages de guerre) ; les Lebeau possédaient aussi à cette époque la ferme Ancellin, rue du Tarn.



La famille de Louis-Désiré dit Léon Legros pose pour la photo. De g. à d. Raymonde (née en 1921) tient le petit Marcel Vasseur (né 1930), le père Robert Vasseur et son épouse Georgette (née Legros en 1912), Octave Riffard O.A., Léon Legros et sa femme Julie née Cluet et la chienne Diane.



Sur la faucheuse M. Léon Legros et sur le tracteur Renault son gendre Bernard Fonte ( vers 1917 ) épouse Raymonde Legros en 1941. En 2005 c'est Daniel, le fils de ce dernier qui exploite encore la ferme familiale (départ en retraite prévu fin 2006).  
 N.B. en décembre 1973, Daniel Fonte est nommé maire temporaire ; le maire M. Emile Fortier (de 1963 à 1989) vient d'avoir un très grave accident de voiture dont il sort indemne mais tétraplégique.



Cour intérieure fermée de cette ferme fortifiée ; quelques contreforts et la grande porte cochère subsistent côté rue de Bucy . Au dessus du toit, la frondaison de l'arbre de la croix Picot.



Après les familles de Legros Auguste, Chopin, Hennequin, s'installent les Voyeux (vers 1932 - femme née Hennequin) puis un de leur fils reprend la ferme vers 1936 . En 1955, les grands-parents s'installent en face dans une des maisons ouvrières des sœurs Deville . Le corps de ferme est alors vendu à des particuliers en maison secondaire.



**11-2-1910**, verso de carte postale écrite par Jean Lebeau élève au collège catholique de Fisme.

La famille Lebeau possédait la ferme en face de l'église détruite en 1918 (parking actuel) et la ferme au bout de la rue du Tarn.

Cette dernière est rachetée par Guyot Georges (ferme d'en bas de Servenay).



**14-8-1913**, M. ou Mme Vercollier ferme de Bussy-le Bras ; la mère, veuve, prend sa retraite et vient habiter sur la place à côté du café Héneaux, laissant Oscar, un de ses fils exploiter la ferme. Au décès de la mère, un autre fils André ( Retraité facteur en région parisienne) occupe sa maison. Il y installe la première et unique pompe à essence dans l'histoire de notre communauté !

Le berger est le frère de Louise Berthe (née Guiot, famille de charrons au n° 3 rue de Branges à Arcy ; puis les y succède le charron Lemoine). Il garde les moutons de la ferme du Moulin gérée par un métayer dont les propriétaires Les *Liotard*, industriels parisiens. Une fois marié, ce berger part travailler en Bourgogne.



**Cette photo serait prise au lieudit Le Clos après 1923.**

**Fin 1923**, la ligne de la voie du train betteravier de la râperie de Cramaille est prolongée *des Roises* à la route de Launoy via *la Croix Picot* (voir chapitre agriculture).

En fond, le mur de derrière la haie longeant le ru Chouy serait l'enceinte de la propriété de l'industriel parisien (Primagaz) Liotard.

Au lieudit *Les Roises*, zone marécageuse du ru Chouy, plantée de peupliers à l'entrée du village, rue de Branges et jusqu'à la première maison face à la ferme à l'entrée du village par la rue du Tarn, il y avait des vergers (il en reste toujours un) et le petit clos de la famille Rondin (n° 4 rue de Rugny). Le pré le long du ru, juste avant la 1<sup>ère</sup> maison de g.) était planté de noyers. Mme Vve Rondin les vendit en bois de menuiserie vers les années 1928-30 au moment des travaux de prolongement de la vieille rue Bériar (rue de village, alors sans issue, sauf par un sentier marqué par les piétons en quête d'un raccourci !); c'est donc l'époque de rachats de bouts de terrains pour créer la nouvelle rue du Tarn débouchant sur la D22, en face de la petite route qui conduit à la ferme du Moulin.

## Présentation et Liage des Toisons

Les industriels de France se plaignent véhémentement de la présentation des laines de France qui sont sales, repferment des pailles et dont les toisons sont liées avec des ficelles de sisal (ficelle de moissonneuse-lieuse) ou de chanvre.

Les fibres de sisal et de chanvre, comme les pailles sont impossibles à éliminer au cours de la transformation industrielle de la laine. Elles présentent, entre autres inconvénients, de ne pas prendre la teinture. Ces matières étrangères déprécient les lots et le prix offert aux éleveurs s'en trouvent diminués d'autant.

A partir de 1953, les négociants et

industriels sont fermement résolus à refuser l'achat de tous les lots de laine comportant des toisons liées avec des ficelles en sisal ou en chanvre et notamment avec des ficelles de moissonneuse-batteuse.

Le Comité National Interprofessionnel de la Laine, 36, rue Fontaine, Paris (IX<sup>e</sup>), se tient dès à présent à la disposition des éleveurs de moutons qui désirent se procurer de la ficelle de papier, pour leur en fournir par pelote d'environ 3 kgs, permettant de lier 437 toisons.

Communiqué du Comité National Interprofessionnel de la Laine.

Avant le Boom de la betterave sucrière, il y a eu l'industrie de la laine avec ses nombreuses filatures du Nord. Il est difficile de concevoir le passé, mais en ce temps-là, la production principale de notre canton était la laine de mouton. Le canton d'Oulchy-le-Château avait la renommée d'élever les meilleurs béliers reproducteurs race Mérinos et centralisait le commerce de la laine brute.

Ferme Cluet/ legros/ fonte- Menuiserie Philippon- Entreprise maçonnerie Servoise- ferme Lebeau-Ferme Ban.



Vue insolite d'une roulotte rue Bériet (du Tarn) avant 1914 !

Sur cet espace communal à proximité du café Petit, le tondeur de mouton s'est installé pour sa saison de tonte au village vers la fin mars/ début avril . Généralement, il venait de la Marne ou des Ardennes . Après guerre de 1939-45, ils viennent en équipe de 6 logés à la ferme ; ces gars tournent ainsi de ferme en ferme avec un équipement moderne composé évidemment d'une tondeuse mécanique actionnée par un moteur à essence !

Ils tondent uniquement aidés par 7/8 ouvriers de la ferme ; ces derniers attrapent le mouton, lui lient les pattes avant de le glisser entre les « pattes » du tondeur et s'occupent ensuite de rouler en ballot les toisons . Les toisons sont liées et engrangées pour une proche expédition groupée avec d'autres éleveurs, en gare de Fère-en Tardenois.



La ferme Pascard de Servenay est la dernière à maintenir un troupeau de 450 bêtes (380 brebis, 80 agneaux environ) jusqu'en 1972 avec un berger professionnel et ses chiens, logés dans une des maisons ouvrières du hameau. Ici, le berger Gustave Bussy et le patron Marcel Pascard .

Les moutons paissent méthodiquement le champ de luzerne sous l'œil attentif des chiens.

Extrait d'une lettre adressée au maire par le sous-Préfet M. Marsault en date du **1 juillet 1841.**

Une sorte de recensement du cheptel « ...destiné à éclairer le gouvernement sur l'importante question des bestiaux ... »!

Extrait d'une lettre adressée au maire par le sous-Préfet M. Marsault en date du 1<sup>er</sup> juillet 1841.

M<sup>r</sup> le maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une série de questions en réponse auxquelles je vous prie de vouloir bien mettre votre réponse dans l'heure la plus possible. Ce document étant destiné à éclairer le Gouvernement sur l'importante question des Bestiaux, il est essentiel qu'il soit donné avec soin et exactitude. Je compte à cet égard sur votre zèle et vos lumières.

Combien le territoire de votre Commune contient-il d'hectares de prairies sèches & ... 120 h. 50<sup>l</sup>  
 De pâturages de toutes autres espèces & ...  
 Combien y a-t-il dans votre Commune de taureaux & ...  
 Bœufs employés au travail ...  
 Idem à l'engrais ...  
 Vaches pour l'agriculture ... 80 "  
 Idem à l'engrais ...  
 Veaux ? ...  
 Béliers ? ... 19 "  
 Brebis ? ... 990 "  
 Moutons ? ... 2350 "  
 Porcs ? ... 482 "  
 Chèvres ? ...  
 Chèvres ? ...

Ainsi il se lit : 5 taureaux, 5 bœufs de travail, 80 vaches, 19 béliers, 990 brebis, 2350 moutons, 482 agneaux et 200 moutons abattus annuellement pour la consommation locale et 94 porcs vivants pour un abattage annuel de 94 porcs. La livre de viande de porc est à un prix moyen de 0,40 F. **Soit un troupeau de moutons (tout ovin confondu) de 3822 !**

Combien est-il abattu annuellement par la consommation locale de ...  
 Bœufs ...  
 Vaches ? ...  
 Moutons ? ... 200 "  
 Agneaux ...  
 Porcs ...

Nombre de porc(s) au 1<sup>er</sup> juillet ... 94  
 Quantités annuellement abattus pour la consommation ? ... 94  
 Poids moyen de chaque porc lorsqu'il est abattu ... 40 kilogrammes  
 Prix moyen du demi-kilog. (une livre) de Chaire de porc à la consommation ... 0,40<sup>l</sup>

Je suis, M<sup>r</sup> le maire, le personnel de ma  
 Contribution distinguée  
 Le Sous-Préfet  
 M. Marsault



**1952, vue de l'écurie et la bergerie de la ferme d'en haut à Servenay.**

Avant 1914 la famille du propriétaire loge dans la partie à g. de ce long corps de bâtiment; il est très endommagé pendant cette guerre ; alors la reconstruction ajoute intelligemment une maison indépendante pour la famille laissant ce bâtiment que pour les besoins du cheptel. Il y a encore dans les années 1960, 4 attelées de 4 chevaux avec un 'Premier charretier, 2 ouvriers pour la cour et le travail de panser, préparer et donner à manger aux bêtes, un troupeau de 380 brebis dont s'occupe un berger professionnel et son aide . En tout, 18 personnes y sont employées en permanence !

La maison familiale construite après la guerre 1914-18 .



**Un peu d'Histoire...** Sous l'Ancien Régime, la terre de Servenay appartient aux seigneurs de Cramaille et au fil de mariages, d'héritages et de partages, quand arrive la Révolution, les 2 fermes ( demeure du seigneur et sa basse-cour) avec une partie des terres appartiennent à la famille noble **Lemormand de Mézy** .

Mme Vve de Mézy est signalée « émigrée » par la commune nouvelle car ayant fuit en Angleterre avec une de ses servantes de peur d'avoir la tête coupée !

La chapelle (détruite par la suite) et ses terres appartiennent à l'abbaye de St Jean des Vignes qui aussi, perçoit

la dîme, impôt égal au dixième des récoltes ou des revenus sur tout le hameau.

**De 1669 à 1684**, Me Antoine Chevallier, Sieur de Belleville est nommé receveur de la terre et seigneurie de Servenay (avec son épouse Nicolle Bernier et avec une Anne Chevallier).

**En 1676, le 28 janvier**, sa fille Marguerite épouse François Dumontier, laboureur à Tigny, veuf.

Les générations se suivent et exploitent toujours sous contrat/ bail avec le seigneur propriétaire.

Le receveur occupe la maison agricole avec son pigeonnier ( inscrit au Patrimoine ) et un de ses enfants ou beau-fils exploite la ferme dite 'basse-cour' avec des laboureurs et ses serfs.

**En 1766**, le bail des deux fermes est renouvelé par le noble Lenormand de Mézy à Marie-Jeanne Dumontier (Vve de Pierre Pottier, très vieille famille de laboureurs en Soissonnais) et à Marie Catherine Pottier sa fille majeur demeurant tous à Servenay.

**En 1784, nouveau bail renouvelé à Guyot Charles laboureur et à Marie Catherine Pottier sa femme. Ainsi le nom des Guyot restera attaché à cette ferme jusqu'en 1939, date à laquelle Marcel Pascard époux de Cécile Guyot la rachète à son beau-père.**



Revenons à nos moutons où plus précisément à une querelle entre bergers !

Devant le Conseil municipal s'est présenté M. Dufresnel cultivateur (ferme du Moulin) lequel porte plainte :

« Le berger dit Berro du Sieur Danton est allé tout droit sur mon berger pour l'assassiner en lui criant dessus ; ce dernier M. Dervin s'est sauvé sur la hauteur alors Berro s'est vengé en mélangeant les troupeaux et en frappant les bêtes à grands coups de bâton... l'adjoint M. Gadret et M. Tartarin ont constaté et trouvé un mouton blessé boitant tout bas et une brebis blessée à l'oreille. Moy Dufresnel et mon beau-frère revenant des champs entendent les cris des bergers et courons sur la voye (le chemin de Branges à Cramaille via ferme du moulin d'Arcy) passant par-dedans la cour du meunier..

62001  
Le jour d'aujourd'hui dix huit May 1812 on étoit heures de midi le conseil Municipal de la Commune d'Arcy se réunit en séance, c'est présentés les Dufresnel cultivateurs en cette Commune lequel a porté la plainte qui suit :

18 MAY 1812, 11h30 du matin....

Le Berger du S<sup>r</sup>. Danton dit Berro, sur les onze heures, midi, ledit Berro allant droit à mon Berger pour l'assassiner le Berger Dervin s'est sauvé sur la hauteur criant à lui de toutes ses forces ledit Berro ne pouvant pas se venger sur le Berger de suite s'est vengé sur les troupeaux en les mélangeant ensemble et frappant dessus les moutons à grands coups de bâton des quels il a été fait visite par M<sup>r</sup>. l'adjoint M<sup>r</sup>. Gadret et M<sup>r</sup>. Tartarin par laquelle ils ont trouvé deux Bêtes Noires un mouton boitant tout bas et une Brebis Blessée à l'oreille. Moy Dufresnel me promenant dans les champs avec un de mes beaux frères étant déjà très éloigné en revenant au Village entendant les cris lancés nous nous sommes mis à courir et mon Berger redoublant ses cris nous nous sommes mis à courir sur la voye, passant par dedans la cour du meunier priant la femme du Meunier et les enfans et une personne que je n'ai pas eue temps de reconnaître, nous arrivâmes près du troupeau ou ledit Berro frappoit encor dessus les moutons ne me donnant pas le temps de m'expliquer ni avec mon Berger ni avec lui s'est venu se jeter sur moy pour m'assassiner et même pour me sauver de lui plus vite à l'aide de mon beau frère ai été obligé de laisser mon chapeau sur la tête étant tout ensanglanté et à l'aide de mon beau frère ledit Berro s'est permis de revenir après nous jusqu'à l'entrée du Village lieu dit le Clos qu'il

un profane  
menaces  
lameantes

S'est de nouveau jetti sur moy et ensuite sur mon beaufrere en frappant en presence du  
nomme Pierre Courrigny et sa femme et un des  
fils de M. Aubert, et suis rentre au village  
desuite lui laisnant tous les meutours à sa garde,  
et tout le monde me suivoit me voyant ensanglanté  
de la poete, mitant de suite presenté chez M.  
le maire ou j'ai trouvé le conseil. assemble pour  
en requérir justice

Suite de ce 18 MAY 1812

Dufresnel

« ... passant dedans la cour du meunier priant la meunière et ses enfants et une autre personne que je n'ai pas eu le temps de reconnaître, Berro frappait toujours les bêtes sans vouloir entendre d'explications nous agresse ; » on s'enfuit, le beau-frère y laisse son chapeau étant tout ensanglanté ; Berro nous poursuit jusqu'à l'entrée du village au lieu dit le Clos Gaiété etc. ... ce jour devant le conseil pour requérir justice. »  
Signé :  
Dufresnel

Ce jour d'aujourd'hui Dix huit May 1812, deux heures après  
midi s'est presenté François Berro de M.  
Danton cultivateur à Arcy St. Restitute, l'heure  
minire dudit lieu, disant qu'aujourd'hui vers onze  
heures etant au bout du troffle de glandion près  
le moulin Darcy, il vouloit passer avec son troupeau  
le long du pré pour aller à houe, Seruin Berro  
de M. Dufresnel cultivateur à Arcy la barre :  
Berro vouloit passer, Seruin frappa deux coup  
de bâton le chien dudit Berro et les deux troupeaux  
furent mêlés par le chien dudit Seruin. alors  
Seruin appercevant son maître semit à crier  
à moi M. Dufresnel. celui cy et un autre particulier  
sont venus sur Berro. M. Dufresnel se jetta au  
col de Berro, lui arracha cravatte et epingle  
de col de chemise en lui disant qu'il estoit un quer  
lante qui accompagnoit M. Dufresnel saisit ledit  
Berro à la main droite de la quelle Berro  
avoit donné un coup de poing à M. Dufresnel  
afin de le faire quitter prise. la meunière Darcy  
estoit à portée de voir, et vit ces suspicieux tomber  
sur le corps dudit Berro le quel nous a porté  
la plainte cy dessus et a signé François Berro

**Suite et fin de ce 18 MAY 1812 à 14h...** Voici la contre-plainte signée par Berro François, le berger du Sieur Danton cultivateur à Arcy (ferme rue du Tarn). Surprenant, à lire ligne 15, qu'en 1812, un berger travaille en cravate et épingle de col de chemise !

## Information Ovine de l'Aisne

# Sessions d'Information



Depuis le début de l'année 1953, des « Sessions d'Information et de perfectionnement » destinées aux éleveurs de moutons sont organisées à la Bergerie Nationale de Rambouillet, en accord avec le Ministère de l'Agriculture.

Chaque session dure une semaine et, selon la saison, est plus spécialement orientée vers la pratique de l'élevage en bergerie ou de l'élevage en plein air.

La prochaine session s'adressera surtout aux éleveurs de plein air. Elle se tiendra du 23 au 30 Avril 1953.

Cet enseignement est réservé aux seuls éleveurs de moutons et à leur fils, âgés de 21 ans minimum, et de 50 ans maximum.

Le nombre de candidats par session est limité à 20. Les candidats peuvent choisir entre l'internat, l'externat ou la demi-pension. Ceux optant pour l'internat devront accepter de bonne grâce de se soumettre au règlement de l'école. Ils devront se munir de draps et de couvertures.

Le prix de la pension est de 350 fr.

par jour. Des bourses pourront être accordées.

L'enseignement est gratuit.

Les frais de transport jusqu'à Rambouillet sont à la charge des participants.

Le programme de chaque session comportera des conférences suivies d'applications pratiques :

— Zootechnie : alimentation, reproduction, production de la viande et de la laine.

— Anatomie, hygiène et maladies du mouton.

— Organisations professionnelles,

— Manipulations et opérations sur le troupeau.

— Visites de troupeaux bien conduits.

Les candidats recevront sur simple demande adressée à M. le Président de la Fédération Nationale Ovine, 36, rue Fontaine, Paris, (IX<sup>e</sup>), un formulaire spécial qu'ils devront lui retourner dûment rempli.

« ...il dit qu'étant avec son troupeau en bout du trèfle du cultivateur Gaudion, il voulait aller sur la butte de Housse en longeant le ru mais que le berger de M. Dufresnel l'a barré.

Alors voulant passer il frappa le chien du berger Dervin et s'en suivit la chicane entre hommes et pagaille entre bêtes ...le berger apercevant son maître se mit à crier 'à moi!'...

**Ligne 15, M. Dufresnel se jeta au col de Bereau, lui arrachant cravate et épingle de col de chemise en lui criant qu'il était un gueux ; l'autre lui prit la main avec laquelle il avait donné un coup de point à Dufresnel afin de lui faire quitté prise. La meunière d'Arcy était à portée de voir et vit ces messieurs tomber sur le dit Bereau lequel nous a porté plainte . »**

La nouvelle maison familiale d'après guerre 1914-18, des propriétaires exploitants de la ferme d'en haut à Servenay.



Cette ferme est la dernière sur le territoire de la commune à maintenir un troupeau de moutons jusqu'en 1972.

« Les moutons sont marqués tous sur le dos par une tache de couleur ; de plus les agneaux portent le même marquage que leurs mères. Après guerre de 1945, la race *Ile de France* remplace le *Mérinos*, à cause de la précocité des agneaux ; ils sont vendus à 100 jours avant Noël et pèsent environ 35 kg . » raconte l'agriculteur Jacques Pascard. Délibération du Conseil Municipal en date du 12 avril 1816 sous le mandat du maire Philippe Guyot : « Le citoyen cultivateur Philippe Guyot propriétaire cultivateur à Servenay déclare le vol dans la dernière nuit de blé criblé moutier, sans pouvoir dire la quantité et d'un mouton, les 4 pattes liées avec un ruban, retrouvé dans la paille derrière la ferme à 9 h du matin vivant. »



### **Tonte des brebis à la ferme Pascard de Servenay .**

La tonte des moutons se fait vers la fin mars, début avril selon l'année.

Des tondeurs venant de la Marne ou des Ardennes viennent pour ce travail saisonnier .

La mécanisation fait qu'après la guerre de 1939-45, le travail se fait par équipe de 6 hommes. Un tondeur pouvait tondre une centaine de brebis par jour !

## **Présentation et Liage des Toisons**

Les industriels de France se plaignent véhémentement de la présentation des laines de France qui sont sales, repserment des pailles et dont les toisons sont liées avec des ficelles de sisal (ficelle de moissonneuse-lieuse) ou de chanvre.

Les fibres de sisal et de chanvre, comme les pailles sont impossibles à éliminer au cours de la transformation industrielle de la laine. Elles présentent, entre autres inconvénients, de ne pas prendre la teinture. Ces matières étrangères déprécient les lots et le prix offert aux éleveurs s'en trouvent diminués d'autant.

A partir de 1953. les négociants et

industriels sont fermement résolus à refuser l'achat de tous les lots de laine comportant des toisons liées avec des ficelles en sisal ou en chanvre et notamment avec des ficelles de moissonneuse-batteuse.

Le Comité National Interprofessionnel de la Laine, 36, rue Fontaine, Paris (IX<sup>e</sup>), se tient dès à présent à la disposition des éleveurs de moutons qui désirent se procurer de la ficelle de papier, pour leur en fournir par pelote d'environ 3 kgs, permettant de lier 437 toisons.

Communiqué du Comité National Interprofessionnel de la Laine.

Le berger passe beaucoup de temps l'hiver, en bergerie pour assister les naissances des agneaux de septembre à fin novembre ; la surveillance du troupeau incombe alors à son apprenti et aux 2 chiens. Il faut éviter la mortalité des nouveaux-nés ; la première vente d'agneaux de 100 jours environ, pesant 45/46 kg environ se fait autour de Noël.

Il ne suffit pas de vendre tous ces jeunes, le rôle du berger entre autre est d'en sélectionner pour assurer le renouvellement judicieux du troupeau ; c'est environ 450 bêtes qui sortent le matin de la bergerie... 350 brebis et 80 agneaux !

L'hiver elles sont en bergerie et sont nourries avec la pulpe des betteraves et avoine.

L'amour de son travail fait que le berger dort souvent dans la bergerie !

La famille Pascard honore encore en mémoire M.Gustave Bussy dit Tatave qui succédant à son père, reste berger à la ferme de 1940 à 1960/62. Soldat et estafette pendant la guerre de 1914-18, une blessure de guerre lui fait tirer la jambe en marchant.

**10 JANVIER 1959**

Le défilé sort de la mairie et s'achemine rue de Branges vers le monument aux morts.



André Molitor (drapeau, en béret), Germain Billard le clairon, René Roger porte-drapeau des Archers.



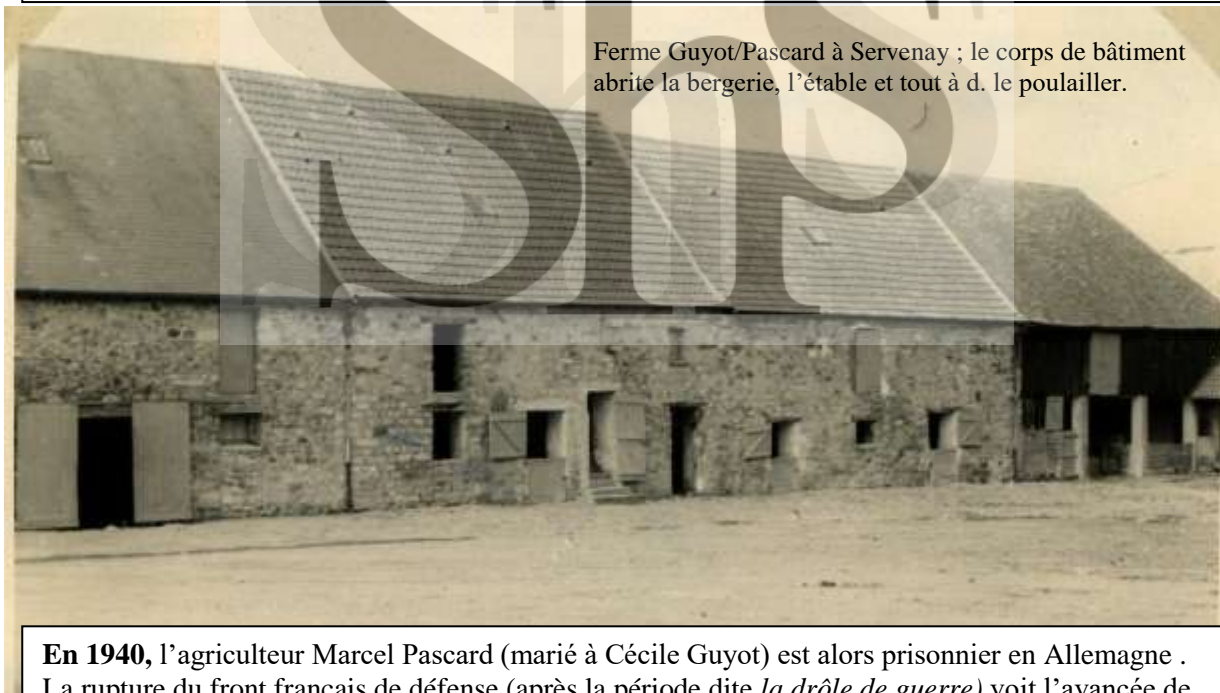
Le berger **Gustave Bussy** (né 13-86-1885 à Ambrief, + Arcy 25-12- 1967) est décoré de la Croix de la Légion d'Honneur en présence de Ms Jacques Moquet conseiller général, du commandant de la brigade de gendarmerie . Soldat en 1914-18, démobilisé en 1919, il est déjà titulaire de la Croix de guerre, de la médaille militaire et autres nombreuses citations et aussi titulaire de la grande médaille d'honneur du travail offerte lors du dernier comice agricole d'Oulchy -le Château.

A l'extrême gauche, André Molitor (boulangier, avec béret), l'aveugle de guerre Jacques Groussier (cane blanche), au milieu M. Simoniack Bruno en canadienne, Auguste Guiot et Odette Billard (née Bocquet de Servenay).



**Ce jour du 10 janvier 1959, M. Bussy** dépose une gerbe de fleurs pour honorer le souvenir de ses camarades morts au combat en présence des drapeaux des Anciens Combattants du canton, des A.C.P.G. d'Arcy, des médaillés militaires de Soissons venus de toute la région, des archers et sapeurs-pompiers.

Le maire Sylvain Danteny adresse félicitations et après avoir lu les nombreuses citations de M. Bussy, suivi de M. Boufette président de la 393<sup>ème</sup> section des médaillés militaires et le capitaine Desrosiers retrace aussi ses brillants états de services, sa bravoure en tant qu'estafette et lui remet la Légion d'Honneur . Les enfants de l'école entonnent ensuite la Marseillaise écoutée avec émotion par toute l'assistance . Suit un vin d'honneur et une remise de diplôme.



Ferme Guyot/Pascard à Servenay ; le corps de bâtiment abrite la bergerie, l'étable et tout à d. le poulailler.

**En 1940**, l'agriculteur Marcel Pascard (marié à Cécile Guyot) est alors prisonnier en Allemagne . La rupture du front français de défense (après la période dite *la drôle de guerre*) voit l'avancée de l'armée allemande et les populations fuient... La famille Pascard part dans la Nièvre en automobile Citroën ; les charretiers conduisent les attelages avec les ouvriers et leur famille ; on charge avoine et paille etc... Le berger M. Gustave Bussy et le père Louis Guyot suivent avec le troupeau ; ils arriveront tous ainsi à Bar-sur-Aube ; l'armée allemande devenant armée d'occupation, il s'ensuit un retour au village.

M. Bussy réalisera l'exploit de ramener le troupeau entier ...moins 10 moutons !

Après le départ à la retraite de M. Bussy, 2 bergers se succèdent, puis un 3<sup>ème</sup> sans compétence et c'est son aide-berger, un italien venu avec ses propres chiens qui lui succédera et s'avère un berger formidable ! selon M. Jacques Pascard fils. Cet italien va chercher sa femme et ses 2 enfants mais la nostalgie du pays est un sentiment si fort que la famille y retourne définitivement en 1972. C'est ainsi que se termine l'activité ovine à la ferme Guyot/Pascard.



Mme l'agricultrice Cécile Pascard (née Guyot) . La basse-cour est le domaine des femmes ; le but principal n'est pas la vente mais l'alimentation de la famille et du personnel nourri sur place. Ces 120 environ volailles blanches sont des gâtinaises : bonne pondeuse et bien tournée pour la viande ; régulièrement la fermière fait couvrir 150 œufs chez M. Louchet (éleveur à Château-Thierry) sous une éleveuse électrique pour renouveler la basse-cour . Il y a environ 20 coqs, les coqs en plus sont mangés vers 3 mois et demi. Chaque semaine 250 à 300 œufs sont vendus aux marchands habituels qui passent à la ferme.

De nos jours, quelle ferme a encore des volailles et les lapins domestiques en clapiers ?

Il y a encore un poulailler donnant sur un verger clos à la ferme rue du Tarn et à la ferme Dupuis



M. Marcel Pascard est prisonnier ; la voiture a été réquisitionnée, alors Mme Cécile Pascard et les enfants Christiane (née 1930), Michel (né 1931) et Jacques (né en 1935) utilise de nouveau régulièrement la carriole attelée au baudet.



**Même la poule sera surprise**

de la quantité et de la grosseur de ses œufs si sa nourriture contient les vitamines stabilisées PHILIPS-ROXANE.\*

A peu de frais, ajoutez-les régulièrement aux rations, vous aussi serez étonné des résultats et vous gagnerez d'avantage d'argent.

\* Acroissamine - Dettiamine - A Dettiamine B2 - Complexe coccidio-préventif.



Arrêté n° 875 signé du maire M. Sylvain Danteny le 1<sup>er</sup> avril 1948 concernant la divagation des volailles sur la voie. Comme le clame la publicité « Même la poule sera surprise » L'eusses-tu cru !

Arrêté du Maire

Vu: les lois et décrets en vigueur, considérant que les volailles en liberté causent des dégâts aux récoltes;

arrêtons:

article 1<sup>er</sup>: à dater de ce jour, et pour une période allant jusqu'au mois de Novembre, il est absolument interdit de laisser divaguer les volailles et autres animaux domestiques.

article 2:

le garde champêtre et la gendarmerie sont chargés de l'application du présent arrêté.

Arcey Sainte Restitue le premier avril Mil neuf cent quarante huit.

Sous-Préfecture de SOISSONS

BOISSAIRE DE SOISSONS 13 MAI 1948

LECTURE DE SOISSONS

MAIRIE (Aisne)

le Maire Danteny





Vue de la ferme à Servenay . Les vaches de race *hollandaise* toujours au nombres de 13 environ vu la contenance de la petite étable, proviennent de l'élevage de la ferme . Elles sont réformées vers l'âge de 9 ans et même parfois plus pour les très bonnes laitières ; les mauvaises sont vendues au 2<sup>ème</sup> veau . Pour qu'une vache soit gardée, elle faut qu'elle donne au moins 18 à 20 litres de lait par jour après le 2<sup>ème</sup> veau . Selon les aléas une vache pleine est achetée à l'extérieur.  
Le lait est vendu aux ouvriers de la ferme, est transformé en beurre et le reste part à la Coopérative Agricole Laitière du Soissonais (CALS) qui assure le contrôle de la matière grasse du lait et paie selon la richesse du lait . Le taux de matière grasse du lait est aussi un critère de sélection pour garder ou éliminer une vache laitière.

**Fédération Départementale des  
Chasseurs de l'Aisne**

**UNE NOUVELLE EPIDÉMIE  
la MYXOMATOSE**

Le Conseil Supérieur de la Chasse vient de nous aviser qu'une nouvelle maladie, qui semble avoir débuté dans le département d'Eure-et-Loir, et plus précisément dans la région de Dreux, a fait son apparition.

Cette nouvelle maladie porte le nom de « Myxomatose ».

Les lésions de la maladie sont très faciles à reconnaître. On note une conjonctivite aiguë intense accompagnée de rhinite et œdème de la face donnant à l'animal un faciès léonin. Enfin, sur les mâles, on constate une inflammation des bourses et du territoire cutané environnant. Les testicules sont toujours descendus. Sur les femelles existe une inflammation de la vulve et du vagin. Les lèvres de la vulve font saillie.

Dans les deux sexes, on note également une inflammation de l'anus et des dernières parties du rectum.

La mort survient environ cinq jours après l'apparition des premiers symptômes.

Il ne semble pas, jusqu'à présent, que cette maladie soit transmissible à l'homme ni aux autres animaux, les lièvres, en particulier, ne sont pas atteints.

Par contre, elle se répand très rapidement.

Actuellement, en dehors du département d'Eure-et-Loir, les départements de l'Eure, Loiret, Seine-et-Oise et Oise sont infectés.

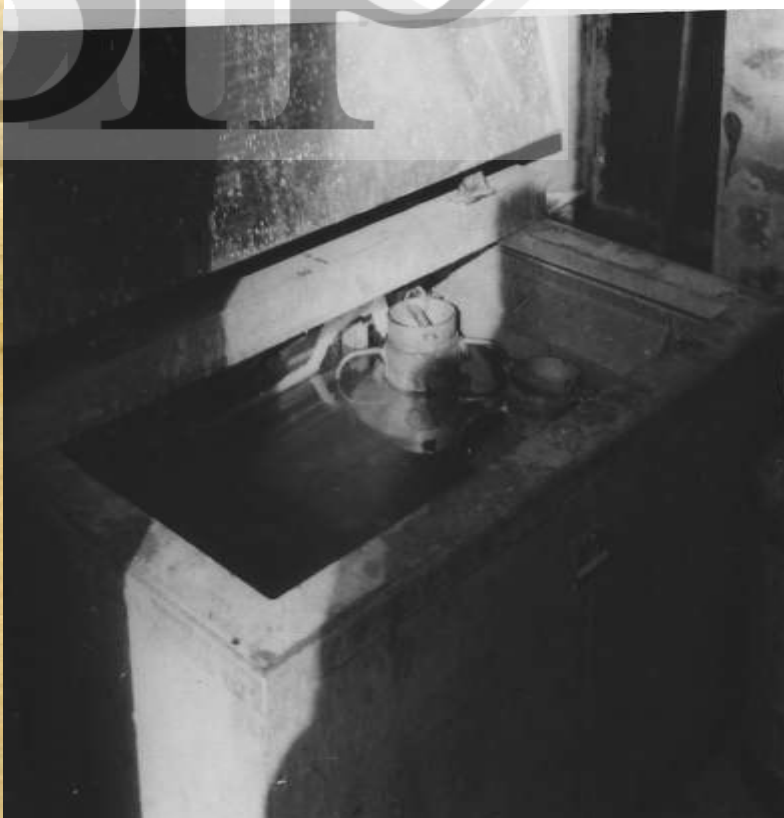
Aux dernières nouvelles, le département de la Seine-et-Marne est atteint.

Cette épidémie entraîne paraît-il la disparition complète du lapin de garenne dans les régions infectées.

Les cultivateurs victimes des dégâts de lapins vont s'en réjouir ; par contre, nous sommes certains que les chasseurs pour qui le lapin constitue le fond de chasse vont être navrés d'apprendre que leur plaisir favori est une fois de plus menacé.

En été 1952, la Cals impose un réfrigérateur à lait de marque *Frigidaire* ; c'est une cuve faite pour 6 bidons, remplie d'eau maintenue fraîche par les parois réfrigérantes.

Ce réfrigérateur est payé 1/3 par l'agriculteur, 1/3 par la Cals et 1/3 par le gouvernement . L'agriculteur est par contrat lié pour 5 années à la laiterie ; passé ce délai il en est propriétaire et est libre de tout contrat.



Il y avait aussi des canards de race Kaki de Rouen, une quinzaine de dindons pour vente à Noël et 2 magnifiques couples de paons ! Il y avait aussi des lapins et le clapier n'était jamais assez grand pour les 100 voir 130 lapins alors on les laissait en liberté sous un toit à porc . La moitié est vendue à des 'coquetiers' passant à la ferme . Il y avait aussi des porcs avant 1950 ; 120 de race Large White et quelques sélectionnés inscrits au Herd Book Large White comme le verrat et 4 cochons . Hélas il y eut une épidémie de pneumonite et malgré la désinfection et malgré un laps de 2 ans les porcs ont eu du mal à pousser . Il y en a juste 2 pour la consommation familiale . Il y avait... une dizaine de chats et une chienne ratière.

### Prix de Moralité

**4<sup>e</sup> Prix d'honneur.** Fondation Vallerand. 125 francs. Médaille d'argent.

Marie DENIZOT, servante chez M. Georges Guyot, à Arcy-Sainte-Restitue. Marie Denizot est entrée au service de M. Guyot en 1892, en même temps que son mari, Louis Deni-

**4<sup>e</sup> Prix.** 70 francs. Médaille de bronze.

André DUCAMP, chez M. Demoury, à Rugny. Depuis 22 ans à la ferme où il est venu d'abord comme ouvrier betteravier, repartant l'hiver. Au bout de quelques années, il s'est fixé définitivement dans le pays, et fut homme à toutes mains. Démobilisé, il fut le premier rentré à la ferme et comme on manquait de charretiers, il se mit à conduire les che-  
vaux. Bon ouvrier, bon esprit, toujours au service à ses maîtres et à ses camarades.

Résultat des prix attribués  
par le Comice Agricole tenu à  
Fère-en-Tardenois et à  
Oulchy -le Château en 1924.

### Bouvier

**4<sup>e</sup> Prix.** 70 francs. Médaille de bronze.

Emile VASSEUR, chez M. Demoury, à Rugny. Depuis 13 ans à la ferme. Très bon ouvrier, doux pour ses bœufs qui sont toujours en bon état et tenus très propres, courageux à l'ouvrage, ayant toujours à cœur de faire beaucoup de travail et surtout du bon : notamment très fin laboureur.

### Conducteurs de machines

**3<sup>e</sup> Prix.** 80 francs. Médaille de bronze.

Auguste SENET, chez M. Demoury, à Rugny. Ayant déjà travaillé à la ferme pendant 5 ans avant son service, a repris sa place, il y a 12 ans, et depuis s'occupe de la conduite du moteur et du tracteur. Malgré qu'il aime à fêter de temps à autre la dive bouteille, il n'en reste pas moins un bon travailleur, adroit et courageux, apte à tous les travaux, principalement comme conducteur de moteur et de tracteur, comme semeur à la main et comme entasseur.

### Hommes à toutes mains

**2<sup>e</sup> Prix.** 90 francs. Médaille de bronze.

Ernest-Jean-Marie MAUGRAS, chez M. Demoury, à Rugny. A la ferme depuis 41 ans, a toujours été assidu quoique habitant à deux kilomètres. Ne connaissant pas le chemin du cabaret, il a su à force de travail et d'économie, élever sa très nombreuse famille : Maugras a eu 18 enfants dont 16 ont vécu et plusieurs étaient encore en bas-âge quand il devint veuf. Manouvrier consciencieux, l'hiver engréneur, l'été betteravier et moissonneur, à l'occasion semeur et tasseur, Maugras a toujours été et reste, malgré ses 69 ans, un ouvrier modèle sous tous les rapports.



Est-ce à la suite de ce Comice Agricole 1924 que fut prise cette photo dans la cour de la ferme d'en bas (celle avec le pigeonnier) ? Par M. Léon Viet d'Arcy le photographe ? Car voici la lauréate, la trayeuse est Marie Denizot (née Evrard) de Servenay . **En 1950**, à la ferme d'en haut est installée une trayeuse électrique de marque *Universal Coop*. M. Guyot Georges (1865-1945, marié en 1903 à Marie Lamiche 1872-1939) et son fils Charles (1895-1963) exploitaient la ferme d'en bas à Servenay tandis que son frère avec son fils Louis tenait celle d'en haut ( dite ferme Pascard en 2021). Un autre frère de Georges, André est meunier à Montmirail (Seine et Marne). En 1937, la ferme est vendue à la famille belge Défalque et Charles s'installe avec sa famille dans la ferme Lebeau rue du Tarn à Arcy. Benoît Ancellin son petit-fils y exploite toujours en 2021.



**Carte postale:** Ces 2 chevaux blancs pommelés Bayard et Papillon sont ceux de la ferme Pornon (façade à droite) . Ils tireront les voitures lors de l'exode de la famille en mai 1940 . Au retour, ils sont si épuisés qu'ils sont vendus . La pendule temporaire au-dessus du porche d'entrée de l'église est installée après guerre (électrification du village de 1927 à 1932).



Il y avait les chevaux...

**Le partenariat chevaux et hommes  
laisse beaucoup de souvenirs :**

A la ferme, on se souvient de la belle jument noire qui a reculé sur une charrue et s'est coupée les tendons ou de la jument pleine que le commis attèle pour tirer au champ...une fois de trop car elle fait une fausse couche consécutivement ; le vétérinaire est appelé dans la nuit par un froid - 25°, ce 27/28 février 1956, il fait très très froid et ce froid dure plus d'un mois . le véto. viendra ensuite pendant un an toutes les 3 semaines pour la soigner de fibromes !

Ou, de cet autre bon cheval sur qui la herse s'abattit sur la croupe lors d'une manœuvre en tournant ; il est vendu au boucher de la Ferté-Milon qui achète que les bêtes accidentées ! Ou encore de celui qui se fait une éventration à cause d'une charrette trop chargée ! Etc.

Les 4 boulonnais de la ferme Mahieu de Rugny attelés aux carrosses de la Reine, char présenté par Arcy à la Fête de la Terre de Fère en Tardenois en 1950 . François Mahieu, originaire du Nord/Pas-de-Calais reprend le bail de l'ancienne ferme féodale en 1934.



Adrien Lepage (marié à Solange Labbez) et l'attelage de la ferme du Château à Branges. M. Lepage meurt dans un terrible accident de voiture en 1960.

### **Chevaux & Hommes** (suite) :

« Ou , chacun s'en souvient, de ce cheval attaché à un tomberau vide bloqué sur sa calle d'immobilisation au fond de la cour...quand soudain la calle se détache et va frapper les pattes arrières du cheval...

Le cheval effrayé part au galop et prenant mal le tournant d'un bâtiment de la ferme, va se tuer contre le mur de son écurie à côté des cages à lapins !

La tradition de voir naître le poulain est une sublime récompense pour le cultivateur dont le labeur à la ferme est constant s'il veut survivre lui et sa famille.

Notre agricultrice se souvient de ce poulain de moins d'un an qui a sauté sur sa mère et s'est claqué les tendrons arrière...

De celui qui en courant allégrement s'est lancé sur une tôle et s'est fendu tout le dessus du nez et qui subit une grave sinusite « impossible à sauver » dit le véto.

Lors de l'exode, la famille arrive du côté de Montargis et reste quelque temps à travailler au foin et aux betteraves dans la ferme qui l'a accueillie ; elle ne comprenait pas pourquoi les deux juments de leur convoi ne faisaient que 'gueuler' et hennir comme jamais !

Notre famille de l'Aisne découvrit que dans cette région de Montargis, on ne 'coupait', castrait pas les chevaux !

Ou, c'était en 1940, 'Pécharde', ce cheval qui s'est éventré sur une souche lors d'une coupe .

Et c'était le seul cheval que le père Pornon avait acheté chez M. Scheurr, marchand de chevaux à Fère en Tardenois (cet homme est déporté en 1941 et meurt dans le train à Compiègne).

Et malchance ! Le cheval n'était pas encore fini d'être payé !

Après toutes ces tragédies, on achetait les chevaux fatigués des charbonniers parisiens...

Ces charbonniers n'étaient pas aussi fatigués que leurs chevaux puisqu'ils venaient à la chasse dans notre commune et donc en amenaient un bon pour le rebus !

Ils utilisaient ces chevaux pour leurs déplacements à Arcy et alentours selon leurs besoins .

Ils logeaient à la ferme et offrirent la première montre que la famille ait eue ! »

### **Encore un peu d'Histoire à propos du hameau de Servenay.**

Donc les 2 fermes actuelles étaient sous l'Ancien Régime qu'un domaine affermé par les seigneurs et propriétaire **Lenormand de Mézy**.

**En 1769**, ce **Le Normand de Mézy** (sic) était conseiller d'Etat, Intendant général de la marine et des Colonies et seigneur de Cramaille. Son épouse Louise-Augustine de Salignac de Fénelon était l'arrière-petite-nièce de l'auteur du « Télémaque ».

**Le Normand** meurt en émigration et sa femme se retire chez le citoyen d'Ormesson à Paris où elle meurt. Ce grand domaine se morcelle au fil des héritages et des remous de l'Histoire.

Vient le temps où la cour royale attire ces seigneurs qui vont déléguer le maintien de leur domaine et son exploitation agricole à des laboureurs.

Puis vient l'opportunité pour ces derniers de *faire bail* avec le seigneur propriétaire.

Même si le bail reste toujours à l'avantage du propriétaire, c'est une reprise en main des terres par ceux qui les travaillent que va accélérer La Révolution.

En voici quelques exemples extraits du registre des Biens Nationaux dressé sous la Révolution et pris dans l'inventaire des biens confisqués aux nobles et à l'Eglise sur le territoire d'Arcy.

« **Bail de 9 ans passé devant Grignus et Vatté, notaires à Soissons le 2 mars 1786** entre le fermier Ragnault cultivateur demeurant à Arcy, fermier de **la ferme de Marouard** et le prieur Cocquetaux de l'église d'Arcy à redevance annuelle de 9 muids de blé, 8 chapons et barattes (beurre) avec charrois nécessaires au presbytère de bois, de vins et autres provisions, l'usage d'un cheval au besoin ».

Cette ferme est confisquée et vendue sous la Révolution en 10 lots.

**En 1789**, le laboureur Charles Guyot détient le bail de la ferme de Servenay (les 2 fermes actuelles).

Il s'est marié avec une descendante du receveur Antoine Chevallier (receveur de 1669 à 1684) ; il achète le lot incluant les bâtiments de Morouard .

De nos jours il ne reste plus rien de cette imposante ferme ; on peut imaginer que lorsque Charles Guyot achète le domaine de Servenay confisqué aux Lenormand de Mézy, il construit des maisons ouvrières en dur avec la démolition de Marouard !

La famille Guyot vend en 1937 la ferme d'en bas, celle avec le pigeonnier, à la famille Wander Bauwhede encore exploitante aujourd'hui tandis que la ferme d'en haut appartient toujours à un descendant Guyot.

## Et l'on passe de la traction animale à la traction mécanique...

**M. Charles Guyot (1895-1963)** de Servenay, premier agriculteur de la commune à posséder un tracteur de type *Sté Française* 38/44 CV.



Un coup de crosskill est le complément indispensable si le temps le permet après le hersage d'un semis de blé de défriche (après avoir récolter 3 coupes de luzerne) ou aussitôt après le labour ou après un apport d'engrais au printemps dans les blés.  
On crosskille à la moyenne de 25 hectares/h. Marque :John Deere crosskill.



## HORAIRE DU TRAVAIL

MOISSON : 10 heures.

Le matin attelé à 7 heures jusqu'à midi; repos jusqu'à 1 heure  $\frac{1}{2}$  et reprise jusqu'à 6 heures  $\frac{1}{2}$ .

SERVICE INTERMÉDIAIRE : 9 heures

Le matin 7 heures  $\frac{1}{2}$  jusqu'à midi; repos jusqu'à 1 heure  $\frac{1}{2}$  et reprise jusqu'à 6 heures.

SERVICE HIVER: 8 heures  $\frac{1}{2}$

Le matin attelé à 7 heures  $\frac{1}{2}$  jusqu'à midi; repos jusqu'à 1 heure  $\frac{1}{2}$  puis reprise du travail jusqu'à 5 heures  $\frac{1}{2}$ .

Le nombre d'heure de travail varie suivant le travail qu'il y a à faire.

Pour que l'entente règne entre le patron et les ouvriers, il faut que les 2 parties ne se cachent rien l'un à l'autre et que chacun doit être consciencieux, d'autre part, le patron sans être faible, doit être bon envers ses subordonnés.

Il est de coutume qu'à la ferme, à la fin de la moisson, on fasse un petit goûter.

Extrait de la monographie de l'élève du collège agricole Jacques (né en janvier 1937) fils de Marcel Pascard, propriétaire exploitant de la ferme d'en haut à Servenay.

**Exemple de prime annuelle** : Le berger avait une prime par agneau vendu qui correspondait environ à 2 mois de salaire ; ces agneaux sont vendus au « chevillard » acheteur en gros sur pieds qui ensuite les revend aux abattoirs.

### 1952, à la ferme les ouvriers sont payés au tarif syndical :

Charretier	81 F de l'heure	102 F heure supplémentaire
Conducteur de tracteur	81 F idem	102 F
Vacher	24 000 F / an (12 vaches)	Au salaire viennent s'ajouter des primes : ancienneté, de moisson, de chargement de betteraves, etc.
Berger	25 000 F / an	
Femme	71 F de l'heure	
Journalier	76 F idem	

« Tracteur FOWLER à chenille, 40 CV, pesant 3,8 tonnes, très performant pour les travaux d'automne & hiver, le confort de sa cabine est apprécié et de plus le chauffeur peut continuer à travailler même sous la pluie quand certaines conditions le permettent. Le démarrage en est plutôt bizarre : il se fait avec un buvard allumé et une cartouche (spéciale de calibre 16) ou soit à la manivelle. Quand il fait froid c'est le démarrage à la cartouche le matin tandis qu'à la reprise après le déjeuner le moteur repart à la manivelle. Il ne marque pas trop le sol, peut faire tourner la batteuse ; il ne rentre qu'une fois par an dans la cour de la ferme et couche en dehors sous une bâche. Il est plutôt économique car avec 100 l de fuel oil il fait une semaine ; En plus des gros labours il fait l'arrachage des grès qui pullulent dans certaines pièces. » Photo. 1950.

**Extrait de la monographie de J. Pascard, ferme de Servenay et élève au collège agricole.**



**Moisson en 1950 avec un tracteur John Deere.**

« Ce tracteur pèse 2 100kg, fait 25-28 CV, moteur 2 cylindres horizontaux à essence-pétrole . Le démarrage s'effectue à l'essence (réservoir de 7 litres) avec le démarreur électrique, puis le moteur tourne au pétrole, ce qui coûte assez cher . Mais depuis 8 ans que nous l'avons, il n'est jamais allé au garage . Avec ses 6 vitesses, c'est un bon routier .» **Jacques Pascard.**





Les 2 fermes de Servenay ont traversé les siècles en subissant plus de dommages des mains de l'Homme que de Mère Nature.

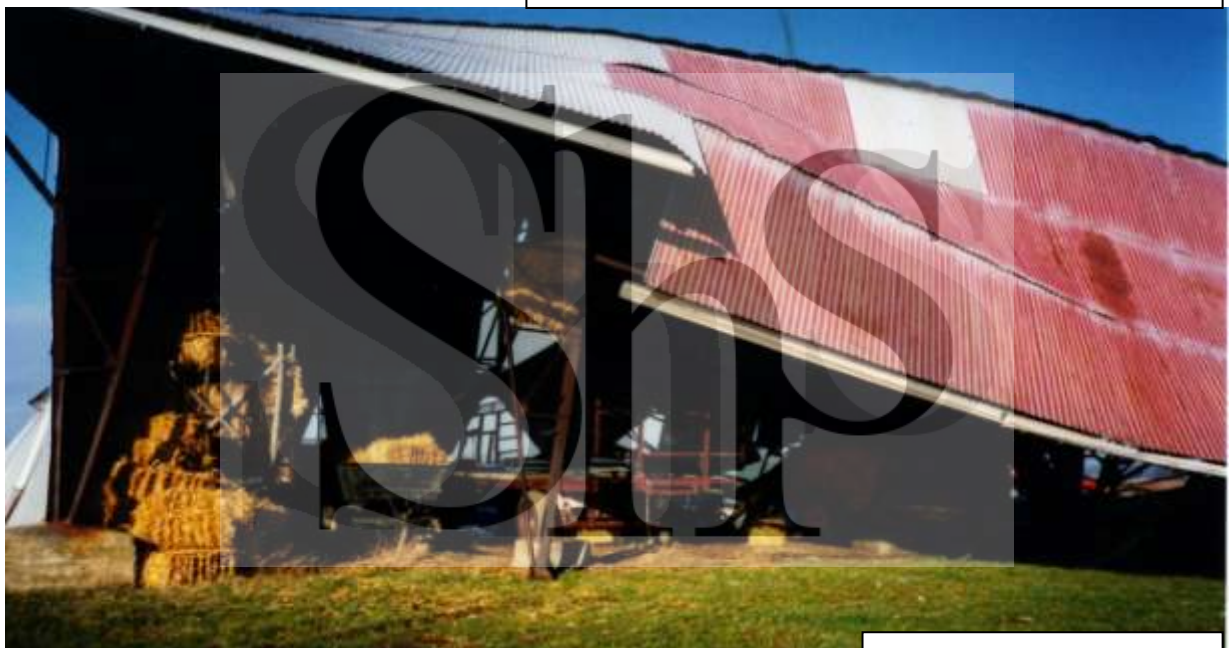
Leurs bâtisseurs étaient loin de s'imaginer des constructions 100% métallique pour abriter des monstres mécaniques!

Ils ne connaissaient que les armures, d'abris habits 100% métal !

Ainsi le paysages se parsema de ces hauts et vastes hangars métalliques. La ferme Pascard en possédait un à 50 m hors de ses murs sur le plateau le long de la route vers Beugneux.

La terrible tempête qui ravagea la France dans la nuit du 23 au 24 décembre 1999 n'épargna pas cette construction moderne.

**Tempête de la nuit du 26 au 27 décembre 1999.**



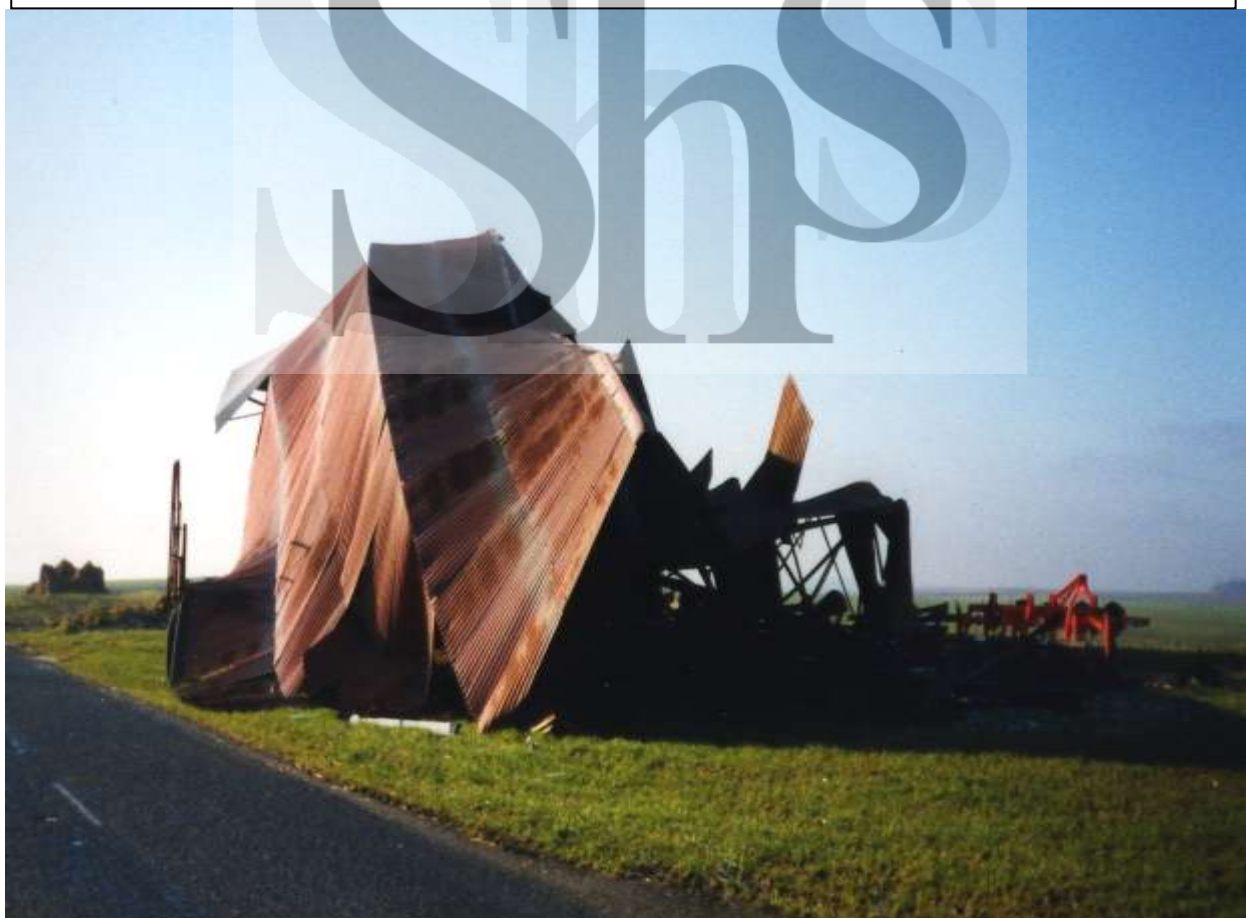
**AVANT & APRES**



**Tempête de la nuit du 26 au 27 décembre 1999.**



**Certains y voient la silhouette du musée Guggenheim de Bilbao... Quelle imagination !**





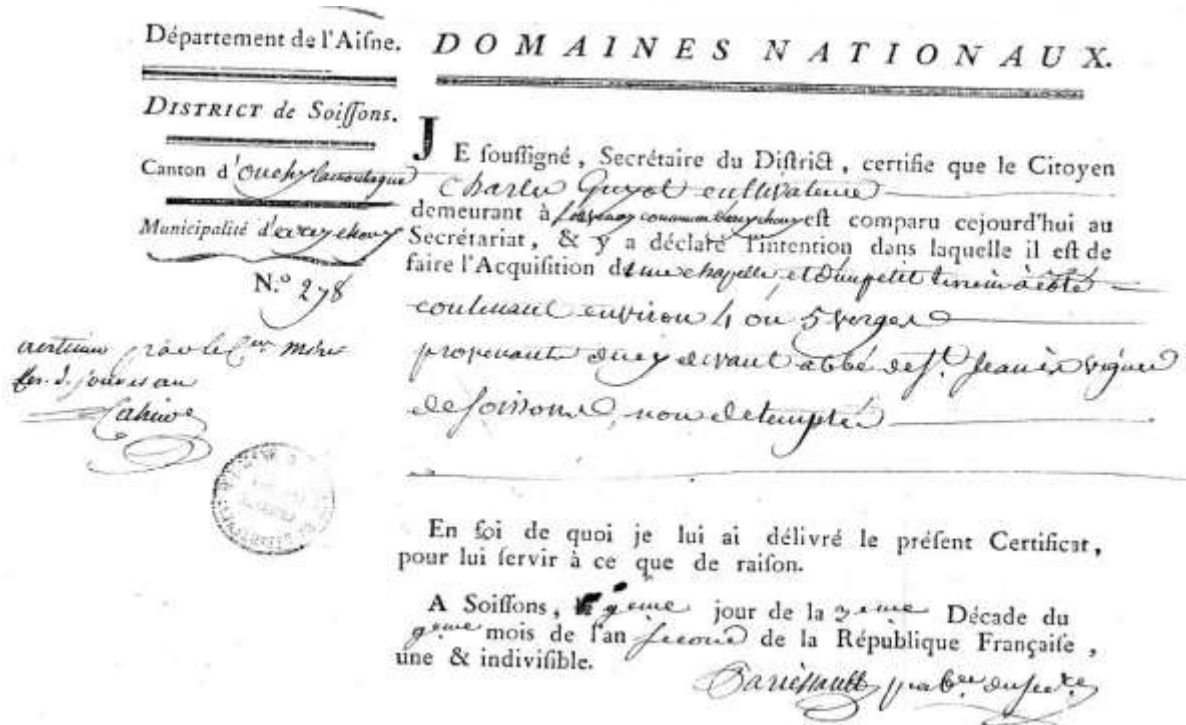
Vue d'Arcy Ste Restitue vers 1955, les flèches marquent l'emplacement de la ferme de Marouard appartenant à l'abbaye de St-Jean des Vignes et dont le seigneur était le prieur de l'église d'Arcy. L'eau de la source y coule toujours !

**Doc. Ci-dessous :** Acte de vente de la chapelle et de ses 4 ou 5 verges de terre au citoyen Charles Guyot de Servenay commune d'Arcy- Chouy, provenant de l'abbaye de St-Jean des Vignes de Soissons ; vendue comme Bien National.

Cette chapelle n'existe plus.

Le 2 décembre 1804, Napoléon se couronne empereur des Français à Notre-Dame de Paris et prête serment de respecter «... l'égalité des droits, la liberté politique, civile et des cultes mais aussi... l'irrévocabilité des ventes des Biens Nationaux. »

**En 1789, les habitants de Servenay envoient Charles Guyot laboureur au bailliage de Soissons pour les représenter dans l'Ordre du Tiers-état.**



### **Prix de Moralité**

**4<sup>e</sup> Prix d'honneur.** Fondation Vallerand. 125 francs. Médaille d'argent.

Marie DENIZOT, servante chez M. Georges Guyot, à Arcy-Sainte-Restitue. Marie Denizot est entrée au service de M. Guyot en 1892, en même temps que son mari, Louis Deni-

**4<sup>e</sup> Prix.** 70 francs. Médaille de bronze.

André DUCAMP, chez M. Demoury, à Rugny. Depuis 22 ans à la ferme où il est venu d'abord comme ouvrier betteravier, repartant l'hiver. Au bout de quelques années, il s'est fixé définitivement dans le pays, et fut homme à toutes mains. Démobilisé, il fut le premier rentré à la ferme et comme on manquait de charretiers, il se mit à conduire les chevaux. Bon ouvrier, bon esprit, toujours prêt à rendre service à ses maîtres et à ses camarades.

### **Bouvier**

**4<sup>e</sup> Prix.** 70 francs. Médaille de bronze.

Emile VASSEUR, chez M. Demoury, à Rugny. Depuis 13 ans à la ferme. Très bon ouvrier, doux pour ses bœufs qui sont toujours en bon état et tenus très propres, courageux à l'ouvrage, ayant toujours à cœur de faire beaucoup de travail et surtout du bon : notamment très fin laboureur.

### **Conducteurs de machines**

**3<sup>e</sup> Prix.** 80 francs. Médaille de bronze.

Auguste SENET, chez M. Demoury, à Rugny. Ayant déjà travaillé à la ferme pendant 5 ans avant son service, a repris sa place, il y a 12 ans, et depuis s'occupe de la conduite du moteur et du tracteur. Malgré qu'il aime à fêter de temps à autre la dive bouteille, il n'en reste pas moins un bon travailleur, adroit et courageux, apte à tous les travaux, principalement comme conducteur de moteur et de tracteur, comme semeur à la main et comme entasseur.

### **Hommes à toutes mains**

**2<sup>e</sup> Prix.** 90 francs. Médaille de bronze.

Ernest-Jean-Marie MAUGRAS, chez M. Demoury, à Rugny. A la ferme depuis 41 ans, a toujours été assidu quoique habitant à deux kilomètres. Ne connaissant pas le chemin du cabaret, il a su à force de travail et d'économie, élever sa très nombreuse famille : Maugras a eu 18 enfants dont 16 ont vécu et plusieurs étaient encore en bas-âge quand il devint veuf. Manouvrier consciencieux, l'hiver engréneur, l'été betteravier et moissonneur, à l'occasion semeur et tasseur, Maugras a toujours été et reste, malgré ses 69 ans, un ouvrier modèle sous tous les rapports.

18 enfants dont 16 filles  
et les 2 bébés morts  
étaient des garçons !

Les Demoury famille de meuniers au Moulin de Rollequin de Fère-en Tardenois installent les frères Amédée (épouse Hélène Babé de Foufry) et Léon. La guerre de 1914-18 tue les 2 fils d'Amédée et la ferme est vendue à Paul Pascard (un fils Marcel épouse Cécile Guyot de Servenay et l'autre fils Robert lui succède à Rugny).

Léon vend sa ferme à la famille Mahieu en 1937 ; son fils Henri ne veut pas reprendre la ferme ; ingénieur, ce dernier se consacre au développement technique et commercial du char à voile et s'installe au Touquet (Somme).

# Ferme de Rugny



La famille Demoury Amédée-Alfred perd ses 2 fils à la guerre 1914-18 et vend en 1919 cette ferme à la famille de Paul Pascard. Un autre Demoury Léon garde la 2<sup>ème</sup> ferme de Rugny jusqu'en 1937 et la loue à François Mahieu (originaire du Pas-de Calais ; le petit-fils l'exploite encore en 2005.)

“ Nous y ajouterons la mention spéciale qui a été accordée à M. Léon Demoury, de Rugny :

« A l'ombre du mamelon boisé d'Arcy, nous trouvons les bâtiments délabrés et pantelants de la ferme de Rugny dont M. DEMOURY a entièrement remis les terres en état malgré la carence d'un propriétaire préférant user d'une facilité introduite dans la loi du 17 avril 1919 pour le grand malheur de l'Agriculture des « Régions dévastées ».

« Réfugié avec sa famille dans un corps de logis à peine protégé par les moyens de fortune du lendemain de l'Armistice, M. Demoury nous expose sa pénible situation, puis nous montre ses blés et ses récoltes, dont il peut être fier.

« Sa culture de 208 hectares se décompose de la façon suivante :

**Assolement :**

Blés : 48 hectares (23 %).  
Avoines : 47 hectares (25 %).  
Betteraves : 23 hectares (9 %).  
Escourgeons, seigle et orges : 18 hectares.  
Artificiels : 40 hectares (2 %).  
Jachères : 11 hectares.  
Pâturages : 13 hectares (6 %).

**Moyens d'exploitation :**

5 attelées de chevaux et 1 tracteur « Fiat » assurent les travaux.

**Cheptel :**

Il est composé de 9 vaches et de 6 truies d'élevage.  
Total des animaux : 35, soit une tête pour 5 hectares 90.

« La main-d'œuvre est presque exclusivement française ». Et le rapporteur aurait pu ajouter, selon le mot connu, « j'en passe, et des meilleurs ! ».

**L'almanach la Voix des Ruines, 1924.**

**Compte-rendu du Comice Agricole.**

Mention spéciale à M. Léon Demoury pour sa remise en état des terres malgré la carence et l'inconfort d'après guerre. La maison d'habitation avait été éventrée par un obus.



**Cour intérieure de l'ancienne  
ferme de la prévôté,  
vues mai 2005.**

Les contreforts de la grange médiévale attestent encore de l'importance de la construction. Il y avait 2 niveaux aménagés dans la charpente pour y stocker le blé, les fourrages et abriter les aires de battage du grain. Le portique médiévale de cette entrée secondaire est encore visible sur une photo prise en 1935.



**1928, départ pour la fenaison.**

Dans cette cour, le patron **Paul Pascard** et ses ouvriers permanents : de g. à d. Le petit André Guillot , ? , Maurice Kokanowsky père, ? Paul Pascard, ? , M.Th. Kokanowsky fille, ? , **ROGER René 1<sup>er</sup>** charretier et porte-drapeau de la Cie des Archers, mère Kokanowsky en fichu blanc, ? , ? , Thérèse Roger (née Lambert), ? et le petit Robert le fils du patron.



**HIER . . .**

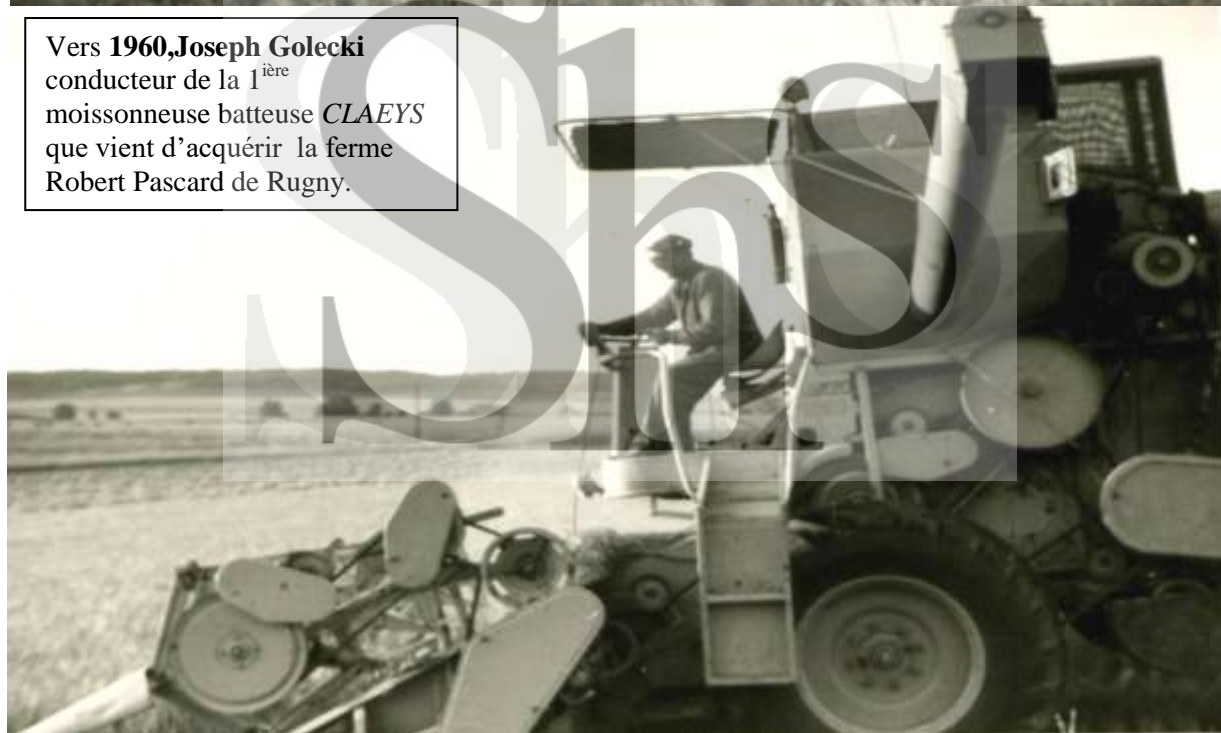
Les 2 hommes désignés sont Auguste Senet père et son fils Auguste (né en 1916).  
La doyenne du village actuellement en 2005, est Augustine Senet (née en 1912).

**AUJOURD'HUI.....**

**1960.** Joseph Golecki le conducteur,  
le patron Robert Pascard et Bernard Houvet.



Vers 1960, Joseph Golecki  
conducteur de la 1<sup>ière</sup>  
moissonneuse batteuse *CLAEYS*  
que vient d'acquérir la ferme  
Robert Pascard de Rugny.



### CARTE D'IDENTITÉ D'ETRANGERS

(Premières, Demandes et Renouvellements)

14-7-38	Joseph Golecki	Polonais	100
14-7-38	Robert Pascard	Polonais	100
14-7-38	Bernard Houvet	Polonais	100

Les **Golecki** font partie de ces Polonais qui fuirent l'Anschluss de l'armée allemande en Pologne.

En 1938 une demande de carte d'identité d'étrangers est enregistrée au nom d'une **Maria Golecki**, journalière agricole. Maria peut être la sœur de Joseph car ce sont plutôt des jeunes célibataires qui fuirent l'occupation de leur pays.





Près de la mare aux canards Mme **Léonie Prévost** épouse de **Paul Pascard**, son fils **Robert et Thérèse Lambert** ouvrière permanente femme de **ROGER René** (O.A. et porte-drapeau la Cie des archers d'Arcy).



**Préparation du sol à betteraves vers les années 1980.**

Les terres sont labourées avant l'hiver afin de subir la gelée ; puis elles sont travaillées au printemps au diviseur, à la herse parfois suivie d'un roule et toujours suivie d'une crosskillette. En général les premiers semis commencent vers la fin mars.



Quand les betteraves lèvent, le démariage se fait à la main à raison de 30 plantules au 10 mètres. La tâche est payée à l'hectare !  
Le démariage est suivi d'un léger roulage pour niveler les petites buttes faites par les démarieurs et pour favoriser un bon enracinement des jeunes plants.  
Du lever du jour à midi, **les femmes avec souvent les enfants** sont au labour. Cela fait un revenu supplémentaire pour la famille.

L'absentéisme à l'école est alors un problème constant (Voir chapitre école).

Mme Manscourt ( n°6 rue de Rugny à Arcy) y va avant le lever du jour à la pile électrique pour démarier ou biner ou arracher les betteraves selon la saison.



L'arrachage à la main débute dès la maturité de la betterave vers fin septembre selon les années. Les années très sèches permet le passage de la souleveuse à tracteur et cela facilite la tâche. On utilise une fourche spéciale à 2 dents.  
Le décolletage des feuilles se fait à la serpe.  
Les betteraves sont débardées au tombereau puis déversées au silo le long de la voie du train de la râperie d'où l'équipe de « Bretons » de la râperie de Cramaille les chargent dans les wagons.  
Plus tard le silo de betteraves est le long de chemin pour être chargées avec des grues dans les camions de ramassage.



Robert Pascard sur son premier tracteur (1928) au lieu-dit 'Les Cornières'

**1928**, Robert fils de Paul Pascard su le Mac Cornik d'occasion, le premier tracteur à la ferme.



Moisson dans le Tardenois



Les machines sont si sophistiquées aujourd'hui que la moisson se fait en quelques jours avec quelques hommes.

Avant cette mécanisation extrême, l'usage voulait de ne faire battre qu'une partie de la moisson lorsque l'entreprise de battage venait et de faire battre le reste par les ouvriers au cours de l'hiver pour les occuper.

## Plantation des pommes de terre.



### Génération « Pomme Chips » !

la variété de pomme de terre est très riche en fécule ; ce qui permet une bonne tenue de ces minces tranches frites et croustillantes.

L'entreprise Vico s'est installée à Vic-sur Aisne.



*Plantation de pommes de terre*



Attention si vous glanez...

Votre purée de patate peut s'avérer aussi collante que de la colle à papier !

Agriculture = machines en campagne

d'arrachage de  
betteraves vers 1979.



**Hubert**, fils de Robert Pascard passant le "canadien" en veste canadienne !  
Le tracteur est un John Deere 32 CV à pétrole lampant.



*Moissonneuse-Batteuse* **F 64**



**EN TÊTE DES PETITES  
MOISSONNEUSES-BATTEUSES**

DERRIÈRE TRACTEUR MOYEN  
ELLE RÉCOLTE ET BAT TOUS  
LES GENRES DE CÉRÉALES.  
GRANDE SURFACE DE SÉPA-  
RATION DU GRAIN: 2 m<sup>2</sup> 45  
RENDIMENT ÉLEVÉ ET ÉCONOMIQUE  
EN TOUTES CONDITIONS DE TRAVAIL.

**ET C'EST UNE BATTEUSE PARFAITE A POSTE FIXE**

**MCCORMICK**  
INTERNATIONAL

**Maison PRINET**  
MACHINES AGRICOLES - LAON

L'Agriculteur de l' AISNE 1953

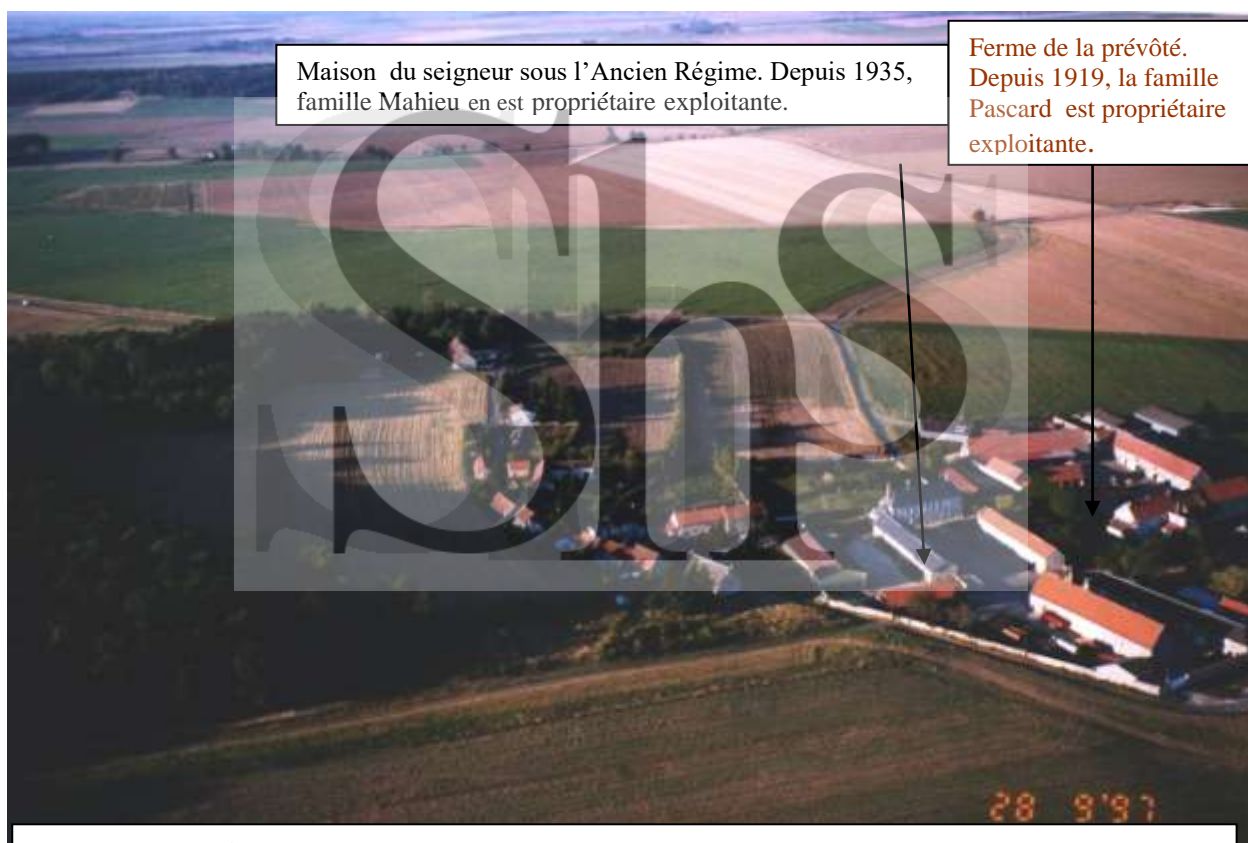
### **Les fermes de RUGNY, FOUFRY...un peu d'Histoire.**

**Rugny**, ce lieu avait jadis une certaine importance comme paroisse qui comprenait **Foufry** dans ses dépendances avec la chapelle St Laurent de la ferme de la prévôté de l'abbaye de St-Médard à Soissons. Le prévôt était membre de l'abbaye. Il y avait aussi un maieur préposé à la justice temporelle.

Pierre de Coutremain avait donné tous ses biens de Foufry à l'abbaye de St-Médard en 1217, le hameau de Foufry possédait une chapelle Ste Madeleine.

Tout comme à Servenay il y a 2 fermes. Vers 1585 l'une est celle où vivait Jean Du Glas, gouverneur du Soissonais, chevalier des Ordres du roi, gentilhomme de sa chambre ; son frère Valentin Du Glas, évêque de Laon fut son exécuteur testamentaire. Il y eut un bien qui fut la première dotation de l'église de Ste-Sophie de Soissons (d'où le nom de la source de Rugny : source Ste-Sophie).

Vers 1662 Gabriel Du Glas y demeurait et le receveur de la prévôté est **Etienne De France** ; sa Vve devient 'recevresse' puis ses descendants puis Maître Philippe Trudelle fermiers de la cense de Rugny puis en 1674 Louis Pottier receveur de la prévôté (ces noms de famille sont affilés à la famille **De France** par mariage. Cette famille existe encore aujourd'hui.



Maison du seigneur sous l'Ancien Régime. Depuis 1935, famille Mahieu en est propriétaire exploitante.

Ferme de la prévôté. Depuis 1919, la famille Pascard est propriétaire exploitante.

### **Rugny, vue prise par M. Roger Thomas de Rugny lors d'un survol U.L.M.1997.**

**En 1934**, la famille Lemoine résilie son bail de l'ancienne ferme féodale et l'agriculteur François Mahieu descend de la Somme, pays natal de la famille pour le reprendre.

Il a comme bien d'autres agriculteurs de cette époque, des attelages de bœufs pour débiter.

**En 1935**, les propriétaires la mettent en vente et la famille saisit l'opportunité de l'acheter.

**Encore un peu d'HISTOIRE...** **En 1764**, Foufry compte une cinquantaine d'habitants. Son moulin à huile (chanvre et lin) appartenait à la prévôté de Rugny et Foufry du temps des receveurs fermiers.

**En 1789**, la paroisse de Foufry et Rugny envoie les sieurs **Gabriel Dieu** (ancien receveur de la prévôté) et **Hubert Gadret** laboureur à Foufry pour la représenter dans l'ordre du Tiers-état à l'assemblée du bailliage de Soissons.



**Un bail stipule que :** « ... devant Mtre Lacan notaire à Fère-en Tardenois le 23-8-1783 Hubert Gadret et sa femme sont locataires de la grande ferme de Marie-Louise Leroy épouse séparée de corps et de biens de \*Jean de Foucault\* par sentence rendue du bailliage de Laon le 3 avril 1775 . Ferme avec enclos de 1 arpent 50 verges et des terres au total de 383 arpents 58 verges 13/48° étalon-arpentage 1756 et autre. »

**En 1789** Hubert Gadret y est encore agriculteur avec sa femme Catherine Barbe Besnard..  
\*(Jean de Foucault est le seul descendant des seigneurs d'Arcy les Fay d'Athies qui avait encore des biens à Arcy à la Révolution. ).

**1971, élevage de sangliers à Foufry.**



### **Il était une fois 3 moulins sur le territoire de la commune...**

Un moulin à vent sur le territoire de Branges,

(il n'y reste qu'un taillis poussant en rond sur un amas de pierres).

Deux moulins à eau : Un à la sortie du village d'Arcy par la route de Branges sur le ru Chouy dont il ne reste que le pan du mur côté roue à aubes à la ferme du Moulin et celui de Foufry.

### Existe-t-il une seule lithogravure du moulin de Foufry dormant dans quelques archives ? Une telle trouvaille serait fantastique !

Il est difficile d'imaginer notre campagne avec des champs d'un bleu délicat du lin en fleurs au mois de juin ; difficile d'imaginer que la récolte était suffisante pour alimenter un moulin !

Ces champs sont des linières ; quand le lin a fini de fleurir, que la plante est mûre on l'arrache.

La graine est pressée pour extraire de l'huile ou bien broyée en farine, elle ira chez le pharmacien qui la vendra pour des cataplasmes.

La paille réunie en bottes séjourne plusieurs jours dans l'eau. L'eau en dissout les sucres et la gomme. Cette gomme naturelle retient les fils ou fibres dont se compose la tige ; trempées dans l'eau les tiges de lin sont toutes amollies, toutes décollées, on dit qu'elles sont bien *rouies* et cette opération s'appelle le *rouissage*. Les bottes sont alors séchées au soleil ou dans un four ou sur un grillage au-dessous duquel on entretient un feu. Comme les gommages sont parties en séchant les fibres les tiges ne se recollent plus.

Dans ces fibres séchées il y en a des bonnes et des mauvaises : les dernières qui ne sont que du bois servent à allumer le feu, ce sont les *chênevottes* ! Les bonnes sont résistantes, lisses, douces au toucher, facile à manier, à tirer, à tordre, c'est la filasse dont on fait le fil que l'on tisse en toile. La toile de lin !

**M. Michalac Marcel**, contre-maître de culture de 1956 à 1973 à la ferme Duroizel de Branges



**1958, M. Marcel Michalak** au lieu-dit au « Hangar rouge », champ de chanvre.

Le tracteur est un petit 350 Someca italien tractant une botteleuse-lieuse.

Il relate que la voiture des gendarmes s'y arrête ce jour-là ; ils le questionnent suspicieusement.

Chacun sait que la drogue, le cannabis vient du chanvre et au temps où nos aïeux rouissaient le chanvre dans les eaux du ru Chouy, les poissons mouraient d'une overdose de cannabis !

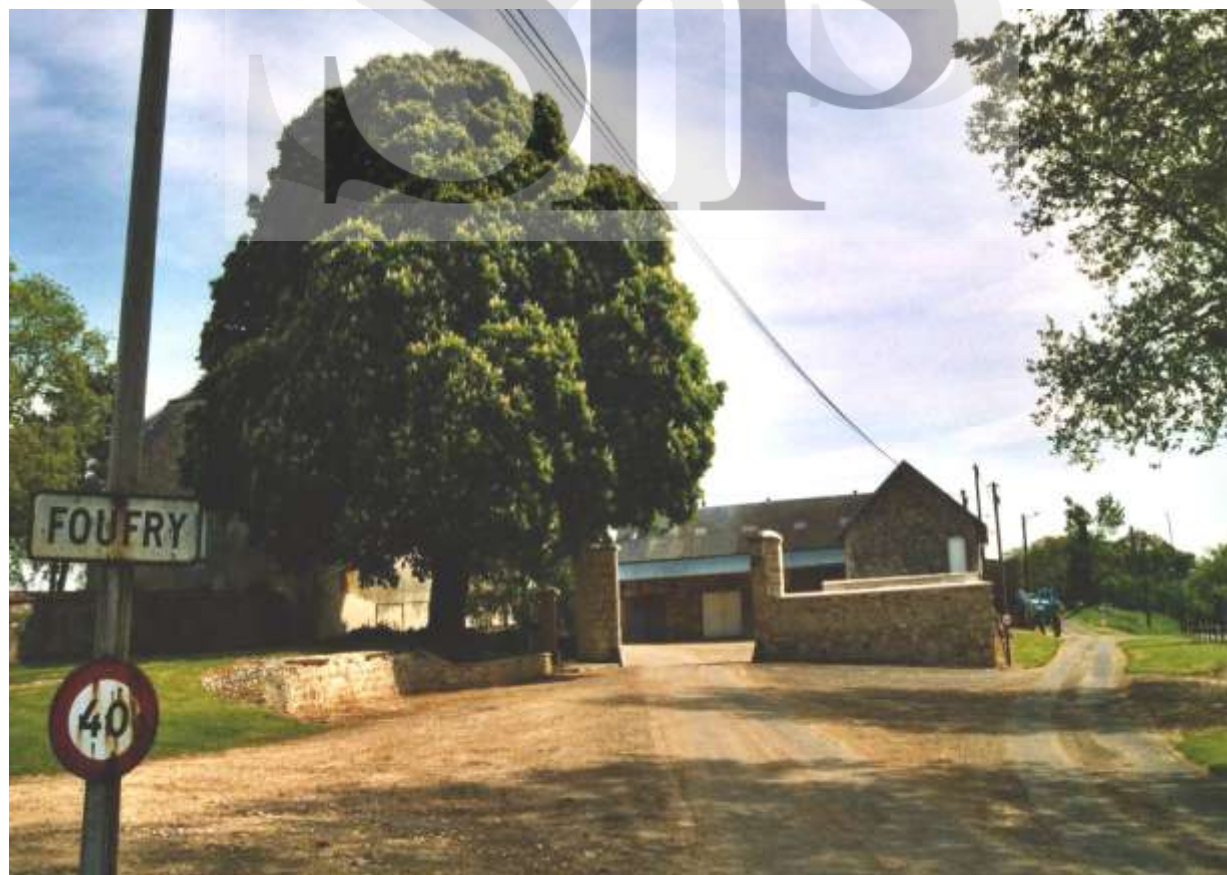
**Aussi important que le lin, le chanvre !**

Tous les cordages de terre et mer étaient en chanvre, la ficelle des toupies des enfants était en chanvre, les brins les plus courts font l'étope pour boucher les fentes des navires ou la toile commune obtenue par cardage, les beaux brins font les beaux tissus ! La préparation des fibres est similaire à celle du lin et le rouissage pollue l'eau et aussi les poissons en meurt !





L'entrée de l'ancienne ferme seigneuriale exploitée par la famille Deville.  
Le porche d'entrée traditionnel ainsi que certains bâtiments ont subi *la mise en conformité* aux engins agricoles modernes !  
Il y avait la petite ferme de la famille Lamy avant 1914, en descendant vers le lavoir sur la gauche.





**Une vieille roue du moulin à huile de Foufry ?**

Probablement sa présence non loin de l'emplacement du moulin le laisse suggérer.  
La culture du lin à Branges se maintient de encore de nos jours.



**Le lavoir en contre bas de la rue principale du hameau est construit en 1910.**

La source du lavoir alimente deux étangs dans la cuvette de Foufry.

Voici une anecdote que les enfants des années 1950 de Foufry & Rugny se rappellent bien :

Il y avait un troupeau de moutons à la ferme Deville et lorsqu'un mouton crevait, le berger le mettait dans un bidon (de fuel 200 litres) vide et troué de partout volontairement bricolé, sur un treuil suspendu au-dessus de l'étang.  
Ingénieux 'système D' : ainsi l'animal se décomposait en l'air et les asticots tombaient directement dans la gueules des carpes et autres poissons d'étang !

Le vieux moulin à huile de Foufry était sur le ru Chouy qui prend sa source à Servenay et traverse le territoire communal sur 8 km avant de se jeter dans la petite rivière Muze, Sous- affluent de la Vesle, au-dessus de Loupeigne. La cuvette de Foufry est un gisement naturel d'eau. Cet article est à propos d'un forage commencé en 1993 au Moulin de Foufry. l'eau de ce forage s'étant révélée très ferrugineuse, il a fallu y adjoindre une station de déferrisation.

## à la station de Foufry

Au lieu dit  
Moulin de  
Foufry.

Après de longues démarches administratives, les travaux de la station de déferrisation de Foufry ont démarré en 2001.

Alors que les travaux viennent de se terminer, cette nouvelle station de traitement des eaux a été inaugurée, samedi dernier, en présence des membres du syndicat, de plusieurs élus et des services techniques qui ont contribué à la réalisation de ce grand projet.

Créé en 1962, le syndicat des eaux regroupant les communes d'Arcy-Sainte-Restitue, de Branges et de Cramaille du canton d'Oulchy-le-Château s'étend rapidement avec l'arrivée des communes de Lhuys, de Bruys, de Jouaignes et Quincy-sous-le-Mont du canton de Braine.

### Forage

Ce syndicat alimente en eau potable une population de 850 habitants et consomme annuellement 50.000 m3 d'eau. C'est la Lyonnaise des eaux qui assure l'affermage pour le syndicat des eaux, lequel alimente également la commune de Tannieres et, peut-être prochainement, la commune de Mont-Notre-Dame.

En 1993, devant des problèmes de nitrates contenus dans l'eau de la source, le syndicat décide d'effectuer un forage au moulin de Foufry. Celui-ci est stoppé après trois mois de service, les analyses détectant une forte teneur en fer dans l'eau. La qualité de l'eau puisée dans ce forage nécessite la mise en place d'une installation de traitement. Le syndicat lance alors un appel d'offres avec, comme maître d'œuvre, la DDA (direction départementale de l'agriculture).

Après maintes réflexions, le choix est effectué, le syndicat utilisera toujours l'eau de source et l'eau du forage traitée, sur les bases de 50/50.

La dépense totale des travaux de construction de la station de déferrisation, qui s'élève à 457.000 euros, est subventionnée à 75 % par le Conseil général de l'Aisne et l'Agence de l'eau.

### Installations

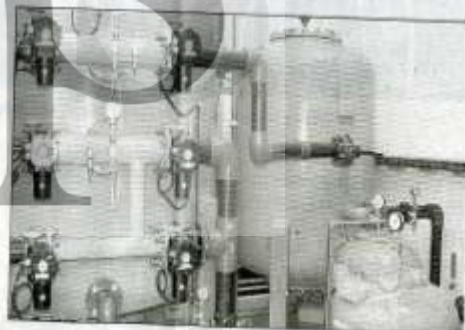
A l'occasion de l'inauguration, le président du syndicat de l'eau, Roger Servoise, a rappelé les origines de ces travaux et ses aboutissants. Il a remercié les membres de l'Agence de l'eau pour leur aide financière ainsi que le Conseil



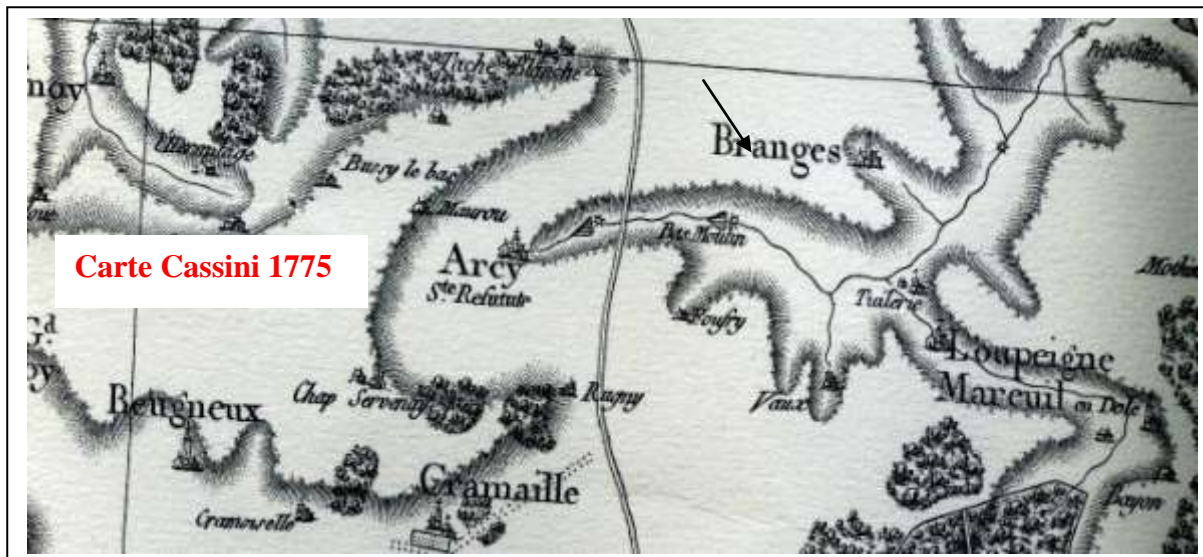
La nouvelle station du syndicat d'eau a été inaugurée.

général, la ODAF et les responsables de la Lyonnaise des eaux pour leur aide précieuse dans cette opération.

Après avoir coupé le ruban tricolore de l'inauguration, en compagnie du conseiller général Hervé Muzars, le président Roger Servoise a invité l'ensemble des personnes présentes à visiter les nouvelles installations de déferrisation sur les commentaires des concepteurs du projet.



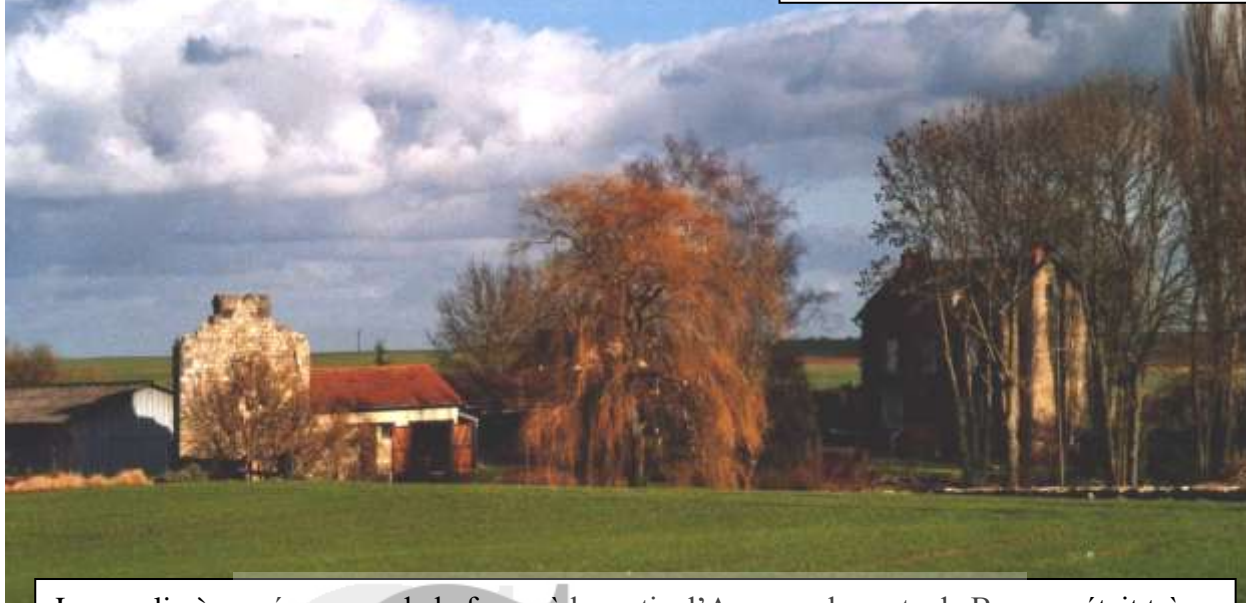
La station de déferrisation.



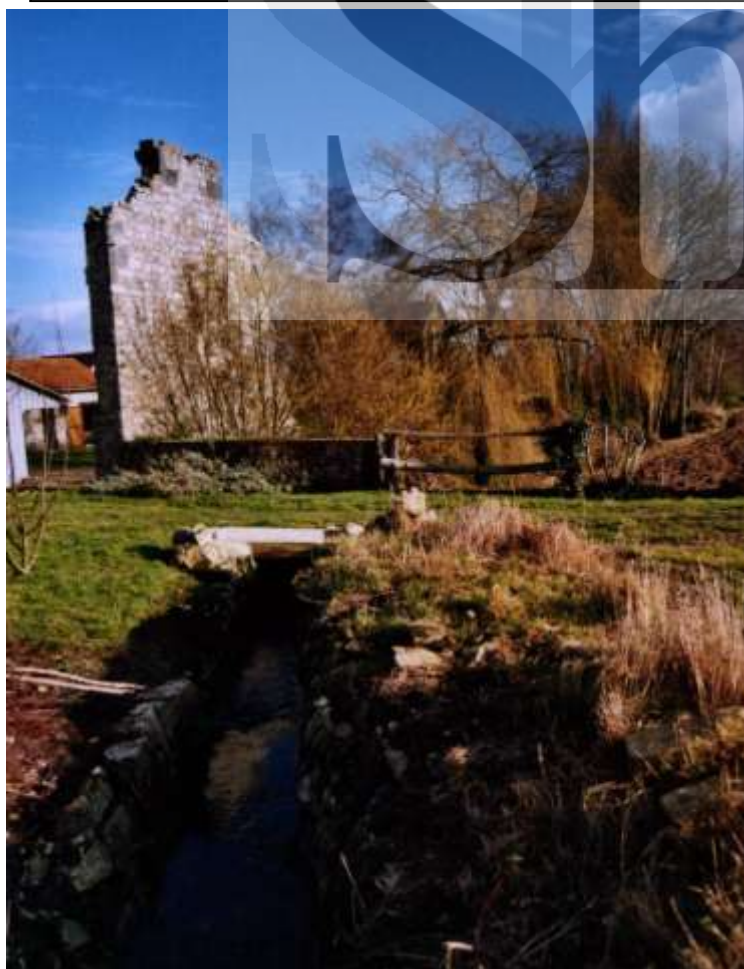
Carte Cassini 1775

## La ferme du Moulin...

Une délibération du Conseil Municipal de mai 1812 nous rapporte les dépositions des soi-disant agresseurs agressés dans une querelle entre 2 bergers à proximité du moulin d'Arcy (pages 41-42 de ce chapitre).

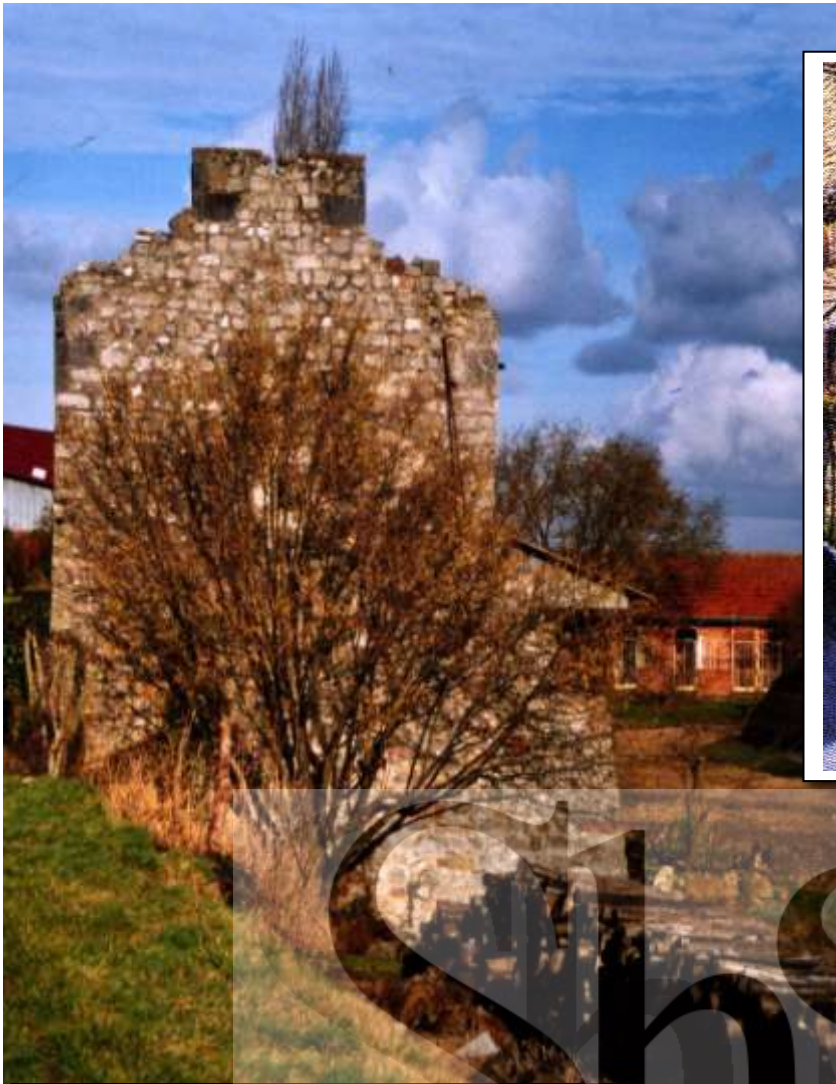


Le moulin à eau éponyme de la ferme à la sortie d'Arcy par la route de Branges était très certainement un moulin à farine et à huile ; les terres voisines aux abords du ru Chouy portent le nom Les Roises ; ce nom vient du traitement du lin et du chanvre le rouissage : les gerbes de lin ou de chanvre étaient mises à «rouir » dans l'eau du ru quelques jours.



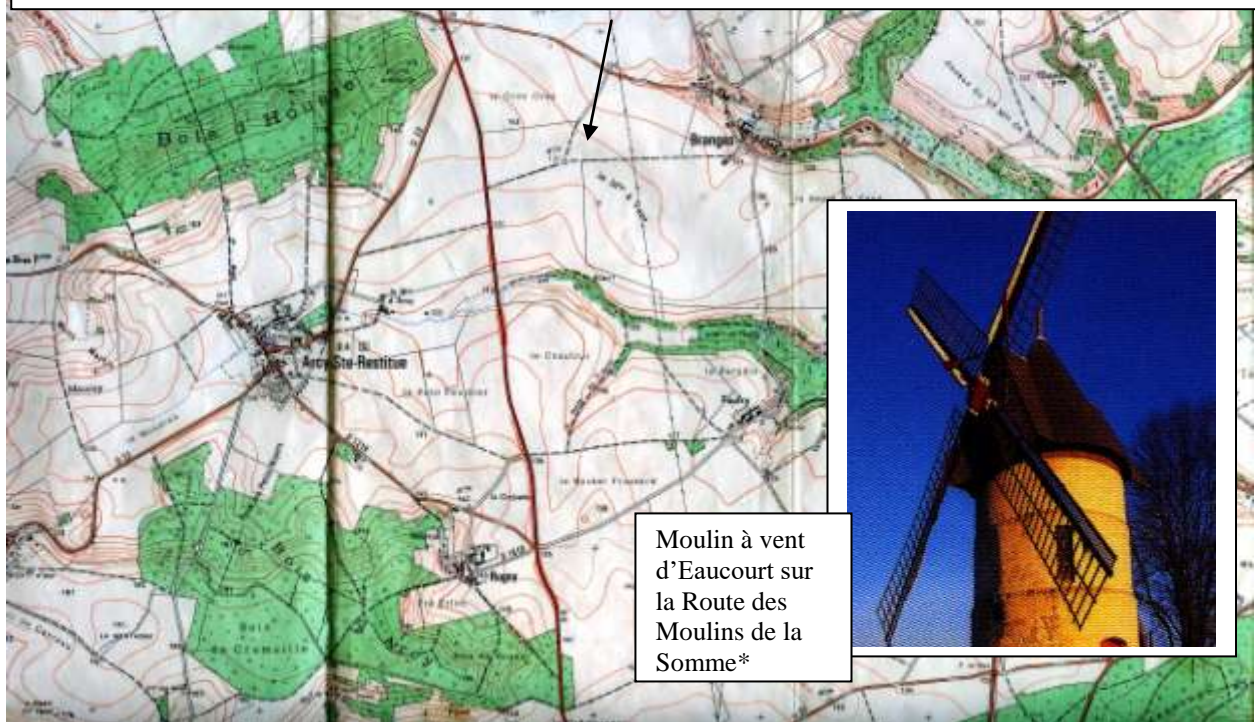
Ce pan de mur est celui côté roue du moulin comme le démontrent les infrastructures encore visibles au pied. Des murets de pierres subsistent par endroit le long du ru Chouy qui l'alimente de son eau ; on le désigne sous le nom du «canal ».





Photo\* de la roue du moulin Guidon (Somme) pour donner à chacun une image du moulin à eau d'Arcy au temps de sa splendeur !  
\*Extraite de « La route des Moulins » Agir en Picardie de janvier 2005.

Ici, au point culminant du plateau (137 m) lieu-dit le Moulin à vent, il y avait un moulin à vent. La mention en est faite dans les baux des terres de la maladrerie de Housse, terres héritées par l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry à la fermeture des maladreries fin XVII<sup>ème</sup>. De nos jours, c'est un taillis de ronces et arbustes circulaires où au fils des siècles le cultivateur y amasse les pierres rencontrées lors des labours. Le curieux qui y ferait des fouilles 'archéologiques y mettrait probablement à jour les fondations du moulin à vent.



Moulin à vent d'Eaucourt sur la Route des Moulins de la Somme\*

Le vaste hangar métallique remplace celui de matériaux traditionnels soulevé et soufflé par la terrible tornade de 1967.



Photo : Le tracteur est un Fordson, la moissonneuse batteuse une Massé-Harrys 1965 et la seconde est celle de l'agriculteur (rue du Tarn) René Fortier.  
Cette ferme du Moulin appartient de 1882 à 1951 à la famille **Liotard**, industriels parisiens : un métayer l'exploite, le dernier est **M. Dautremont**.  
Puis l'agriculteur Galez la loue par bail d'abord 12 ans à l'agriculteur **Robin** de Branges.  
aujourd'hui c'est le **petit- fils Eric** Galez propriétaire exploitant.



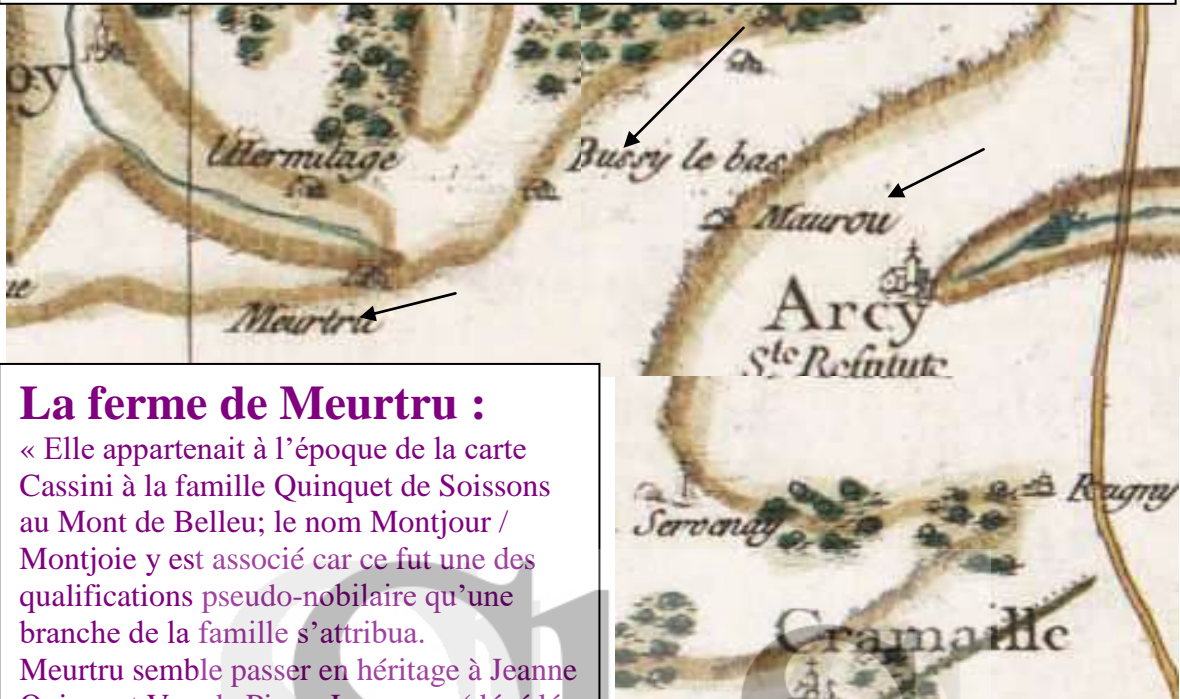
**Trace historique du moulin d'Arcy, en 1562, suite aux guerres de Religion** dont l'effet dévastateur n'épargna personne pas même ce pauvre meunier.

Le meunier d'Arcy ne fait pas ses affaires et demande soit qu'on le tienne quitte de ses fermages arriérés soit qu'on le décharge d'engagements trop lourds pour lui. Le moulin dépend de la seigneurie de Fère en Tardenois depuis son rachat par le connétable de Montmorency (le père du Duc de Montmorency) ; un des administrateurs, receveur ou principal laboureur M. Lavoizier pense : « ...qu'il doit estre osté du marché ; son indigence est notoire. D'ailleurs le village d'Arcy est fort pauvre estant le pèlerinage fort délaissé ; il s'est présenté ung homme qui fait offre de 6 muids et demy de blé par an au lieu de 8 et demy dont est débiteur le meunier actuel. On ne trouvera pas mieux et il faut accepter. » (sic)

Sous la dénomination *les écarts* il y a non seulement la ferme du Moulin mais aussi, vraiment bien à l'écart **la ferme de Bucy -le –Bras.**

**Les fermes de Meurtru et Marouard\* ont disparues.**

Les terres de Marouard sont encore désignées dans l'acte notarial sous le vocable : marché Maurois. \*Nom dans le registre des Biens Nationaux 1790.



### La ferme de Meurtru :

« Elle appartenait à l'époque de la carte Cassini à la famille Quinquet de Soissons au Mont de Belleu; le nom Montjour / Montjoie y est associé car ce fut une des qualifications pseudo-nobilaire qu'une branche de la famille s'attribua.

Meurtru semble passer en héritage à Jeanne Quinquet Vve de Pierre Levesque (décédé en 1720, maire de Soissons, lieutenant général en la police de Soissons, receveur d'abbayes notamment Longpont). A la mort de la Vve Levesque - Quinquet, un de ses fils Pierre ancien grenadier de la garde du roi, sans doute un dépensier, se trouve en mauvaise posture en 1734, toujours condamné pour dettes.

Il transfère à divers créanciers ses rentes et héritages dont la ferme de Meurtru, l'acte est fait devant le dit Pierre Pottier laboureur à Servenay. (Charles Guyot épouse sa fille majeure Catherine vers 1786 ; c'est depuis que le nom des Guyot est associé aux fermes de Servenay).

Il n'y a aucune mention de Meurtru à l'inventaire des Biens Nationaux fait sous la Révolution ; cela signifierait que cette ferme avait cessait d'exister par fusion dans une plus importante. Aujourd'hui il y a un hangar abritant paille et machines agricoles d'un côté du chemin qui descend à la ferme de L'Hermitage et de l'autre dans un tout petit bois. M. Guyot agriculteur à la Fontaine-Alix a dégagé en 2003 l'entrée d'une cave, reste de construction qu'il appelle « la bergerie ».

### Détail de la carte de Cassini.

Carte dressée vers 1775 par Cassini César François descendant d'une famille d'astronomes et de géodésiens français (originaire de Péraldo, Comté de Nice). Louis XIV le chargea de lever à l'échelle de 1 ligne pour 100 toises (1/86 400) la grande carte de France qui servit de modèle à la carte d'état-major. A noter les fermes de Meurtru, Maurou et de Bucy le bas.



## La ferme de Marouard...

À la Révolution cette ferme est confisquée à l'Église.

Marouard, Morouard, Moronard, Moroart en 1766 ou Marou (carte de Cassini) cette ferme est donnée par la famille des seigneurs d'Arcy les Fay d'Athies à l'abbaye de St-Jean des Vignes pour faire aux pauvres d'Arcy l'aumône par les mains du prieur. Il y a à l'intérieur une chapelle qui subsiste jusqu'à la Révolution.

Le prieur-curé d'Arcy en est le seigneur et en fait bail à un laboureur pour l'exploiter.

La famille Catherin notaire à Arcy s'occupe des baux. Les dossiers d'archives des notaires d'Arcy sont maintenant à Soissons à l'étude de Maître Dulong successeur.

Selon ces documents notariaux :

**En 1682**, Claude Rault en est le laboureur.

**En 1632**, Claude de France (famille du receveur de Rugny) vend à Philippe Breffort labr demeurant à la cense de Marouard, une maison à 2 étages de haut sise au village de Trugny couverte de chaume... Toujours en 1632, ce Philippe Breffort cède à Jehan Picart marchand demeurant à Arcy, la moitié de tout ce qu'il tient par bail de ladite ferme et de ses dépendances.

**En 1669**, à l'état civil mention de son décès avec témoin fils Jean dit Montaval, gendarme écossais du roi et Pierre Picart.

**En 1650**, un Beaumont labr, en 1668-69 Martin Raoult fermier de Marouard, 1676 Raux labr ;

**En 1671**, Martin Rault époux de Simone Bernard fermier de Maurouard ;

« Cense de Maurouard », un fils Claude Rault est cité en 1673, une fille mariée en 1672.

Martin Rault meurt le 14-1-1680 à 66 ans, inhumé dans l'église (3<sup>ème</sup> acte du genre ; cela veut dire qu'à cette époque il devait y avoir des tombeaux / monuments funéraires selon la richesse de la famille du mort le long des murs intérieurs ou extérieurs entre les contreforts, ou bien, des pierres tombales. Voir chapitre *église*). Y assistent Claude son fils, Etienne Caron maréchal d'Arcy son gendre époux de Simone Rault, Marie Rault épouse de Martin Lebrun de Grand Rozoy.

**En 1682**, Simone Bernard sa V<sup>ve</sup> est toujours fermière de Marouard.

**En 1724**, un acte mentionne un sieur Judas époux Brocheton laboureur à Marouard.etc.

## Bail du 19-2-1632 rédigé chez Maître Catherin notaire à Arcy:

« Vénérable et religieuse personne Messire Jean Arnault prêtre et religieux profez de St-Jean des Vignes de Soissons curé d'Arcy y demt seigneur de la maison cense terre et seigneurie de Maurouard et dépendant de la dite cure, baille pour 9 ans à commencer à St Martin d'hiver prochain à l'honneste personne Jean Picart labr demt à Arcy, ledit Maurouard qui consiste en une cuisine, chambre banc avec cave au-dessous, chambre au-dessus de la porte. Granges, étables, cour, jardin, près au-dessous d'icelle fermés ; usages, lieux, acciu pourpres comme ils s'étendent.

Une pièce de terre contenant 30 arpents ou souillait être antérieurement en vignes, avec autres terres, 3 arpents de clos en 3 pièces, 14 verges en chemin de Branges pour en jouir comme en ce ci-devant jouis P. Benoit et Philippe Breffort présent fermier d'icelle.

Redevances de 8 muids ½ de grains : 18 setiers de froment, 4 muids 2 stiers mesteil et 34 stiers d'avoine, mesure d'Oulchy le Chastel rendu et livré au presbytère d'Arcy et grenier d'iceluy 8 chapons vifs en plumes.

Le bailleur a aussi donné une pièce de près de 5 pichets sise au-dessous de la maison seigneuriale d'Arcy à en rendu par an pour la somme de 30 livres couru.

Le preneur sera tenu de charrier les vins du curé avec 1 500 fagots et 5 cordes de bois.

Le preneur devra entretenir une douzaine de moutons que le bailleur lui fournira, un d'eux restera chacun an au profit du preneur.

Le preneur devra héberger chacun an les officiers de justice allant tenir leurs plaids et payer pour chaque année, la somme de 50 sols pour être employés en menus frais de réfection de la dite maison.

Parré en présence de Pierre Trudelle marchand à Arcy et Philippe Breffort demt à Maurouard. »



**Le 1<sup>er</sup> janvier 1793** : 24 frimaire an 2 ; extrait du registre manuscrit des Biens Nationaux :  
« Louis Alexandre Clément Beaumont arpenteur à Soissons réclame pour la Nation à cause de Bucy -le Bras, abbaye de Val-Chrétien de Bruyères sur Fère, le paiement d'une somme de 89 faisant moitié de celle de 178 F à défaut du Sieur Maziror ( ? très difficile à lire !) propriétaire à Launoy et Muret.

**Sous la Révolution, le 23 thermidor an III, la ferme de Maurouard**

avec **125 arpents 53 verges** de terre, clos, jardin est adjudgée comme Bien National du district de Soissons pour 531 600 livres à Geslin Nicolas Louis de Soissons. Les terres et dépendances étaient tant qu'elles sont vendues en 10 lots !

En voici l'estimation faite par la délégation envoyée sur place par le Comité de la Révolution :

**Estimation de Biens Nationaux provenant de la *Fabrique* (de l'église St-Martin) d'Arcy :**

« Nous Michel Brià cult. à Coutrumain (Tigny), Laurent Muret arpenteur à Hartennes, Maurice Jeannesson maçon à Oulchy-le-Château, experts pour le directoire du district de Soissons et les fondés de pouvoir pour Arcy sommes transportés à 7 h du matin à la ferme de Maurouard et avons fait réquisition de son titre jouissance à Ragnault cult. fermier de la ferme.

Le bail à lui fait pour 9 années par le citoyen Cocqueteaux \*ex. prieur d'Arcy passé devant Guignus et Vatté notaires à Soissons le 2 mars 1786 ; bail à redevances annuelles de 9 muids de blé et 8 chapons y barattes etc. (\*Le curé prieur Cocqueteaux devient le premier maire de la commune !)

Il nous remis un état détaillé des pièces de terre et héritages composants la dite ferme, sur arpentage de 1681, mesure à l'ordonnance tant terres que près, fruitiers, jardin: **153 arpents 16 verges**.

Restent à faire 5 années à compter du 21 brumaire prochain.

La ferme appelée Morouard détenue part de un Sieur, petite et grande parte d'autrée bâtiment consistant à un corps de logis distribué en 3 places au rez-de- Chaussée, cuisine, salle et fournil, cave et sous les dits fournils, un autre bâtiment un pavillon formant 2 places aussi au rez-de-chaussée, chambre et grenier, dessus un appentis attenant le tout couvert en tuiles, une grange à bœufs de la longueur de 7 travées, grange d'avoine, écurie, bergerie, étable à vaches, 4 toits à porcs, le tout couvert en paille ; de avec la quantité de 125 arpents 53 verges de superficie mesure d'ordonnance, tant ferme, jardin, terres et savart tous tenant ensemble et formant qu'un seul glabe, estimé de 12 000 livres. »

**N.B. : La ferme et 153 arpents 16 verges constituent le 1<sup>er</sup> lot.**

**Suivent les estimations des 9 autres lots** : 6 quartiers de terre lieudit le cimetière d'Arcy... ou 69 verges de terre au terrain de Servenay lieudit le Bois de Servenay ou le 4<sup>ème</sup> lot de terres sur Foufry et Branges etc.

**Il faut 3 jours pour faire l'estimation des 10 lots de la ferme de Maurouard qui appartenait à l'église d'Arcy et lui avait été donnée pour faire les aumônes à ses pauvres !**

**L'estimation de ces 10 lots monte à 44 483 livres 18 sols ; une fortune !**

Le compte-rendu de ces trois jours d'estimation est signé par Brismontier agent national, Baillet maire d'Arcy, Ragnault, Deletta, Jeanesson, Brià et Muret.

Les experts de la délégation sont rémunérés à la journée par le Directoire du District de Soissons.

Ainsi, « Vu la pétition des citoyens Bourguin fermier à Oulchy le Château et Dieu fermier à Rugny paroisse d'Arcy tendante au payement des journées et qu'ils ont employées à l'estimation des Biens Nationaux ensemble : 4 livres par journée et 6 livres hors résidence et canton. »



**Ferme de Bucy -le Bras ;  
photo juin 2005.**

Les biens confisqués à l'église et à la noblesse sont inventoriés puis mis en vente. Une partie, principalement des maisons et terres, est conservée par chaque commune ; ce qui permet aux plus pauvres de les louer, car il est bien évident que les plus riches citoyens se précipitèrent dans les ventes nationales à la chandelle.

Les marchands de toile, les grainetiers, les meuniers, les notaires et avocats en rafflent le plus. Dans les campagnes les grandes fermes restent souvent dans les mains de ceux qui les exploitaient déjà comme receveur du seigneur ou prévôt de l'abbaye ou comme simple premier laboureur exploitant des petits domaines de nobliaux.

Ils les louent tout d'abord à **La Nation** nouvelle propriétaire avant d'en devenir propriétaire le temps venu. Rappelons que les Emigrés, tous ces membres du clergé et de la noblesse ayant fui à l'étranger, surtout en Angleterre, en Allemagne ou en Prusse dont la reine était la sœur de Marie-Antoinette voire même en Autriche pays de sa famille ; et avec le soutien financier de ces pays, tous espéraient que s'éteignent les feux de La Révolution pour réinstaller un Bourbon et reprendre leurs privilèges et leurs biens !

**Ce fut Napoléon I<sup>er</sup> qui dans le discours de son sacre Empereur des Français le 2 décembre 1804 prononça l'irrévocabilité des ventes des Biens Nationaux .**



### **Un vol dans le temps passé, la séance extraordinaire du 18 février 1811 :**

« Mesure à prendre envers les habitants défricheurs depuis la loi de janvier 1793 et 9 ventôse an 12 et plantés ces défrichements en vergers, bois ou autrement employés des terroirs qui auraient été des anciennes pâtures vaines qui auraient appartenus à la commune. Pour l'estimation des dits fonds, le sous-préfet M. Le baron nomme Antoine Brismontier, marchand grainetier demeurant à Arcy, le maire Hubert Gadret cultivateur à Foufry et les défricheurs nomment Charles Antoine Grasaloeuil cultivateur à Foufry, Philippe Legesme cultivateur à Servenay, Simon Baillet meunier d'Arcy ... pour procéder à l'arpentage et estimation après passé au profit des défricheurs moyennent redevance de rente annuelle envers la commune, sous réserve de tous droits à qui il appartient. »

#### **Suivent les déclarations des uns et des autres sur leurs défrichements :**

« Jacques Pinta, Rémy Ban, Turpain, Claude grandjean, Philippe Legesme (Patronyme lu écrit plus tard *Lejeune*) ont défriché à la sente de la marnière aux confins du bois du Sieur Manscourt ; François Ban, lieudit Chemin de Cramaille tenant au bois de Mlle Magnier, M. Watton etc. et ont signé ance nous à l'exception de Pierre Toupet, Pierre (illisible), Nicolas Patoux et Philippe Legesme qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer. Arrêté par nous membres du conseil municipal ce jourd'hui Gadret le maire, Magnyier adjoint, Baillet, Grazaloeuil, Beaumont, Guyot, Wallon, Grandjean. »

Vue 1997 prise par Roger Thomas d'un ULM. Dans ce paysage agricole façonné par la mécanisation et pour l'agriculture intensive, où sont donc encore vignes, pommiers ou lopins de terres plantés de noyers ?



En effet difficile de s'imaginer que les archives de la mairie possèdent un cahier de déclaration de récoltes de raisins, pommes et prunes surtout dont la dernière date **du 4 novembre 1967 !** Le bouilleur de cru s'installait à l'entrée du village (par la rue de Branges) *aux Roises* où le ru Chouy lui procurait l'eau. Ces clients venaient non seulement avec le cidre ou la macération de fruits ou leur vin mais devaient apporter aussi le bois pour chauffer l'alambic. Certaines familles faisaient leur huile de noix pour la consommation familiale ; le dernier à en presser (jusque vers 1980) était M. Pierre Moreau, épicerie à Arcy et épicier- poissonnier ambulancier en tournées les jeudis et vendredis. apiculteur et jardinier au n°8 rue de Branges.



Ferme fortifiée dite ferme Muzart. Le père Muzart Joseph Georges l'achète après 1920 à Mlle de Louvencourt (qui détenait aussi le bois du Bochet et le château dévasté à Hartennes).

DÉPARTEMENT de L' AISNE  
Arrondissement de Soissons  
Canton d' Oulchy-le-Château

LE 6 Novembre 1961

COMMUNE

d' ARCY-Ste-RESTITUE

Le Maire d'Arcy-S<sup>te</sup>-Restitue  
à Monsieur le Contrôleur des Contributions  
Directes d' Arrondissement Rural -  
Votre lettre du 26 Octobre 1961  
y a l'honneur de vous informer que  
nous n'avons pas reçu de déclarations de  
récolte de vendange 1961 - les étourneaux  
ayant tout dévoré.

En outre la récolte de cidre pour  
l'ensemble de la Commune est d'environ  
46 hectolitres.

Veuillez agréer Monsieur le Contrôleur  
ma salutation distinguée.

Le Maire.

Ainsi il apparaît que le dernier vignoble à Arcy était celui de Jacques Groussier. Etienne Laly déclare aussi une récolte de 100 litres de vin mais sur des vignobles hérités en dehors de la commune.

La récolte déclarée de cidre est de **3920 litres en 1953** par 12 citoyens.

En **1955**, il est déclaré 1400 kg de marc de pommes pour bouillir et 6000 litres de cidres et 450 de vin par M. Moreau, Laly et Groussier.

En **1957**, pas de cidre, 150 litres de vin et 150 litres de prunes.. Année à noyaux n'est pas année à pépins selon le dicton !

En **1960**, de nouveaux 5450 litres de cidre...mais fini le vin et le marc.

AH ! ces étourneaux...

« L'hiver 1879-1880 a détruit un nombre considérable de fruitiers ; depuis de nombreuses plantations ont comblé les vides causés par la gelée. Le nombre de ceps peut être évalué à 2 500 pieds ; la vigne n'est cultivée qu'en treille ; la maturité des raisins laisse à désirer » extrait de la monographie de l'instituteur d'Arcy M. Plessier écrite en 1900.

Année 1956  
 Déclarations de récoltes Vendanges et Cidres.  
 Suite à lettre du 20 Oct 1956. Ch. Crokolle Rural  
 de Lorraine.

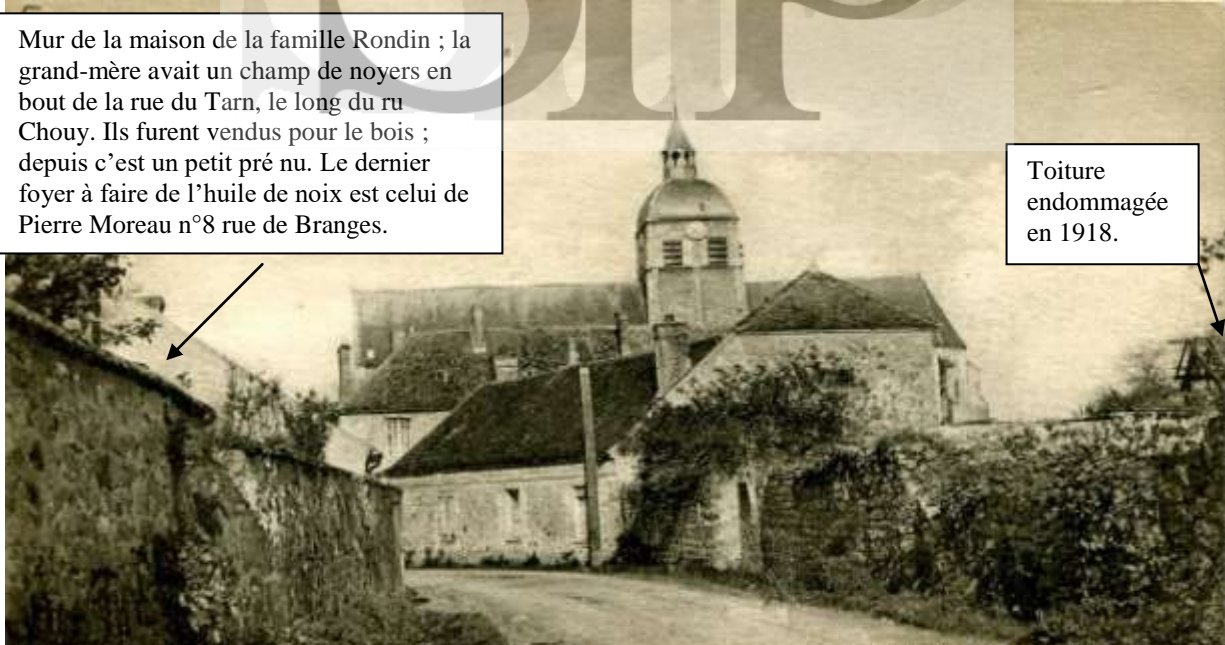
Noms.	Vendanges en litres	Cidres en litres
M <sup>me</sup> Groussin	200	250
Laly Stéphane	100	400
Laly Maurice		250
Hotheaux		500
Gornoy		200
Philippon Robert		250
Touk Bernard		400
Tortier René		300
Deville André		600
M <sup>me</sup> Seville		600
Figuier		250
M <sup>me</sup> Liotard		600
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>4.500</b>

Aperçu des  
vendanges  
1956.

Chiffres donnés à M<sup>me</sup> le Receveur le  
 16 novembre 1956.  
 M<sup>me</sup> Denizot Lucie déclare le 17 décembre 300 l cidre  
 (suit en fin de déclaration le 22-12-1956 à M<sup>me</sup> le Receveur)

Mur de la maison de la famille Rondin ; la grand-mère avait un champ de noyers en bout de la rue du Tarn, le long du ru Chouy. Ils furent vendus pour le bois ; depuis c'est un petit pré nu. Le dernier foyer à faire de l'huile de noix est celui de Pierre Moreau n°8 rue de Branges.

Toiture endommagée en 1918.



Le niveau du terrain derrière ces murs est un mètre sinon plus au-dessus du niveau de la route. A droite il y avait derrière des ruches que l'aveugle de guerre avait coiffées de casques à pointe allemands ! Les enfants de M. Julien Lapeyre\* s'en souviennent bien car ils en avaient un peu peur lorsqu'ils devaient descendre chercher du pain !

\*chef démineur arrivé à Arcy après 1919 ; lui & son équipe déminent les 4 obus du Monument aux Morts ( Voir chapitre).

ARCY Ste-RESTITUE (Aisne) – Vue d'ensemble



Vue du vaste jardin clos de mur dépendant de l'ancienne ferme du prieuré.  
L'aveugle de guerre Jacques Groussier l'achète aux Servoise/ Collart en 1930.  
Cet homme est si actif qu'on en oublie qu'il est aveugle !  
Il plante 50 pieds de vigne de cépage Bacot, petit raisin noir pour produire son vin de table. A sa mort, une partie de ce terrain est vendue à Robert Pascard de Rugny qui y fait construire pour sa retraite une belle et grande maison dont l'entrée est rue Sylvain Danteney.

### **Sous l'Ancien Régime, il y avait un pressoir banal seigneurial...**

Auquel tous les habitants d'Arcy étaient tenus de conduire leur vendange.  
Les archives de la seigneurie de Fère avaient recueilli les anciens papiers concernant celle d'Arcy achetée après 1534 par la famille du connétable Ann de Montmorency seigneur du Château de Fère en Tardenois.

Ces archives contiennent une sentence relative à une condamnation encourue en 1521 par Etienne de la Marlière chirurgien audit Arcy par contravention au droit de pressurage. Aussi 2 autres sentences rendues le 26-4-1544 et le 4-1-1547 contre divers habitants d'Arcy les contraignant à replanter et mettre en nature des vignes certaines terres dont ils avaient changé la culture, afin d'alimenter comme par le passé « des fruits d'icelle » le pressoir seigneurial.

Un autre document nous apprend que le rendement de la seigneurie d'Arcy était d'un rendement varié ; en outre des terres et bois elle comptait une vigne renommée dont le connétable ne dédaignait pas d'alimenter sa cave.

Les barriques étaient entreposées dans les celliers du château de Fère en attendant de les conduire à Chantilly.

Parfois les barriques étaient trop grosses pour que les cultivateurs de la région puissent en faire le transport ; il fallait que le connétable y emploie ses propres équipages.